

REPUBLIQUE FRANCAISE
Inventaire - Épargne - Équilibre
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoint au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-huit, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/01	OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR ENTRE BIRD RIDES FRANCE SARL ET LA VILLE VISANT A L'EXPERIMENTATION DE LA MISE EN PLACE DE TROTTINETTES PARTAGEES ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LADITE CONVENTION [Nomenclature « Actes » : 1.7 Actes spéciaux et divers.]
---------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'expérimenter la mise à disposition de trottinettes au profit des Villemomblois,

DÉLIBÈRE

à la majorité, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD),

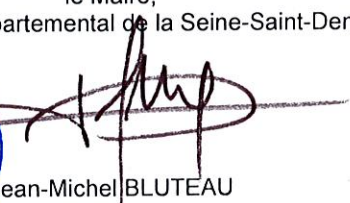
Article 1 : ADOPTE la convention ci-annexée entre Bird Rides France SARL et la Ville visant à l'expérimentation de la mise en place de trottinettes.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son Adjoint délégué, à signer ladite convention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

Autorisation d'expérimentation pour un service de trottinettes électriques partagées sur la commune de Villemomble

Titre 1 - Dispositions générales

Article 1 - Objet de l'autorisation

La ville de Villemomble a fait de l'amélioration de la qualité de l'air et de la lutte contre le réchauffement climatique une ambition majeure de sa politique. L'objectif de la Municipalité est de réduire l'encombrement de l'espace urbain et les nuisances liées à l'utilisation massive des voitures individuelles. Dans cette perspective, la Ville de Villemomble souhaite procéder à l'expérimentation de stationnement des Engins de Déplacements Personnels de location en libre-service sur plusieurs sites de la Commune.

La présente vise à donner l'autorisation à Bird Rides France, ci-après désignée par « L'opérateur » et représentée par Monsieur Yibo LING, Directeur de Bird Rides France SARL, d'expérimenter une activité de location d'EDP (Engins de Déplacement Personnel) motorisés (trottinettes électriques) en libre-service sans station d'attache et les modalités de remisage de ses engins dans les conditions définies par l'autorisation.

Le service de location des EDP en libre-service sans station d'attache proposé par l'opérateur consiste à mettre à disposition du public des flottes d'EDP, partagés entre des utilisateurs abonnés ou habilités par l'organisme ou la personne gestionnaire des engins et ne nécessitant pas de station d'attache. Ces engins relèvent obligatoirement de la catégorie « engin de déplacement personnel motorisé » au sens du 6.15 de l'article R. 311-1 du Code de la Route.

Article 2 – Durée de l'expérimentation

L'autorisation d'expérimentation précaire et révocable, d'une durée de 1 an, prend effet à partir du 25 mars 2021.

Article 3 - Fin de l'autorisation d'expérimentation

L'autorisation d'expérimentation prend fin au bout de un an. A la suite de quoi la ville de Villemomble se réserve le droit de poursuivre ou non l'activité en discussion avec Bird. Les modalités de remise en état et de libération des lieux sont précisées aux articles 14 et 15. À la fin de la convention, Bird ne bénéficie d'aucun droit à son renouvellement.

Titre 2 - Modalités et exigences relatives à l'exercice de l'activité

Article 4- Taille de la flotte

Dans le cadre de cette expérimentation, l'opérateur est autorisé à déployer 100 trottinettes électriques partagées. L'augmentation de la flotte au-dessus de la limite de Villemomble trottinettes doit faire l'objet d'un accord de la ville de Villemomble.

Article 5 - Disponibilité du service

Le service de mise à disposition d'EDP de location en libre-service est un service de location de véhicules de courtes durées, accessible sur de larges plages horaires et 7jrs/7. L'opérateur peut donner la possibilité de réserver les véhicules préalablement à leur utilisation.

Article 6 - Sécurité

L'opérateur s'engage à mettre en place un service utilisable dans les conditions fixées par le Décret du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel. L'opérateur s'engage à promouvoir systématiquement auprès de ses usagers les meilleures pratiques en matière de sécurité. À ce titre, il s'engage à recommander le port des équipements nécessaires à leur protection et à leur rappeler les règles de comportement à adopter en conditions de circulation dans l'espace public pour leur sécurité et celles des autres usagers.

Article 7 - Conditions d'occupation - destination des lieux

1. Zone d'utilisation du service

Le service de l'opérateur est utilisable sur le territoire de la ville de Villemomble.

2. Zones d'interdiction de circulation et de stationnement et zones à vitesse limitée

Les parcs, jardins et cimetières sont définies par l'opérateur comme des zones d'interdictions de circulation et de stationnement. En outre, l'opérateur impose à ses utilisateurs les zones de circulations et/ou de stationnement interdites, ainsi que les zones à vitesse limitées définies par la ville de Villemomble durant l'expérimentation. Pour des motifs de sécurité, L'opérateur dispose d'un délai de 48 heures pour implémenter les demandes de la ville à propos des zones d'interdiction de circulation et ou de stationnement pour des raisons de sécurité.

3. Stationnement des EDP partagés

Le remisage et le stationnement des engins des opérateurs sont autorisés, sur le territoire de Villemomble, sur les zones identifiées par l'opérateur avec l'accord de la ville. La liste des zones est proposée par l'opérateur à la ville et est jointe en annexe de la présente convention après approbation de la ville.

Sous réserve d'accord exprès de la ville de Villemomble, l'opérateur peut modifier le nombre et le lieu des zones de stationnement au cours de l'expérimentation.

Au cours de l'expérimentation, la ville peut demander à l'opérateur de modifier le nombre de zones de stationnement et de remises ou la dimension de celle-ci.

Les zones de stationnement et de remisage doivent être indiquées via l'application de l'opérateur aux utilisateurs du service.

L'opérateur impose à ses utilisateurs le stationnement dans les zones autorisées en assurant le blocage des fins de courses en dehors de ces zones. L'opérateur met en œuvre les moyens nécessaires à ce blocage : GPS, photos prises par l'utilisateur, etc.

L'opérateur n'est pas en droit de réclamer un aménagement de l'espace public ni le déploiement d'infrastructure publique.

Si elle le juge nécessaire, la ville de Villemomble est habilitée durant la phase d'expérimentation à déployer des infrastructures (indications, panneaux etc..) spécifiques pour le stationnement des EDP.

Article 8- Protection de l'environnement et entretien

Bird porte une attention particulière à la préservation de l'environnement et au respect des principes du développement durable. De ce fait, Bird veille notamment à minimiser la pollution sonore générée par les engins, et particulièrement la nuit.

Bird est tenu d'effectuer par ses propres moyens et à sa charge les opérations de repêchage de ses engins.

Article 10 - Travaux - manifestations – mesures de sécurité - sinistres

Bird doit se conformer à toutes les injonctions et prescriptions des services techniques municipaux.

En cas d'urgence impliquant des mesures de sécurité spécifiques, comme des conditions météorologiques critiques, l'opérateur doit être en mesure de retirer de la voirie toute ou partie des engins remisés dans un délai raisonnable et pour une durée déterminée par la Ville de Villemomble. L'opérateur n'est fondé à réclamer aucune indemnité.

En cas de chantier exécuté sur la voie publique ou de tout autre motif d'intérêt général, l'administration se réserve le droit, sur toute la période couverte par les conventions, de modifier la localisation d'un emplacement de stationnement ou de remisage dans un périmètre proche et, en tant que de besoin, de la supprimer temporairement.

La Ville de Villemomble ne saurait être tenue responsable des dommages imputables à d'autres occupants du domaine public et notamment par suite :

- d'accident survenu sur la voie publique, dans les conduites d'eau, de gaz, canalisations électriques ou autres ;
- d'infiltrations d'eau quelle qu'en soit l'origine ;
- de travaux que les concessionnaires exécuteraient à proximité.

Bird est tenu de supporter, à ses frais et sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, les troubles de jouissance et les modifications de tout ou partie de ses installations et de l'usage qui en est fait dus notamment :

- aux travaux induits et interventions des services publics et concessionnaires de la Ville de Villemomble tels que prévus dans la présente autorisation ;
- aux modifications des voiries avoisinantes ;
- à des remanements du programme d'urbanisme ;
- à des mesures d'ordre ou de police.

Aucune indemnité ne peut être demandée au titre de la privation temporaire d'activité liée aux travaux, aux manifestations, aux mesures de sécurité demandées par les pouvoirs publics ou aux sinistres.

Article 11 - Indemnisation

L'opérateur accepte d'indemniser, de défendre et de dégager la ville (et ses fonctionnaires, employés et agents) de toute responsabilité à l'égard de toute action, tout dommage ou toute réclamation (collectivement, les "réclamations") intentée contre la ville pour des blessures corporelles ou le décès d'une personne, ou pour des dommages ou la destruction de tout bien, découlant d'un acte de négligence, d'une erreur ou d'une omission de l'opérateur ou de ses employés et préposés. Les obligations de la société en vertu des présentes sont limitées dans la mesure où ces réclamations sont fondées sur ou résultent de la négligence de la ville (ou de ses fonctionnaires, employés ou agents) ou d'actes illégaux ou fautifs.

Titre 3 - Relation avec la ville de Villemomble

Article 12 - Obligation générale d'informer

L'opérateur s'engage à tenir la Ville de Villemomble informée des conditions d'exécution de la présente convention et à répondre aux demandes de renseignements et de documents s'y rapportant.

Un bilan régulier de l'activité peut être demandé par les services de la Direction de la Voirie et des Déplacements afin d'apprécier l'exercice de l'activité conformément à l'objet de la présente convention.

Article 13 – Partage de données

La ville peut exiger que l'opérateur fournisse des données anonymes sur l'utilisation de son service sur le territoire de la ville dans le strict respect de la protection de la vie privée des personnes :

- a. Ces données soient stockées de manière sûre et sécurisée par la Ville qui mettra en place des mesures de protection administratives, physiques et techniques pour protéger, sécuriser et, le cas échéant, crypter ou limiter l'accès aux données ;
- b. L'utilisation des données en matière d'agrégations et de disponibilité au public, de conservation et de protection de la vie privée doit être conforme aux politiques de la Ville et de l'opérateur.
- c. Toutes les données fournies seront traitées comme des secrets commerciaux et des informations commerciales exclusives, et ne seront pas soumises aux demandes de dossiers publics et aux demandes de tiers, sauf avec le consentement de l'Opérateur.
- d. Sauf dans le cadre d'une procédure judiciaire légale ces données ne seront pas partagées avec les services répressifs.

Article 14 - Documents à transmettre à la Ville de Villemomble

Bird doit transmettre à la Ville de Villemomble, les informations et documents suivants à la signature du contrat :

- une fiche descriptive indiquant sa dénomination, sa forme juridique, son siège social ; - un extrait K-bis du Registre du Commerce et des Sociétés en cours de validité.

Article 15 - Expiration anticipée de l'autorisation d'expérimentation

1. Résiliation de plein droit par la Ville de Villemomble

La convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Villemomble, sans indemnité pour Bird :

- En cas de résiliation à l'amiable consentie par la Ville de Villemomble à la demande du titulaire ;
- En cas de dissolution de la société ou si celle-ci se trouve en liquidation judiciaire.

Dans tous les cas, la résiliation est prononcée de plein droit par le Maire de Villemomble, et notifiée à Bird par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette résiliation prend effet à la date de sa notification à Bird.

2. Résiliation par la Ville de Villemomble pour faute de Bird

La Ville de Villemomble peut également résilier la convention sans indemnité dans les cas suivants :

- malversation ou délit de Bird, constatés par les autorités ou juridictions compétentes ;
- l'inobservation répétée des clauses de la présente convention après un rappel suivi d'une mise en demeure de l'opérateur de se conformer aux règles de la convention ;
- dans un tel cas, la résiliation peut être prononcée à l'expiration d'un délai de trente jours suivant une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception notifiant l'opération d'un manquement sans que l'opérateur n'ait entrepris d'actions au cours de cette période pour cesser le manquement.

3. Résiliation unilatérale par la Ville de Villemomble

Pour des motifs tirés de l'intérêt général de la ville ou du public, la Ville de Villemomble peut résilier la convention moyennant un préavis de deux mois.

Article 16 - Terme de la convention-remise en état et libération des lieux

Au terme de la convention, que ce soit par l'expiration normale ou pour toute autre cause, Bird ne bénéficie d'aucun droit à son renouvellement.

Bird est tenu d'évacuer les lieux dans un délai de 7 jours à compter de la date d'expiration de la convention ou du prononcé de la résiliation, nonobstant toute contestation qui serait élevée au sujet des faits visés dans ledit prononcé.

Par ailleurs, si dans un délai deux semaines à compter de la date d'expiration de la convention ou du prononcé de la résiliation, Bird n'a pas débarrassé les lieux des biens mobiliers ou immobiliers lui appartenant, la ville de Villemomble peut engager une procédure d'expulsion avec astreinte devant les juridictions administratives.

Article 17 - Jugement des contestations

Les contestations qui pourraient s'élever entre Bird et la ville de Villemomble au sujet de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention sont de la compétence du Tribunal Administratif du ressort de la ville de Villemomble.

Article 18 - Valeur

Les annexes jointes à la présente convention ont pleine valeur contractuelle et lient les Parties pour toute la durée de la convention. En cas de contradiction ou de difficulté d'interprétation entre la présente convention et les annexes, les clauses de la convention prévaudront sur celles des annexes.

Fait à Villemomble le 08 AVR. 2021

Signatures :

Pour la ville de Villemomble,

Le Maire,
Conseiller Départemental
de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU

Pour Bird Rides France SARL

Le Directeur,

[Signature]
fibo Ling

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-pj-dl250321_01-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEBVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-huit, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/02

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA VILLE – EXERCICE 2020
[Nomenclature « Actes » : 7.1 Décisions Budgétaires]

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU l'article L. 1612-12 du Code général des Collectivités Territoriales relatif à la transmission du compte de gestion et à l'arrêté des comptes par la Conseil Municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

VU l'article D. 2343-4 du Code général des Collectivités Territoriales prévoyant que le compte de gestion établi par le Trésorier est visé par le Maire qui certifie que le montant des titres et des mandats à recouvrer est conforme à sa comptabilité administrative,

VU l'article 1^{er} du décret n° 2003-187 du 5 mars 2003 précisant que les comptes de gestion des collectivités sont certifiés exacts dans leurs résultats par les Trésoriers-Payeurs Généraux avant d'être soumis au vote des Conseils Municipaux,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2020 de la Ville visé le 4 février 2021 par Madame la Responsable par intérim de la Trésorerie du Raincy pour la Ville de Villemomble,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

Article 1 : DECLARE que le Compte de Gestion 2020 de la Ville établi par Madame la Responsable par intérim de la Trésorerie du Raincy pour la Ville de Villemomble, et visé par Monsieur le Maire, ordonnateur de la Ville de Villemomble n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,

le Maire,

Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

VILLEMOMBLE VILLE - VILLE
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2020

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Audrey OSIFRE
M Jean-Yves TORRES

093021 TRES. RAINCY MUNICIPALE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 20/10/2020 AU 01/02/2021
DU 01/01/2020 AU 19/10/2020

Population 30152
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	40
1 Balance des comptes	Etat III-1 41
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 81
4EME PARTIE : Page des signatures	83

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	372,99	Dotations	649,78
Terrains	17 685,31	Fonds Globalisés	43 741,60
Constructions	150 480,57	Réserves	168 282,27
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	55 995,18	Différences sur réalisations d'immobilisations	3 682,54
Immobilisations corporelles en cours	3 018,53	Report à nouveau	10 361,15
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	8 634,54	Résultat de l'exercice	2 765,91
Autres immobilisations corporelles	3 619,48		
Total immobilisations corporelles (nettes)	239 433,62	Subventions transférables	66,88
Immobilisations financières	0,70	Subventions non transférables	22 149,61
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	239 807,30	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
Stocks		Autres fonds propres	
Créances	1 218,89	TOTAL FONDS PROPRES	251 699,74
Valeurs mobilières de placement		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Disponibilités	13 759,78	Dettes financières à long terme	
Autres actifs circulant		Fournisseurs (2)	2 132,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 978,67	Autres dettes à court terme	13,34
Comptes de régularisations		Total dettes à court terme	2 145,91
		TOTAL DETTES	3 082,98
		Comptes de régularisations	3,25
TOTAL ACTIF	254 785,97	TOTAL PASSIF	254 785,97

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ					
Subventions d'équipement versées	700 000,00	514 000,00	186 000,00	252 411,16	
Autres immobilisations incorporelles	632 941,21	445 951,41	186 989,80	193 632,21	
Immobilisations incorporelles en cours					
Terrains en toute propriété	18 639 485,33	955 240,05	17 684 245,28	17 248 763,57	
Constructions en toute propriété	153 273 697,10	3 157 301,35	150 116 395,75	135 546 996,18	
Construction sur sol autrui en tte prop	780 369,15	416 198,39	364 170,76	416 195,36	
Réseaux installations voirie rés divers	58 186 319,26	2 191 138,89	55 995 180,37	54 087 727,68	
Collections et oeuvres d'art	31 511,00		31 511,00	31 511,00	
Autres immobilisations corporelles	9 673 126,38	6 085 153,65	3 587 972,73	2 953 287,84	
Immobilisations corporelles en cours	3 018 528,45		3 018 528,45	15 669 584,72	
Immo affect à service non personnalisé					
Immo en concess afferm à dispo immo aff	8 634 544,42		8 634 544,42	8 634 544,42	
Terrains reçus au titre de mise à dispo	1 067,14		1 067,14	1 067,14	
Construc reçus au titre mise à dispo					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Réseaux installations voirie rés divers					
Collections et oeuvres d'art					
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	253 571 589,44	13 764 983,74	239 806 605,70	235 035 721,28	

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	696,00	696,00		696,00
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	13 764 983,74	239 807 301,70	235 036 417,28	

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	39 903,25	526 249,24	1 530 072,02	
	Créanc irrécouv adm par juge des optes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	511 501,38	511 501,38	9 994,72	
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	181 136,84	181 136,84	112 164,42	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie	13 759 783,67	13 759 783,67	11 185 191,55	
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	15 018 574,38	14 978 671,13	12 837 422,71	

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

COMPTES DE REGULARISATION	ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
	Charges à répartir sur plusieurs exer					
	Primes de remboursement des obligations					
	Dépenses à classer ou à régulariser					
	Ecart de conversion - Actif					
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III					
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	268 590 859,82	13 804 886,99	254 785 972,83	247 873 839,99	

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE		Exercice 2020	
PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES	Dotations	649 780,00	649 780,00
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	168 282 268,51	168 282 268,51
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	10 361 151,64	4 497 806,49
	Résultat de l'exercice	2 765 906,37	5 863 345,15
	Subventions transférables	66 880,10	49 813,90
	Différences sur réalisations d'immob	3 682 542,96	3 682 542,96
	Fonds globalisés	43 741 604,55	40 287 729,55
	Subventions non transférables	22 149 610,53	21 259 658,17
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		251 699 744,66	244 572 944,73

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBE VILLE - VILLE

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



BILAN (en Euros)

26000 - VILLENOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

PASSIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
DETTES	Emprunts obligataires			
	Emprunts auprès des étab de crédits			
	Emprunts et dettes financières divers	937 065,26		1 076 134,66
	Crédits et lignes de trésorerie			
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 082 866,45		2 115 942,18
	Dettes fiscales et sociales	177,51		237,10
	Dettes envers l'Etat et les collec publ			4 400,00
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées			
	Opérations pour le compte de tiers			
	Autres dettes	13 163,54		19 553,02
	Fournisseurs d'immobilisations	49 707,20		68 901,85
	Produits constatés d'avance			
	DETTES TOTAL III	3 082 979,96		3 285 168,81

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif	3 248,21	15 726,45
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	3 248,21	15 726,45
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	254 785 972,83	247 873 839,99

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus	23 034,53	22 441,73
Dotations et subventions reçues	10 008,81	10 884,66
Produits des services	2 371,25	3 983,25
Autres produits	586,02	581,27
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	36 000,61	37 890,92
Traitements, salaires, charges sociales	19 944,91	19 011,02
Achats et charges externes	7 248,48	7 619,26
Participations et interventions	3 373,24	2 926,48
Dotations aux amortissements et provisions	1 499,32	1 435,38
Autres charges	1 094,17	1 076,52
Charges courantes non financières	33 160,13	32 068,66
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	2 840,48	5 822,25
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	0,01	
Produits exceptionnels	2 840,48	5 822,25
Charges exceptionnelles	95,34	139,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL	169,92	98,71
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-74,58	41,09
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 765,91	5 863,35

COMPTES DE RESULTAT 2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

POSTES		Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS			
	Impôts locaux	19 927 271,00	19 542 287,00
	Autres impôts et taxes	3 107 260,03	2 899 442,04
	Produits services, domaine et ventes div	2 371 245,23	3 983 247,88
	Production stockée		
	Production immobilisée	52 017,28	84 639,95
	Reprise sur amortissements et provisions	12 590,75	
	Transferts de charges		
	Autres produits	521 412,20	496 633,34
	Dotations de l'Etat	7 043 107,00	7 024 446,00
	Subventions et participations	1 892 456,36	2 833 441,89
	Autres attributions (péréquation, compensa)	1 073 246,00	1 026 777,00
	TOTAL I	36 000 605,85	37 890 915,10
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES			
	Traitements et salaires	14 466 762,95	13 736 278,97
	Charges sociales	5 478 151,29	5 274 742,48
	Achats et charges externes	7 248 476,98	7 619 258,51
	Impôts et taxes	690 823,89	680 422,90
	Dotations amortissements des immob		1 410 782,56
	Dot amort sur charges à répartir	1 493 208,54	

COMPTE DE RESULTAT 2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations aux provisions	6 114,00	24 600,00
Autres charges	403 350,83	396 098,53
Contingents et participations	970 964,93	914 770,88
Subventions	2 402 276,62	2 011 706,95
TOTAL II	33 160 130,03	32 068 661,78
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	2 840 475,82	5 822 253,32
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés	8,75	
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	8,75	
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTES DE RESULTAT 2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

POSTES		Exercice 2020	Exercice 2019
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)			
A + B - RESULTAT COURANT		8,75	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 840 484,57	5 822 253,32
Produits except op gestion : Subventions			
Prod exception gestion : Autres opér		48 074,40	54 322,87
Produits des cessions d'immobilisations			5 000,00
Diff réalisés(négatives)repr cpte résultat			
Neutralisation des amortissements			
Prod exception capital : Autres opér		47 264,39	80 475,41
Reprises sur provisions			
Transferts de charges			
TOTAL V		95 338,79	139 798,28
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charg except op gestion : subventions		35 472,51	23 763,09
Charg excep op gestion-Autres opérations		134 444,48	65 110,07
Valeur comptable des immo cédées			
Diff réalisés(positives)transf à investist			5 000,00
Charg excep op capital-Autres opérations			4 833,29
Dotations aux amort et aux provisions			
TOTAL VI		169 916,99	98 706,45

COMPTE DE RESULTAT 2020

26000 - VILLENOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-74 578,20	41 091,83
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	36 095 953,39	38 030 713,38
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	33 330 047,02	32 167 368,23
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 765 906,37	5 863 345,15

Opérations Compte de Tiers

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

Exercice 2020

26000 - VILLENOMBLE VILLE - VILLE

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	17 503 672,00	50 166 963,64	67 670 635,64
Titres de recette émis (b)	5 874 742,13	41 725 128,45	47 599 870,58
Réductions de titres (c)		1 391 552,10	1 391 552,10
Recettes nettes (d = b - c)	5 874 742,13	40 333 576,35	46 208 318,48
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	17 503 672,00	50 166 963,64	67 670 635,64
Mandats émis (f)	6 427 379,75	39 231 524,93	45 658 904,68
Annulations de mandats (g)	3 577,36	1 663 854,95	1 667 432,31
Depenses nettes (h = f - g)	6 423 802,39	37 567 669,98	43 991 472,37
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 765 906,37	2 216 846,11
(h - d) Déficit	549 060,26		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE		Exercice 2020			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	251 510,47		-549 060,26		-297 549,79
Fonctionnement	10 361 151,64		2 765 906,37		13 127 058,01
TOTAL I	10 612 662,11		2 216 846,11		12 829 508,22
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	10 612 662,11		2 216 846,11		12 829 508,22

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	154 190,00		154 190,00	141 842,30		141 842,30	12 347,70
20	Immobilisations incorporelles	405 500,00	1 036 541,51	1 442 041,51	88 551,11		88 551,11	1 353 490,40
21	Immobilisations corporelles	6 010 245,00	4 009 092,73	10 019 337,73	3 109 545,48	3 577,36	3 105 968,12	6 913 369,61
23	Immobilisations en cours	6 134 300,00	-723 318,24	5 410 981,76	3 017 556,45		3 017 556,45	2 393 425,31
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	20 000,00		20 000,00				20 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	12 724 235,00	4 322 316,00	17 046 551,00	6 357 495,34	3 577,36	6 353 917,98	10 692 633,02
454101	Opération pour compte tiers n° 454101	5 000,00		5 000,00				5 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	5 000,00		5 000,00				5 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	12 729 235,00	4 322 316,00	17 051 551,00	6 357 495,34	3 577,36	6 353 917,98	10 697 633,02
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	14 240,00	52 028,00	66 268,00	65 456,41		65 456,41	811,59
041	Opérations patrimoniales	300 000,00	85 853,00	385 853,00	4 428,00		4 428,00	381 425,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	314 240,00	137 881,00	452 121,00	69 884,41		69 884,41	382 236,59
TOTAL GENERAL		13 043 475,00	4 460 197,00	17 503 672,00	6 427 379,75	3 577,36	6 423 802,39	11 079 869,61

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

26000 - VILLENOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	2 100 000,00	1 129 011,00	3 229 011,00	3 453 875,00		3 453 875,00	-224 864,00
13	Subventions d'investissement	601 120,00	2 105 545,89	2 706 665,89	920 457,69		920 457,69	1 786 208,20
16	Emprunts et dettes assimilées	8 351 153,00	-8 351 153,00		2 772,90		2 772,90	-2 772,90
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	11 052 273,00	-5 116 596,11	5 935 676,89	4 377 105,59		4 377 105,59	1 558 571,30
454201	Opération pour compte tiers n° 454201	5 000,00		5 000,00				5 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	5 000,00		5 000,00				5 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	11 057 273,00	-5 116 596,11	5 940 676,89	4 377 105,59		4 377 105,59	1 563 571,30
021	Virement de la section de fonctionnement	167 092,00	9 239 429,64	9 406 521,64				9 406 521,64
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 519 110,00		1 519 110,00	1 493 208,54		1 493 208,54	25 901,46
041	Opérations patrimoniales	300 000,00	85 853,00	385 853,00	4 428,00		4 428,00	381 425,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 986 202,00	9 325 282,64	11 311 484,64	1 497 636,54		1 497 636,54	9 813 848,10
001	Solde d'exécution de la section d'invest		251 510,47	251 510,47				251 510,47
TOTAL GENERAL		13 043 475,00	4 460 197,00	17 503 672,00	5 874 742,13		5 874 742,13	11 628 929,87

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	8 971 197,00	393 053,00	9 364 250,00	8 680 493,59	1 544 169,88	7 136 323,71	2 227 926,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 280 465,00		21 280 465,00	20 858 391,48	4 546,12	20 853 845,36	426 619,64
014	Atténuations de produits	4 221 100,00		4 221 100,00	4 131 669,00		4 131 669,00	89 431,00
65	Autres charges de gestion courante	3 666 200,00	357 494,00	4 023 694,00	3 890 256,41	113 664,03	3 776 592,38	247 101,62
67	Charges exceptionnelles	170 129,00	68 080,00	238 209,00	171 391,91		169 916,99	68 292,01
68	Dotations aux Amortissements et aux prov	6 114,00		6 114,00	6 114,00		6 114,00	
022	Dépenses imprévues - section de fonction	7 500,00	100 000,00	107 500,00				107 500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	38 322 705,00	918 627,00	39 241 332,00	37 738 316,39	1 663 854,95	36 074 461,44	3 166 870,56
023	Virement à la section	167 092,00	9 239 429,64	9 406 521,64				9 406 521,64
042	d'investissement (							
	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 519 110,00		1 519 110,00	1 493 208,54		1 493 208,54	25 901,46
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 686 202,00	9 239 429,64	10 925 631,64	1 493 208,54		1 493 208,54	9 432 423,10
TOTAL GENERAL		40 008 907,00	10 158 056,64	50 166 963,64	39 231 524,93	1 663 854,95	37 567 669,98	12 599 293,66

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013 70	Atténuations de charges Produits des services, du domaine et ven	62 430,00 3 932 350,00	-1 338 170,00	62 430,00 2 594 180,00	108 096,96 2 745 371,19	2 143,00 374 100,96	105 953,96 2 371 270,23	-43 523,96 222 909,77
73	Impôts et taxes	25 388 310,00	967 088,00	26 355 398,00	27 166 175,03		27 166 175,03	-810 777,03
74	Dotations et participations	10 147 328,00	105 169,00	10 252 497,00	10 975 731,35	966 921,99	10 008 809,36	243 687,64
75	Autres produits de gestion courante	462 749,00	-14 210,00	448 539,00	569 798,35	48 386,15	521 412,20	-72 873,20
76	Produits financiers				8,75		8,75	-8,75
77	Produits exceptionnels	1 500,00	25 000,00	26 500,00	81 899,66		81 899,66	-55 399,66
78	Reprises sur amortissements et provision				12 590,75		12 590,75	-12 590,75
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	39 994 667,00	-255 123,00	39 739 544,00	41 659 672,04	1 391 552,10	40 268 119,94	-528 575,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	14 240,00	52 028,00	66 268,00	65 456,41		65 456,41	811,59
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	14 240,00	52 028,00	66 268,00	65 456,41		65 456,41	811,59
002	Résultat de fonctionnement reporté		10 361 151,64	10 361 151,64				10 361 151,64
TOTAL GENERAL		40 008 907,00	10 158 056,64	50 166 963,64	41 725 128,45	1 391 552,10	40 333 576,35	9 833 387,29

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 655,30		2 655,30
16818	Autres emprunts - autres prêteurs	139 187,00		139 187,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	141 842,30		141 842,30
2031	Frais d'études	15 475,80		15 475,80
2033	Frais d'insertion	6 048,00		6 048,00
2051	Concessions et droits similaires	49 027,31		49 027,31
2088	Autres immobilisations incorporelles	18 000,00		18 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	88 551,11		88 551,11
2111	Terrains nus	240 851,29		240 851,29
2112	Terrains de voirie	523,40		523,40
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 448,00		11 448,00
2128	Autres agencements et aménagement de te	380 709,65		380 709,65
21318	Autres batiments publics	23 015,94		23 015,94
2135	Installations générales agencements et a	1 241 158,73	3 577,36	1 237 581,37
2138	Autres constructions	20 982,82		20 982,82
2152	Installations de voirie	27 310,62		27 310,62
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	32 839,69		32 839,69
21578	Autre matériel et outillage de voirie	21 587,80		21 587,80
2158	Autres installations matériel et outilla	27 042,74		27 042,74
2182	Matériel de transport	258 549,56		258 549,56
2183	Matériel de bureau et matériel informati	259 120,62		259 120,62
2184	Mobilier	311 678,83		311 678,83
2188	Autres immobilisations corporelles	252 725,79		252 725,79
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 109 545,48	3 577,36	3 105 968,12

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2313	Constructions	1 499 017,53		1 499 017,53
2315	Installations matériels et outillage tec	1 518 538,92		1 518 538,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	3 017 556,45		3 017 556,45
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 357 495,34	3 577,36	6 353 917,98
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 357 495,34	3 577,36	6 353 917,98
13911	Subventions d'équipement transférées au	6 803,25		6 803,25
139151	Subventions d'équipement transférées au	2 676,40		2 676,40
139158	Subventions d'équipement transférées au	3 959,48		3 959,48
2128	Autres agencements et aménagement de te	639,73		639,73
2135	Installations générales agencements et a	41 689,38		41 689,38
2151	Réseaux de voirie	311,94		311,94
2158	Autres installations matériel et outilla	1 453,43		1 453,43
2184	Mobilier	5 966,72		5 966,72
2188	Autres immobilisations corporelles	1 956,08		1 956,08
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	65 456,41		65 456,41
2135	Installations générales agencements et a	2 592,00		2 592,00
2152	Installations de voirie	864,00		864,00
2313	Constructions	108,00		108,00
2315	Installations matériels et outillage tec	864,00		864,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	4 428,00		4 428,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	69 884,41		69 884,41
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 427 379,75	3 577,36	6 423 802,39
	D'INVESTISSEM			

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	2 952 111,00		2 952 111,00
10226	Taxe d'aménagement	501 764,00		501 764,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	3 453 875,00		3 453 875,00
1311	Subventions d'équipement transférables E	4 030,00		4 030,00
13151	Subventions d'équipement transférables -	8 890,00		8 890,00
13158	Subventions d'équipement transférables -	17 585,33		17 585,33
1321	Etat et Etablissements Nationaux	3 750,00		3 750,00
1322	Région	527 420,36		527 420,36
1323	Département	88 120,00		88 120,00
13251	GFP de rattachement	2 691,00		2 691,00
13258	Autres Groupements	74 538,00		74 538,00
1342	Fonds affectés à l'équipement non transf	193 433,00		193 433,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	920 457,69		920 457,69
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 772,90		2 772,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	2 772,90		2 772,90
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 377 105,59		4 377 105,59
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 377 105,59		4 377 105,59
28031	Amortissements frais d'études	7 709,13		7 709,13
28033	Amortissements frais d'insertion	941,40		941,40
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	6 411,16		6 411,16
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	20 000,00		20 000,00
2804182	Bâtiments et installations	38 000,00		38 000,00
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	2 000,00		2 000,00
28051	Concessions et droits similaires	82 114,99		82 114,99

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28121	Amortissements plantations d'arbres et d	37 855,03		37 855,03
28128	Amortissements autres agencements et amé	160 835,33		160 835,33
28132	Immeubles de rapport	103 245,02		103 245,02
28135	Amortissements installations générales a	354 776,66		354 776,66
28138	Amortissements autres constructions	20 927,92		20 927,92
28148	Amortissements autres constructions	52 024,60		52 024,60
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 016,53		9 016,53
281532	Réseaux d'assainissement	9 558,22		9 558,22
281534	Réseaux d'électrification	2 312,65		2 312,65
281538	Autres réseaux	47 243,53		47 243,53
281568	Amortissements autre matériel et outilla	14 503,71		14 503,71
281578	Amortissements autre matériel et outilla	13 801,42		13 801,42
28158	Autres installations matériel et outilla	22 123,65		22 123,65
28182	Matériel de transport	142 992,51		142 992,51
28183	Matériel de bureau et matériel informati	126 004,26		126 004,26
28184	Mobilier	69 918,38		69 918,38
28188	Amortissements autres immobilisations co	148 892,44		148 892,44
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 493 208,54		1 493 208,54
2033	Frais d'insertion	4 428,00		4 428,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	4 428,00		4 428,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 497 636,54		1 497 636,54
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 874 742,13		5 874 742,13
	D'INVESTISSEM			

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autr	1 456 288,07	183 400,15	1 272 887,92
60611	Achats non stockés de fournitures non st	245 860,60	167 183,98	78 676,62
60612	Achats non stockés de fournitures non st	1 808 915,13	582 372,02	1 226 543,11
60621	Achats non stockés de combustibles	101 454,50	19 282,53	82 171,97
60622	Achats non stockés de carburants	98 518,34	16 597,78	81 920,56
60623	Achats non stockés d'alimentation	184 997,64	31 752,66	153 244,98
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	618 493,65	40 196,10	578 297,55
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	175 757,59	3 799,80	171 957,79
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	220 445,05	20 898,38	199 546,67
60633	Achats non stockés de fournitures de voi	17 385,35	372,77	17 012,58
60636	Achats non stockés de vêtements	111 545,94	641,75	110 904,19
6064	Achats non stockés de fournitures de trava	32 885,01	849,51	32 035,50
6065	Achats non stockés de livres admini	66 678,69	111,90	66 566,79
6067	Achats non stockés de fournitures disques cas	122 961,21	2 084,66	120 876,55
6068	Achats non stockés de fournitures scolai	66 302,54		66 302,54
611	Achats non stockés d'autres matières et			
6132	Contrats prestations de services Services extérieurs - locations	494 979,37 13 721,00	171 247,76	323 731,61 13 721,00
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	74 746,38	15 259,19	59 487,19
614	Services extérieurs - charges locatives	17 825,87	2 493,54	15 332,33
615221	Bâtiments publics	18 244,49		18 244,49
615228	Autres bâtiments	4 857,60		4 857,60
615231	Voieries	426 889,17	27 347,81	399 541,36
61551	Services extérieurs - entretien et répar	40 228,29	905,00	39 323,29
61558	Services extérieurs - entretien et répar	22 332,72	2 775,96	19 556,76

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6156	Services extérieurs - maintenance	815 323,62	139 693,81	675 629,81
6161	Multirisques	106 414,44		106 414,44
617	Services extérieurs - études et recherch	190 857,56	23 949,60	166 907,96
6182	Services extérieurs - divers - documenta	17 201,04	35,80	17 165,24
6184	Services extérieurs - divers - versement	40 232,47	13 934,53	26 297,94
6188	Services extérieurs - autres	295 171,70	3 537,33	291 634,37
6225	Frais diver Indemnités au comptable et aux régisseur	1 222,23		1 222,23
6236	Rémunération d'intermédiaires et honorai	25 005,40	7 513,77	17 491,63
6227	Rémunération d'intermédiaires et honorai	34 790,00	11 388,00	23 402,00
6231	Publicité publications relations publicu	26 208,00	1 728,00	24 480,00
6232	Publicité publications relations publicu	48 519,73		48 519,73
6236	Publicité publications relations publicu	17 994,78		17 994,78
6237	Publicité publications relations publicu	21 741,75		21 741,75
6247	Transports - transports collectifs	98 274,61	2 035,39	96 239,22
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	4 789,06		4 789,06
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	3 707,46		3 707,46
6261	Frais d'affranchissement	89 343,93	17 827,77	71 516,16
6262	Frais de télécommunications	100 807,28	23 825,36	76 981,92
627	Autres services extérieurs - services ba	4 448,89	452,27	3 996,62
6281	Autres services extérieurs - concours di	54 204,56		54 204,56
6282	Autres services extérieurs - frais gardi	294,62		294,62
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	40 382,36		40 382,36
6288	Autres services extérieurs	82 362,78		76 086,78
63512	Impôts directs - taxes foncières	113 246,88	6 276,00	113 246,88

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	160,00		160,00
637	Autres impôts taxes et versements assimi	5 474,24	2 399,00	3 075,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	8 680 493,59	1 544 169,88	7 136 323,71
6218	Autre personnel extérieur au service	228 635,39		228 635,39
6331	Versement de transport	327 310,62		327 310,62
6332	Cotisations versées au FNAL	60 836,52		60 836,52
6336	Cotisation au centre national et au cent	149 711,86		149 711,86
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	36 482,77		36 482,77
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	7 851 729,00	2 942,15	7 848 786,85
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	434 851,32		434 851,32
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	1 573 321,88	440,68	1 572 881,20
64131	Personnel non titulaire - rémunération	4 626 827,25	640,26	4 626 186,99
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	45 005,58		45 005,58
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	2 537 973,13	3,00	2 537 970,13
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 688 532,54		2 688 532,54
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	183 515,56		183 515,56
6455	Charges securite sociale & prevoyance-Co	35 460,42		35 460,42
6457	Charges sécurité sociale cotisations soc	2 018,51		2 018,51
64731	Autres charges sociales allocations chôm	38 672,36		38 672,36
6474	Autres charges sociales- versements aux a	13 500,04		13 500,04
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	8 581,75	520,03	8 061,72
6488	Autres charges de personnel	15 424,98		15 424,98
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	20 858 391,48	4 546,12	20 853 845,36
703894	Reversement sur forfait post- stationneme	25,00		25,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvem	10 547,00		10 547,00
739221	FNGIR	4 121 097,00		4 121 097,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	4 131 669,00		4 131 669,00
651	Redevances pour concessions	86 135,92	10 344,38	75 791,54
6531	brevets lice			
	Indemnités des maires adjoints et conseil	269 476,88		269 476,88
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	20 803,56		20 803,56
6534	Cotisations de sécurité sociale des mair	19 297,32		19 297,32
6535	Frais de formation des maires adjoints e	2 000,00		2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	2 816,00		2 816,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l	572,21		572,21
6541	Créances admises en non-valeur	10 234,85		10 234,85
6542	Créances éteintes	2 355,90		2 355,90
6553	Contingents et participations obligatoir	714 736,16	96 580,42	618 155,74
65541	Contributions au fonds de compensation d	145 513,00		145 513,00
6558	Contingents et participations obligatoir	207 296,19		207 296,19
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS	916 000,00		916 000,00
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	30 000,00		30 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	1 463 015,85	6 739,23	1 456 276,62
65888	Autres	2,57		2,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	3 890 256,41	113 664,03	3 776 592,38
6713	Charges exceptionnelles secours et dots	48 586,40		48 586,40
6714	Charges exceptionnelles bourses et prix	46 343,39	1 450,70	44 892,69
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	24,22	24,22	
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	40 965,39		40 965,39

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6748	Autres subventions exceptionnelles	35 472,51		35 472,51
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67 6817	Charges exceptionnelles Dotations provisions dépréciation des ac	171 391,91 6 114,00	1 474,92	169 916,99 6 114,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux Amortissements et aux prov	6 114,00		6 114,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	37 738 316,39	1 663 854,95	36 074 461,44
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	1 493 208,54		1 493 208,54
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 493 208,54		1 493 208,54
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 493 208,54		1 493 208,54
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	39 231 524,93	1 663 854,95	37 567 669,98

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	76 373,97		76 373,97
6459	Remboursement sur charges de sécurité so	31 722,99	2 143,00	29 579,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	108 096,96	2 143,00	105 953,96
70311	Utilisation du domaine - concession dans	65 107,60		65 107,60
70321	Utilisation du domaine - droits stationn	181 756,37	2 848,14	178 908,23
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupa	150 547,82		150 547,82
70388	Utilisation du domaine - autres redevanc	1 712,07	1 083,16	628,91
7062	Prestation services redevances et droits	136 260,52	31 901,50	104 359,02
70631	Redevances et droits des services à cara	42 345,10	4 121,66	38 223,44
7066	Prestation services - redevances et droi	682 462,62	92 915,73	589 546,89
7067	Prestations services - redevances et dro	1 404 801,72	236 397,73	1 168 403,99
70688	Prestations de services autres prestatio	23 050,00		23 050,00
7081	Autres produits - produits des services	23 533,27	4 379,29	19 153,98
7083	Autres produits-locations diverses (autr	2 570,45	453,75	2 116,70
70846	Mise à disposition de personnel facturée	29 453,75		29 453,75
70876	Autres produits remboursement frais par	1 769,90		1 769,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	2 745 371,19	374 100,96	2 371 270,23
73111	Taxes foncières et d'habitation	19 852 317,00		19 852 317,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	85 501,00		85 501,00
73211	Attribution de compensation	4 099 159,00		4 099 159,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	141 128,00		141 128,00
73222	Fonds de solidarité des communes de la r	995 657,00		995 657,00
7343	Taxes et participations liées à urbanisa	25 430,00		25 430,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électr	396 014,81		396 014,81



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	8 304,48		8 304,48
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	1 562 663,74		1 562 663,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73				
7411	Impôts et taxes Dotation globale fonctionnement (DGF) de	27 166 175,03 6 511 654,00		27 166 175,03 6 511 654,00
74123	Dotation globale fonctionnement (DGF) de	507 111,00		507 111,00
744	FCTVA	21 450,00		21 450,00
745	Dotation spéciale au titre des institute	2 808,00		2 808,00
7461	D.G.D	84,00		84,00
74718	Autres participations de l'Etat	86 328,13		86 328,13
7478	Participations - autres organismes	2 773 050,22	966 921,99	1 806 128,23
74834	Etat compensation au titre des exonérati	62 396,00		62 396,00
74835	Etat compensation au titre des exonérat	981 118,00		981 118,00
7484	Dotation de recensement	5 472,00		5 472,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 260,00		24 260,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74				
752	Dotations et participations Autres produits de gestion courante - re	10 975 731,35 218 322,31	966 921,99 37 207,35	10 008 809,36 181 114,96
757	Autres produits de la gestion courante -	187 936,90		187 936,90
7588	Autres produits divers de gestion couran	163 539,14	11 178,80	152 360,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75				
764	Autres produits de gestion courante Produits financiers - revenus des valeur	569 798,35 8,75	48 386,15	521 412,20 8,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76				
7711	Produits financiers Produits exceptionnels sur opérations ge	1 900,00		1 900,00
7714	Produits exceptionnels sur opérations ge	2 589,07		2 589,07
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	35 793,58		35 793,58

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
773	Produits exceptionnels mandats annulés (	7 791,75		7 791,75
7788	Produits exceptionnels divers	33 825,26		33 825,26
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	81 899,66		81 899,66
7817	Reprises sur provisions pour dépréciatio	12 590,75		12 590,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 78	Reprises sur amortissements et provision	12 590,75		12 590,75
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	41 659 672,04	1 391 552,10	40 268 119,94
722	Immobilisations corporelles	52 017,28		52 017,28
777	Quote-part des subventions d'investissem	13 439,13		13 439,13
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	65 456,41		65 456,41
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	65 456,41		65 456,41
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	41 725 128,45	1 391 552,10	40 333 576,35

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLECOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		116 007,35						116 007,35		116 007,35
10222	FCrVA		35 844 512,04						38 796 623,04		38 796 623,04
10223	TLE		2 413 907,75				2 952 111,00		2 413 907,75		2 413 907,75
10226	Taxe d'aménagement		1 760 924,14				501 764,00		2 262 688,14		2 262 688,14
10227	Versement pour sous-densité		268 385,62						268 385,62		268 385,62
1022	Sous Total compte 1022		40 287 729,55				3 453 875,00		43 741 604,55		43 741 604,55
10251	Dons et legs en capital		533 772,65						533 772,65		533 772,65
1025	Sous Total compte 1025		533 772,65						533 772,65		533 772,65
102	Sous Total compte 102		40 937 509,55				3 453 875,00		44 391 384,55		44 391 384,55
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		168 282 268,51						168 282 268,51		168 282 268,51
106	Sous Total compte 106		168 282 268,51						168 282 268,51		168 282 268,51
10	Sous Total compte 10		209 219 778,06				3 453 875,00		212 673 653,06		212 673 653,06
110	Report à nouveau solde créditeur		4 497 806,49				5 863 345,15		10 361 151,64		10 361 151,64

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
11	Sous Total compte 11		4 497 806,49		5 863 345,15				10 361 151,64		10 361 151,64
12	Résultat exercice excéd déficit		5 863 345,15	5 863 345,15				5 863 345,15			0,00
12	Sous Total compte 12		5 863 345,15	5 863 345,15				5 863 345,15			0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		31 606,50	1 606,50		4 030,00		1 606,50	35 636,50		34 030,00
13151	Subv équipt transf GFP		13 402,00			8 890,00			22 292,00		22 292,00
13158	rattachement Subv équipt transf autres groupements		28 616,38			17 585,33			46 201,71		46 201,71
1315	Sous Total compte 1315		42 018,38			26 475,33			68 493,71		68 493,71
131	Sous Total compte 131		73 624,88	1 606,50		30 505,33		1 606,50	104 130,21		102 523,71
1321	Etat et EPN		5 502 246,50			3 750,00			5 505 996,50		5 505 996,50
1322	Région		7 510 599,72			527 420,36			8 038 020,08		8 038 020,08
1323	Dépt		2 168 897,02			88 120,00			2 257 017,02		2 257 017,02
13251	GFP de rattachement		1 874 804,95			2 691,00			1 877 495,95		1 877 495,95
13258	Autres groupements		33 361,66			74 538,00			107 899,66		107 899,66

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1325	Sous Total compte 1325		1 908 166,61				77 229,00		1 985 395,61		1 985 395,61
1326	Autres EPL		118 526,46						118 526,46		118 526,46
1328	Autres		2 494 256,07						2 494 256,07		2 494 256,07
132	Sous Total compte 132		19 702 692,38				696 519,36		20 399 211,74		20 399 211,74
1342	Fds affectés équipt non transf amendes pol		1 537 965,79				193 433,00		1 731 398,79		1 731 398,79
1348	Autres fonds affect équipt non transf		19 000,00						19 000,00		19 000,00
134	Sous Total compte 134		1 556 965,79				193 433,00		1 750 398,79		1 750 398,79
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	15 803,25			1 606,50	6 803,25		22 606,50	1 606,50	21 000,00	
139151	Subv équipt transf - GFP de rattach	2 990,40				2 676,40		5 666,80		5 666,80	
139158	Subv équipt transf - autres Grp	5 017,33				3 959,48		8 976,81		8 976,81	
13915	Sous Total compte 13915	8 007,73				6 635,88		14 643,61		14 643,61	
1391	Sous Total compte 1391	23 810,98			1 606,50	13 439,13		37 250,11	1 606,50	35 643,61	
139	Sous Total compte 139	23 810,98			1 606,50	13 439,13		37 250,11	1 606,50	35 643,61	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13	Sous Total	23 810,98	21 333 283,05	1 606,50	1 606,50	13 439,13	920 457,69	38 856,61	22 255 347,24		22 216 490,63
165	compte 13										
	Dép et caution reçus		24 030,56			2 655,30	2 772,90	2 655,30	26 803,46		24 148,16
16818	Autres empts		1 052 104,10			139 187,00		139 187,00	1 052 104,10		912 917,10
	- autres prêteurs										
1681	Sous Total		1 052 104,10			139 187,00		139 187,00	1 052 104,10		912 917,10
168	compte 1681										
	Sous Total		1 052 104,10			139 187,00		139 187,00	1 052 104,10		912 917,10
16	compte 168										
	Sous Total		1 076 134,66			141 842,30	2 772,90	141 842,30	1 078 907,56		937 065,26
192	compte 16										
	Plus ou moins-values		4 114 813,20						4 114 813,20		4 114 813,20
	cessions immo										
193	Autres neutralisations	432 270,24						432 270,24		432 270,24	
	et régularisation										
19	Sous Total	432 270,24	4 114 813,20					432 270,24	4 114 813,20		3 682 542,96
	compte 19										
	Total classe 1	456 081,22	246 105 160,61	5 864 951,65	5 864 951,65	155 281,43	4 377 105,59	6 476 314,30	256 347 217,85	467 913,85	250 338 817,40
2031	Frais d'études	105 510,70				15 475,80		120 986,50		120 986,50	
2033	Frais d'insertion	6 310,80				6 048,00	4 428,00	12 358,80	4 428,00	7 930,80	
203	Sous Total	111 821,50				21 523,80	4 428,00	133 345,30	4 428,00	128 917,30	
	compte 203										

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	32 055,71			32 055,71			32 055,71	32 055,71		0,00
204158	Sous Total compte 204158	32 055,71			32 055,71			32 055,71	32 055,71		0,00
20415	Sous Total compte 20415	32 055,71			32 055,71			32 055,71	32 055,71		0,00
204171	Biens mobiliers, matériel et études	100 000,00						100 000,00		100 000,00	
20417	Sous Total compte 20417	100 000,00						100 000,00		100 000,00	
204182	Bâtiments et installations	570 000,00						570 000,00		570 000,00	
204183	Projet d'infrastructure d'intérêt natio	30 000,00						30 000,00		30 000,00	
20418	Sous Total compte 20418	600 000,00						600 000,00		600 000,00	
2041	Sous Total compte 2041	732 055,71			32 055,71			732 055,71	32 055,71	700 000,00	
204	Sous Total compte 204	732 055,71			32 055,71			732 055,71	32 055,71	700 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	428 996,60				49 027,31		478 023,91		478 023,91	
205	Sous Total compte 205	428 996,60				49 027,31		478 023,91		478 023,91	
2088	Autres immobilisations incorporelles	8 000,00				18 000,00		26 000,00		26 000,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
208	Sous Total compte 208	8 000,00				18 000,00		26 000,00		26 000,00	
20	Sous Total compte 20	1 280 873,81			32 055,71	88 551,11	4 428,00	1 369 424,92	36 483,71	1 332 941,21	
2111	Terrains nus	1 489 137,44				240 851,29		1 729 988,73		1 729 988,73	
2112	Terrains de voirie	281 264,43				523,40		281 787,83		281 787,83	
2113	Terr aménagés autres que voirie	3 291 652,87						3 291 652,87		3 291 652,87	
2115	Terrains bâtis	6 375 098,76						6 375 098,76		6 375 098,76	
2116	Cimetières	786 110,33						786 110,33		786 110,33	
2118	Autres terrains	199 888,39						199 888,39		199 888,39	
211	Sous Total compte 211	12 423 152,22				241 374,69		12 664 526,91		12 664 526,91	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	757 100,48				11 448,00		768 548,48		768 548,48	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	4 825 060,56				381 349,38		5 206 409,94		5 206 409,94	
212	Sous Total compte 212	5 582 161,04				392 797,38		5 974 958,42		5 974 958,42	
21311	Hôtel de ville	8 668 340,25		16 258,44				8 684 598,69		8 684 598,69	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21312	Batiments scolaires	34 994 293,44		10 392 473,25				45 386 766,69		45 386 766,69	
21316	Construct-batiments publics-equip cimet	865 282,66						865 282,66		865 282,66	
21318	Autres batiments publics	85 411 370,17		3 271 890,44		23 015,94		88 706 276,55		88 706 276,55	
2131	Sous Total compte 2131	129 939 286,52		13 680 622,13		23 015,94		143 642 924,59		143 642 924,59	
2132	Immeubles de rapport	2 064 900,18						2 064 900,18		2 064 900,18	
2135	Instal gales agentct amégts const .	5 906 242,80		41 241,53		1 285 440,11	3 577,36	7 232 924,44	3 577,36	7 229 347,08	
2138	Autres constructions	314 918,43		624,00		20 982,82		336 525,25		336 525,25	
213	Sous Total compte 213	138 225 347,93		13 722 487,66		1 329 438,87	3 577,36	153 277 274,46	3 577,36	153 273 697,10	
2148	Construct sol autrui - autres constructs	780 369,15						780 369,15		780 369,15	
214	Sous Total compte 214	780 369,15						780 369,15		780 369,15	
2151	Réseaux de voirie	40 263 217,84		1 900 014,52		311,94		42 163 544,30		42 163 544,30	
2152	Installations de voirie	2 944 850,66		47 082,54		28 174,62		3 020 107,82		3 020 107,82	
21531	Réseaux adduction eau	279 627,59						279 627,59		279 627,59	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21532	Réseaux assainissement	286 746,51				286 746,51		286 746,51	
21534	Réseaux électrifcation	81 789,27				81 789,27		81 789,27	
21538	Autres réseaux	12 354 503,77				12 354 503,77		12 354 503,77	
2153	Sous Total	13 002 667,14				13 002 667,14		13 002 667,14	
21568	Autre mat	259 018,05		32 839,69		291 857,74		291 857,74	
	outil incendie								
	def civ								
2156	Sous Total	259 018,05		32 839,69		291 857,74		291 857,74	
	compte 2156								
21571	Mat outil	89 720,60				89 720,60		89 720,60	
	voirie mat								
	roulant								
21578	Autre mat et outillage de voirie	236 605,57		21 587,80		258 193,37		258 193,37	
2157	Sous Total	326 326,17		21 587,80		347 913,97		347 913,97	
	compte 2157								
2158	Autres instal	433 976,90		28 496,17		462 473,07		462 473,07	
	mat outil tech								
215	Sous Total	57 230 056,76		111 410,22		59 288 564,04		59 288 564,04	
	compte 215								
2161	Oeuvres et objets d'art	31 511,00				31 511,00		31 511,00	
216	Sous Total	31 511,00				31 511,00		31 511,00	
	compte 216								

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21718	Autres terrains	1 067,14						1 067,14		1 067,14	
2171	Sous Total compte 2171	1 067,14						1 067,14		1 067,14	
217	Sous Total compte 217	1 067,14						1 067,14		1 067,14	
2181	Instal gales agentct amngts divers	10 556,31						10 556,31		10 556,31	
2182	Mat de transport	2 941 531,74				258 549,56		3 200 081,30		3 200 081,30	
2183	Mat bureau mat informatique	777 302,77				259 120,62		1 036 423,39		1 036 423,39	
2184	Mobilier	1 093 281,10				317 645,55		1 410 926,65		1 410 926,65	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 658 212,08				254 681,87		2 912 893,95		2 912 893,95	
218	Sous Total compte 218	7 480 884,00				1 089 997,60		8 570 881,60		8 570 881,60	
21	Sous Total compte 21	221 754 549,24		15 669 584,72	3 577,36	3 165 018,76		240 589 152,72	3 577,36	240 585 575,36	
2313	Constructions	13 780 582,66			13 780 582,66	1 499 125,53		15 279 708,19	13 780 582,66	1 499 125,53	
2315	Instal mat outill techn	1 889 002,06		58 095,00	1 947 097,06	1 519 402,92		3 466 499,98	1 947 097,06	1 519 402,92	
231	Sous Total compte 231	15 669 584,72		58 095,00	15 727 679,72	3 018 528,45		18 746 208,17	15 727 679,72	3 018 528,45	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
23	Sous Total compte 23	15 669 584,72		58 095,00	15 727 679,72	3 018 528,45		18 746 208,17	15 727 679,72	3 018 528,45	
2421	Immob mises à dispo Région (ensgt)	314 502,80						314 502,80		314 502,80	
2422	Immob mises à dispo Dépt (ensgt)	501 878,48						501 878,48		501 878,48	
2423	Immob mises à dispo EPCI	12 739 432,79						12 739 432,79		12 739 432,79	
242	Sous Total compte 242	13 555 814,07						13 555 814,07		13 555 814,07	
2492	Mises à dispo transf compétences	4 921 269,65						4 921 269,65		4 921 269,65	
249	Sous Total compte 249	4 921 269,65						4 921 269,65		4 921 269,65	
24	Sous Total compte 24	13 555 814,07	4 921 269,65					13 555 814,07	4 921 269,65	8 634 544,42	
266	Autres formes de participation	696,00						696,00		696,00	
26	Sous Total compte 26	696,00						696,00		696,00	
28031	Amort frais études		13 815,86				7 709,13		21 524,99		21 524,99
28033	Amort frais d'insertion		376,56				941,40		1 317,96		1 317,96
2803	Sous Total compte 2803		14 192,42				8 650,53		22 842,95		22 842,95

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804158	Biens mobiliers, matériel et études		25 644,55	32 055,71		32 055,71	32 055,71		0,00
2804158	Sous Total compte 2804158		25 644,55	32 055,71		32 055,71	32 055,71		0,00
280415	Sous Total compte 280415		25 644,55	32 055,71		32 055,71	32 055,71		0,00
280417	Biens mobiliers, matériel et études	73 334,00			20 000,00		93 334,00		93 334,00
280417	Sous Total compte 280417	73 334,00			20 000,00		93 334,00		93 334,00
280418	Bâtiments et installations	380 666,00			38 000,00		418 666,00		418 666,00
280418	Projets d'infrastructure d'intérêt nat				2 000,00		2 000,00		2 000,00
280418	Sous Total compte 280418	380 666,00			40 000,00		420 666,00		420 666,00
28041	Sous Total compte 28041	479 644,55		32 055,71	66 411,16	32 055,71	546 055,71		514 000,00
2804	Sous Total compte 2804	479 644,55		32 055,71	66 411,16	32 055,71	546 055,71		514 000,00
28051	Concessions et droits similaires	332 993,47			82 114,99		415 108,46		415 108,46
2805	Sous Total compte 2805	332 993,47			82 114,99		415 108,46		415 108,46
28088	Autres immobilisations incorporelles	8 000,00					8 000,00		8 000,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2808	Sous Total compte 2808		8 000,00						8 000,00		8 000,00
280	Sous Total compte 280		834 830,44	32 055,71			157 176,68	32 055,71	992 007,12		959 951,41
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		144 886,87				37 855,03		182 741,90		182 741,90
28128	Amort autres agencet amégat terr		611 662,82				160 835,33		772 498,15		772 498,15
2812	Sous Total compte 2812		756 549,69				198 690,36		955 240,05		955 240,05
28132	Immeubles de rapport		835 946,81				103 245,02		939 191,83		939 191,83
28135	Amort instal gales agencet amégat constru	1 780 864,60					354 776,66		2 135 641,26		2 135 641,26
28138	Amort autres constructions		61 540,34				20 927,92		82 468,26		82 468,26
2813	Sous Total compte 2813	2 678 351,75					478 949,60		3 157 301,35		3 157 301,35
28148	Amort autres constructions		364 173,79				52 024,60		416 198,39		416 198,39
2814	Sous Total compte 2814	364 173,79					52 024,60		416 198,39		416 198,39
28151	Réseaux de voirie		444 176,08						444 176,08		444 176,08
28152	Installations de voirie		828 099,94						828 099,94		828 099,94

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281531	Réseaux adduction eau		40 435,39		9 016,53		49 451,92		49 451,92
281532	Réseaux assainissement		29 671,64		9 558,22		39 229,86		39 229,86
281534	Réseaux électrification		22 255,55		2 312,65		24 568,20		24 568,20
281538	Autres réseaux		758 369,36		47 243,53		805 612,89		805 612,89
28153	Sous Total compte 28153		850 731,94		68 130,93		918 862,87		918 862,87
281568	Amort aut matér outill incend déf civile		198 627,96		14 503,71		213 131,67		213 131,67
28156	Sous Total compte 28156		198 627,96		14 503,71		213 131,67		213 131,67
281571	Mat roulant		89 720,60				89 720,60		89 720,60
281578	Amort autre mat outillage de voirie		168 814,58		13 801,42		182 616,00		182 616,00
28157	Sous Total compte 28157		258 535,18		13 801,42		272 336,60		272 336,60
28158	Autres instal mat outill tech		194 141,30		22 123,65		216 264,95		216 264,95
2815	Sous Total compte 2815		2 774 312,40		118 559,71		2 892 872,11		2 892 872,11
28181	Instal gales agentct amngts divers		10 556,31				10 556,31		10 556,31

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28182	Mat de transport		2 436 152,37				142 992,51		2 579 144,88		2 579 144,88
28183	Mat bureau mat informatique		374 432,18				126 004,26		500 436,44		500 436,44
28184	Mobilier		521 885,81				69 918,38		591 804,19		591 804,19
28188	Amort autres immobilisations corporelles		1 552 586,17	83,34	83,34		148 892,44	83,34	1 701 561,95		1 701 478,61
2818	Sous Total compte 2818		4 895 612,84	83,34	83,34		487 807,59	83,34	5 383 503,77		5 383 420,43
281	Sous Total compte 281		11 469 000,47	83,34	83,34		1 336 031,86	83,34	12 805 115,67		12 805 032,33
28	Sous Total compte 28		12 303 830,91	32 139,05	83,34		1 493 208,54	32 139,05	13 797 122,79		13 764 983,74
	Total classe 2	252 261 517,84	17 225 100,56	15 759 818,77	15 759 818,77	6 272 098,32	1 501 213,90	274 293 434,93	34 486 133,23	258 493 555,09	18 686 253,39
4011	Fournisseurs		465 018,20	7 196 311,49	6 887 294,52			7 196 311,49	7 352 312,72		156 001,23
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		16 041,67	1 912,08	3 602,36			1 912,08	19 644,03		17 731,95
4017	Sous Total compte 4017		16 041,67	1 912,08	3 602,36			1 912,08	19 644,03		17 731,95
401	Sous Total compte 401		481 059,87	7 198 223,57	6 890 896,88			7 198 223,57	7 371 956,75		173 733,18
4041	Fournis immob			6 215 119,04	6 215 653,04			6 215 119,04	6 215 653,04		534,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40471	Fournis immob - retenues de garantie		68 901,85	59 186,97	39 458,32			59 186,97	108 360,17		49 173,20
4047	Sous Total compte 4047		68 901,85	59 186,97	39 458,32			59 186,97	108 360,17		49 173,20
404	Sous Total compte 404		68 901,85	6 274 306,01	6 255 111,36			6 274 306,01	6 324 013,21		49 707,20
408	Fournis factures non parvenues		1 634 882,31	1 634 882,31	1 909 133,27			1 634 882,31	3 544 015,58		1 909 133,27
40	Sous Total compte 40		2 184 844,03	15 107 411,89	15 055 141,51			15 107 411,89	17 239 985,54		2 132 573,65
4111	Redevables - amiable	106 399,40		318 852,27	295 247,20			425 251,67	295 247,20	130 004,47	
4116	Redevables - contentieux	74 943,98		57 320,57	66 952,83			132 264,55	66 952,83	65 311,72	
411	Sous Total compte 411	181 343,38		376 172,84	362 200,03			557 516,22	362 200,03	195 316,19	
4141	Locataires acquéreurs	56 655,21		157 672,86	156 689,43			214 328,07	156 689,43	57 638,64	
4146	Locataires - locat - amiable										0,00
	Locataires - acquéreurs			942,08	942,08			942,08	942,08		
414	Sous Total compte 414	56 655,21		158 614,94	157 631,51			215 270,15	157 631,51	57 638,64	
4181	Redevables produits non encore facturés	1 338 453,43		313 197,66	1 338 453,43			1 651 651,09	1 338 453,43	313 197,66	
418	Sous Total compte 418	1 338 453,43		313 197,66	1 338 453,43			1 651 651,09	1 338 453,43	313 197,66	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
41	Sous Total compte 41	1 576 452,02		847 985,44	1 858 284,97			2 424 437,46	1 858 284,97	566 152,49	
421	Personnel - rémunérations dues			11 911 838,91	11 912 016,42			11 911 838,91	11 912 016,42		177,51
427	Personnel - oppositions			42 779,71	42 779,71			42 779,71	42 779,71		0,00
42	Sous Total compte 42			11 954 618,62	11 954 796,13			11 954 618,62	11 954 796,13		177,51
431	Sécurité sociale			5 013 240,00	5 013 240,00			5 013 240,00	5 013 240,00		0,00
437	Autres organismes sociaux		237,10	3 876 364,35	3 876 127,25			3 876 364,35	3 876 364,35		0,00
4387	Organismes sociaux - produits à recevoir			5 460,44				5 460,44		5 460,44	
438	Sous Total compte 438			5 460,44				5 460,44		5 460,44	
43	Sous Total compte 43		237,10	8 895 064,79	8 889 367,25			8 895 064,79	8 889 604,35	5 460,44	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			255 591,87	255 591,87			255 591,87	255 591,87		0,00
442	Sous Total compte 442			255 591,87	255 591,87			255 591,87	255 591,87		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			10 547,00	10 547,00			10 547,00	10 547,00		0,00
4431	Sous Total compte 4431			10 547,00	10 547,00			10 547,00	10 547,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44331	Opér particulières avec Département_Dép			13 435,13	13 435,13			13 435,13	13 435,13		0,00
4433	Sous Total compte 4433			13 435,13	13 435,13			13 435,13	13 435,13		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			4 121 097,00	4 121 097,00			4 121 097,00	4 121 097,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434			4 121 097,00	4 121 097,00			4 121 097,00	4 121 097,00		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			109 134,75	109 134,75			109 134,75	109 134,75		0,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	8 520,27		11 844,29	19 956,24			20 364,56	19 956,24	408,32	
44356	Opér particul grp recettes contentieux	1 474,45		18 304,28	152,25			19 778,73	152,25	19 626,48	
4435	Sous Total compte 4435	9 994,72		139 283,32	129 243,24			149 278,04	129 243,24	20 034,80	
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			916 000,00	916 000,00			916 000,00	916 000,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			916 000,00	916 000,00			916 000,00	916 000,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses		4 400,00	667 083,73	662 683,73			667 083,73	667 083,73		0,00
4438	Sous Total compte 4438		4 400,00	667 083,73	662 683,73			667 083,73	667 083,73		0,00
443	Sous Total compte 443	9 994,72	4 400,00	5 867 446,18	5 853 006,10			5 877 440,90	5 857 406,10	20 034,80	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Balance d'entrée		Opérations non-Budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
447	Autres impôts taxes versements assimilés			190 081,80	190 081,80	190 081,80	190 081,80		0,00
4487	Produits à recevoir			491 466,58		491 466,58		491 466,58	
448	Sous Total compte 448			491 466,58		491 466,58		491 466,58	
44	Sous Total	9 994,72	4 400,00	6 804 586,43	6 298 679,77	6 814 581,15	6 303 079,77	511 501,38	
4643	vacations encaissées à reverser			100,00	100,00	100,00	100,00		0,00
464	Sous Total compte 464			100,00	100,00	100,00	100,00		0,00
466	Excédent de versement		1 723,52	27 722,56	26 785,87	27 722,56	28 509,39		786,83
46711	Autres comptes créditeurs		17 829,50	1 905 603,76	1 900 150,97	1 905 603,76	1 917 980,47		12 376,71
4671	Sous Total		17 829,50	1 905 603,76	1 900 150,97	1 905 603,76	1 917 980,47		12 376,71
46721	compte 4671 Débiteurs	100 827,90		385 620,48	321 139,22	486 448,38	321 139,22	165 309,16	
46726	divers - amiable Débiteurs	11 336,52		16 414,03	17 383,31	27 750,55	17 383,31	10 367,24	
4672	contentieux divers -								
4672	Sous Total	112 164,42		402 034,51	338 522,53	514 198,93	338 522,53	175 676,40	
467	compte 4672								
467	Sous Total	112 164,42	17 829,50	2 307 638,27	2 238 673,50	2 419 802,69	2 256 503,00	163 299,69	
467	compte 467								

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46	Sous Total compte 46	112 164,42	19 553,02	2 335 460,83	2 265 559,37			2 447 625,25	2 285 112,39	162 512,86	
4711	Verst des régisseurs			2 111 395,58	2 111 395,58			2 111 395,58	2 111 395,58		0,00
4712	Virements réimputés		3 240,46	18 599,57	18 599,57			18 599,57	21 840,03		3 240,46
47131	Raet : verst contrib directes			19 963 248,00	19 963 248,00			19 963 248,00	19 963 248,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			6 511 654,00	6 511 654,00			6 511 654,00	6 511 654,00		0,00
47134	Raet : subv			1 849 020,20	1 849 020,20			1 849 020,20	1 849 020,20		0,00
47138	Raet : autres			13 957 720,33	13 957 720,33			13 957 720,33	13 957 720,33		0,00
4713	Sous Total compte 4713			42 281 642,53	42 281 642,53			42 281 642,53	42 281 642,53		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			2 894,34	2 902,09			2 894,34	2 902,09		7,75
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		12 485,99	36 189,76	23 703,77			36 189,76	36 189,76		0,00
47141	Sous Total compte 47141		12 485,99	39 084,10	26 605,86			39 084,10	39 091,85		7,75
4714	Sous Total compte 4714		12 485,99	39 084,10	26 605,86			39 084,10	39 091,85		7,75
4718	Autres recettes à régulariser			15 339,96	15 339,96			15 339,96	15 339,96		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471		15 726,45	44 466 061,74	44 453 583,50			44 466 061,74	44 469 309,95		3 248,21
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			4 500,15	4 500,15			4 500,15	4 500,15		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			14 333,79	14 333,79			14 333,79	14 333,79		0,00
472	Sous Total compte 472			18 833,94	18 833,94			18 833,94	18 833,94		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés			170,66	170,66			170,66	170,66		0,00
478	Sous Total compte 478			170,66	170,66			170,66	170,66		0,00
47	Sous Total compte 47		15 726,45	44 485 066,34	44 472 588,10			44 485 066,34	44 488 314,55		3 248,21
4911	Prov dépréciat comptes redevables (nb)		46 380,00	12 590,75	6 114,00			12 590,75	52 494,00		39 903,25
491	Sous Total compte 491		46 380,00	12 590,75	6 114,00			12 590,75	52 494,00		39 903,25
49	Sous Total compte 49		46 380,00	12 590,75	6 114,00			12 590,75	52 494,00		39 903,25
	Total classe 4	1 698 611,16	2 271 140,60	90 442 785,09	90 800 531,10			92 141 396,25	93 071 671,70	1 258 790,71	2 189 066,16
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			8 192,37	8 192,37			8 192,37	8 192,37		0,00
51172	Chèques impayés			467,42	467,42			467,42	467,42		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5117	Sous Total compte 5117			467,42	467,42			467,42	467,42		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			1 754,17	1 506,64			1 754,17	1 506,64	247,53	
511	Sous Total compte 511			10 413,96	10 166,43			10 413,96	10 166,43	247,53	
515	Compte au trésor	11 178 756,89		40 893 102,95	38 318 960,10			52 071 859,84	38 318 960,10	13 752 899,74	
51	Sous Total compte 51	11 178 756,89		40 903 516,91	38 329 126,53			52 082 273,80	38 329 126,53	13 753 147,27	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	5 754,66		2 445,98	2 044,24			8 200,64	2 044,24	6 156,40	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	680,00		200,00	400,00			880,00	400,00	480,00	
541	Sous Total compte 541	6 434,66		2 645,98	2 444,24			9 080,64	2 444,24	6 636,40	
54	Sous Total compte 54	6 434,66		2 645,98	2 444,24			9 080,64	2 444,24	6 636,40	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 563 092,95	1 563 092,95			1 563 092,95	1 563 092,95		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			141 396,76	141 396,76			141 396,76	141 396,76		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			10 234,85	10 234,85			10 234,85	10 234,85		0,00
587	Sous Total compte 587			10 234,85	10 234,85			10 234,85	10 234,85		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLENOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
588	Autres virements internes			9 513,64	9 513,64			9 513,64	9 513,64		0,00
58	Sous Total compte 58			1 724 238,20	1 724 238,20			1 724 238,20	1 724 238,20		0,00
	Total classe 5	11 185 191,55		42 630 401,09	40 055 808,97			53 815 592,64	40 055 808,97	13 759 783,67	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag			1 456 288,07	183 400,15			1 456 288,07	183 400,15	1 272 887,92	
604	Sous Total compte 604			1 456 288,07	183 400,15			1 456 288,07	183 400,15	1 272 887,92	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist			245 860,60	167 183,98			245 860,60	167 183,98	78 676,62	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect			1 808 915,13	582 372,02			1 808 915,13	582 372,02	1 226 543,11	
6061	Sous Total compte 6061			2 054 775,73	749 556,00			2 054 775,73	749 556,00	1 305 219,73	
60621	Achts non stkés combustibles			101 454,50	19 282,53			101 454,50	19 282,53	82 171,97	
60622	Achts non stkés carburants			98 518,34	16 597,78			98 518,34	16 597,78	81 920,56	
60623	Achts non stkés d'aliment			184 997,64	31 752,66			184 997,64	31 752,66	153 244,98	
60628	Achts autres fournit non stkées			618 493,65	40 196,10			618 493,65	40 196,10	578 297,55	
6062	Sous Total compte 6062			1 003 464,13	107 829,07			1 003 464,13	107 829,07	895 635,06	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60631	Achts non stkés fournit entretien			175 757,59	3 799,80	175 757,59	3 799,80	171 957,79	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt			220 445,05	20 898,38	220 445,05	20 898,38	199 546,67	
60633	Achts non stkés fournit voirie			17 385,35	372,77	17 385,35	372,77	17 012,58	
60636	Achts non stkés vêtements travail			111 545,94	641,75	111 545,94	641,75	110 904,19	
6063	Sous Total compte 6063			525 133,93	25 712,70	525 133,93	25 712,70	499 421,23	
6064	Achts non stkés fournit admin			32 885,01	849,51	32 885,01	849,51	32 035,50	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes			66 678,69	111,90	66 678,69	111,90	66 566,79	
6067	Achts non stkés fournit scolaires			122 961,21	2 084,66	122 961,21	2 084,66	120 876,55	
6068	Achts non mat et fourn			66 302,54		66 302,54		66 302,54	
606	Sous Total compte 606			3 872 201,24	886 143,84	3 872 201,24	886 143,84	2 986 057,40	
60	Sous Total compte 60			5 328 489,31	1 069 543,99	5 328 489,31	1 069 543,99	4 258 945,32	
611	Contrats prestations de services			494 979,37	171 247,76	494 979,37	171 247,76	323 731,61	
6132	Locations immobilières			13 721,00		13 721,00		13 721,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6135	Locations mobilières					74 746,38	15 259,19	74 746,38	15 259,19	59 487,19	
613	Sous Total compte 613					88 467,38	15 259,19	88 467,38	15 259,19	73 208,19	
614	Charges locatives et de copropriété					17 825,87	2 493,54	17 825,87	2 493,54	15 332,33	
615221	Bâtiments publics					18 244,49		18 244,49		18 244,49	
615228	Autres bâtiments					4 857,60		4 857,60		4 857,60	
61522	Sous Total compte 61522					23 102,09		23 102,09		23 102,09	
615231	Voieries					426 889,17	27 347,81	426 889,17	27 347,81	399 541,36	
61523	Sous Total compte 61523					426 889,17	27 347,81	426 889,17	27 347,81	399 541,36	
6152	Sous Total compte 6152					449 991,26	27 347,81	449 991,26	27 347,81	422 643,45	
61551	Entretien réparations matériel roulant					40 228,29	905,00	40 228,29	905,00	39 323,29	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					22 332,72	2 775,96	22 332,72	2 775,96	19 556,76	
6155	Sous Total compte 6155					62 561,01	3 680,96	62 561,01	3 680,96	58 880,05	
6156	Maintenance					815 323,62	139 693,81	815 323,62	139 693,81	675 629,81	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615	Sous Total compte 615					1 327 875,89	170 722,58	1 327 875,89	170 722,58	1 157 153,31	
6161	Multirisques					106 414,44		106 414,44		106 414,44	
616	Sous Total compte 616					106 414,44		106 414,44		106 414,44	
617	Etudes et recherches					190 857,56	23 949,60	190 857,56	23 949,60	166 907,96	
6182	Divers doc générale et technique					17 201,04	35,80	17 201,04	35,80	17 165,24	
6184	Divers verst à organismes formation					40 232,47	13 934,53	40 232,47	13 934,53	26 297,94	
6188	Autres frais divers					295 171,70	3 537,33	295 171,70	3 537,33	291 634,37	
618	Sous Total compte 618					352 605,21	17 507,66	352 605,21	17 507,66	335 097,55	
61	Sous Total compte 61					2 579 025,72	401 180,33	2 579 025,72	401 180,33	2 177 845,39	
6218	Autre personnel extérieur au service					228 635,39		228 635,39		228 635,39	
621	Sous Total compte 621					228 635,39		228 635,39		228 635,39	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					1 222,23		1 222,23		1 222,23	
6226	Rému interméd honoraires					25 005,40	7 513,77	25 005,40	7 513,77	17 491,63	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6227	Rému interméd honoraires					34 790,00	11 388,00	34 790,00	11 388,00	23 402,00	
622	frais act cont										
622	Sous Total compte 622					61 017,63	18 901,77	61 017,63	18 901,77	42 115,86	
6231	Pub public relat publ					26 208,00	1 728,00	26 208,00	1 728,00	24 480,00	
6232	annonces insert										
6232	Pub public relat publ fêtes					48 519,73		48 519,73		48 519,73	
6236	cérémonies Pub public relat publ										
6236	catalog imprimés					17 994,78		17 994,78		17 994,78	
6237	Pub public relat publ publications					21 741,75		21 741,75		21 741,75	
623	Sous Total compte 623					114 464,26	1 728,00	114 464,26	1 728,00	112 736,26	
6247	Transports collectifs					98 274,61	2 035,39	98 274,61	2 035,39	96 239,22	
624	Sous Total compte 624					98 274,61	2 035,39	98 274,61	2 035,39	96 239,22	
6251	Déplacés missions					4 789,06		4 789,06		4 789,06	
	récep - voyage déplacés										
6256	Déplacés missions récep					3 707,46		3 707,46		3 707,46	
625	- missions Sous Total compte 625					8 496,52		8 496,52		8 496,52	
6261	Frais d'affranchissement					89 343,93	17 827,77	89 343,93	17 827,77	71 516,16	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6262	Frais de télécommunication					100 807,28	23 825,36	100 807,28	23 825,36	76 981,92	
626	Sous Total compte 626					190 151,21	41 653,13	190 151,21	41 653,13	148 498,08	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					4 448,89	452,27	4 448,89	452,27	3 996,62	
6281	Aut serv extér concours divers					54 204,56		54 204,56		54 204,56	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					294,62		294,62		294,62	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					40 382,36		40 382,36		40 382,36	
6288	Autres serv extér					82 362,78	6 276,00	82 362,78	6 276,00	76 086,78	
628	Sous Total compte 628					177 244,32	6 276,00	177 244,32	6 276,00	170 968,32	
62	Sous Total compte 62					882 732,83	71 046,56	882 732,83	71 046,56	811 686,27	
6331	Verst de transport					327 310,62		327 310,62		327 310,62	
6332	Cotisations versées au FNAL					60 836,52		60 836,52		60 836,52	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					149 711,86		149 711,86		149 711,86	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					36 482,77		36 482,77		36 482,77	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
633	Sous Total compte 633					574 341,77		574 341,77		574 341,77	
63512	Impôts directs - taxes foncières			113 246,88		113 246,88		113 246,88		113 246,88	
6351	Sous Total compte 6351			113 246,88		113 246,88		113 246,88		113 246,88	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules			160,00		160,00		160,00		160,00	
635	Sous Total compte 635			113 406,88		113 406,88		113 406,88		113 406,88	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org			5 474,24		5 474,24	2 399,00	5 474,24	2 399,00	3 075,24	
63	Sous Total compte 63			693 222,89		693 222,89	2 399,00	693 222,89	2 399,00	690 823,89	
64111	Persl titulaire_rémun principale			7 851 729,00		7 851 729,00	2 942,15	7 851 729,00	2 942,15	7 848 786,85	
64112	Persl titular_NBI supplt fami indem rés			434 851,32		434 851,32		434 851,32		434 851,32	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités			1 573 321,88		1 573 321,88	440,68	1 573 321,88	440,68	1 572 881,20	
6411	Sous Total compte 6411			9 859 902,20		9 859 902,20	3 382,83	9 859 902,20	3 382,83	9 856 519,37	
64131	Persel non titulaire - rémunération			4 626 827,25		4 626 827,25	640,26	4 626 827,25	640,26	4 626 186,99	
6413	Sous Total compte 6413			4 626 827,25		4 626 827,25	640,26	4 626 827,25	640,26	4 626 186,99	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6417	Persel non titulaire rémun					45 005,58		45 005,58		45 005,58	
6419	Rembst apprentis rémunérations du persel				76 373,97		76 373,97		76 373,97		76 373,97
641	Sous Total compte 641				80 397,06	14 531 735,03	80 397,06	14 531 735,03	80 397,06	14 451 337,97	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF				3,00	2 537 973,13	3,00	2 537 973,13	3,00	2 537 970,13	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					2 688 532,54		2 688 532,54		2 688 532,54	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					183 515,56		183 515,56		183 515,56	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					35 460,42		35 460,42		35 460,42	
6457	Charges sécu cotisations apprentissage					2 018,51		2 018,51		2 018,51	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance					2 143,00	31 722,99	2 143,00	31 722,99		29 579,99
645	Sous Total compte 645				31 725,99	5 449 643,16	31 725,99	5 449 643,16	31 725,99	5 417 917,17	
64731	Autres charges soc alloc chômage					38 672,36		38 672,36		38 672,36	
6473	Sous Total compte 6473					38 672,36		38 672,36		38 672,36	
6474	Autres charges sociales-versements aux					13 500,04		13 500,04		13 500,04	
a											

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6475	Autres charges sociales médecine travail					8 581,75	520,03	8 581,75	520,03	8 061,72	
647	Sous Total compte 647					60 754,15	520,03	60 754,15	520,03	60 234,12	
6488	Autres charges de personnel					15 424,98		15 424,98		15 424,98	
648	Sous Total compte 648					15 424,98		15 424,98		15 424,98	
64	Sous Total compte 64					20 057 557,32	112 643,08	20 057 557,32	112 643,08	19 944 914,24	
651	Redev concessions brevets licences					86 135,92	10 344,38	86 135,92	10 344,38	75 791,54	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					269 476,88		269 476,88		269 476,88	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					20 803,56		20 803,56		20 803,56	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					19 297,32		19 297,32		19 297,32	
6535	Frais formation maires adjts conseil					2 000,00		2 000,00		2 000,00	
6536	Frais de représentation du maire					2 816,00		2 816,00		2 816,00	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					572,21		572,21		572,21	
6537	Sous Total compte 6537					572,21		572,21		572,21	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
653	Sous Total compte 653					314 965,97		314 965,97		314 965,97	
6541	Créances admises en non-valeur					10 234,85		10 234,85		10 234,85	
6542	Créances éteintes					2 355,90		2 355,90		2 355,90	
654	Sous Total compte 654					12 590,75		12 590,75		12 590,75	
6553	Cont particip service incendie					714 736,16	96 580,42	714 736,16	96 580,42	618 155,74	
65541	Contributions au fonds de compensation d					145 513,00		145 513,00		145 513,00	
6554	Sous Total compte 6554					145 513,00		145 513,00		145 513,00	
6558	Autres contributions obligatoires					207 296,19		207 296,19		207 296,19	
655	Sous Total compte 655					1 067 545,35	96 580,42	1 067 545,35	96 580,42	970 964,93	
657362	CCAS					916 000,00		916 000,00		916 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					916 000,00		916 000,00		916 000,00	
65737	Subv fonct autres etab publics locaux					30 000,00		30 000,00		30 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					946 000,00		946 000,00		946 000,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					1 463 015,85	6 739,23	1 463 015,85	6 739,23	1 456 276,62	
657	Sous Total			2 409 015,85	6 739,23	2 409 015,85	6 739,23	2 409 015,85	6 739,23	2 402 276,62	
65888	Autres			2,57		2,57		2,57		2,57	
6588	Sous Total			2,57		2,57		2,57		2,57	
658	compte 6588			2,57		2,57		2,57		2,57	
65	Sous Total			3 890 256,41	113 664,03	3 890 256,41	113 664,03	3 890 256,41	113 664,03	3 776 592,38	
6713	Charges except-secours et dots			48 586,40		48 586,40		48 586,40		48 586,40	
6714	Charges except-bourses			46 343,39	1 450,70	46 343,39	1 450,70	46 343,39	1 450,70	44 892,69	
6718	- prix aut charg except opér			24,22	24,22	24,22	24,22	24,22	24,22		0,00
671	Sous Total			94 954,01	1 474,92	94 954,01	1 474,92	94 954,01	1 474,92	93 479,09	
673	Charges except titres annulés			40 965,39		40 965,39		40 965,39		40 965,39	
6748	Autres subv exceptionnelles			35 472,51		35 472,51		35 472,51		35 472,51	
674	Sous Total			35 472,51		35 472,51		35 472,51		35 472,51	
	compte 674										

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
67	Sous Total compte 67					171 391,91	1 474,92	171 391,91	1 474,92	169 916,99	
6811	DA - immob					1 493 208,54		1 493 208,54		1 493 208,54	
6817	Dp dépréciat actifs circulants					6 114,00		6 114,00		6 114,00	
681	Sous Total compte 681					1 499 322,54		1 499 322,54		1 499 322,54	
68	Sous Total compte 68					1 499 322,54		1 499 322,54		1 499 322,54	
	Total classe 6					35 101 998,93	1 771 951,91	35 101 998,93	1 771 951,91	33 436 000,98	105 953,96
70311	Concession dans cimetières (produit net)						65 107,60		65 107,60		65 107,60
7031	Sous Total compte 7031						65 107,60		65 107,60		65 107,60
70321	Droits stationnement location voie pub			2 848,14				2 848,14			178 908,23
70323	Redev occupation domaine public communal						150 547,82		150 547,82		150 547,82
7032	Sous Total compte 7032					2 848,14	332 304,19	2 848,14	332 304,19		329 456,05
70388	Autres redevances et recettes diverses			1 083,16				1 083,16			628,91
703894	Reversement sur forfait post-stationnement			25,00				25,00		25,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLENOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70389	Sous Total compte 70389					25,00		25,00		25,00	
7038	Sous Total compte 7038					1 108,16	1 712,07	1 108,16	1 712,07		603,91
703	Sous Total compte 703					3 956,30	399 123,86	3 956,30	399 123,86		395 167,56
7062	Prestation serv redev droits culturel					31 901,50	136 260,52	31 901,50	136 260,52		104 359,02
70631	Redev droits services à caract sportif					4 121,66	42 345,10	4 121,66	42 345,10		38 223,44
7063	Sous Total compte 7063					4 121,66	42 345,10	4 121,66	42 345,10		38 223,44
7066	Prestation serv redev droits social					92 915,73	682 462,62	92 915,73	682 462,62		589 546,89
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					236 397,73	1 404 801,72	236 397,73	1 404 801,72		1 168 403,99
70688	Prest serv autres prestat service										
7068	Sous Total compte 7068										
706	Sous Total compte 706										
7081	Aut prod serv exploit ds intérêt persel					4 379,29	23 533,27	4 379,29	23 533,27		19 153,98
7083	Aut produits locat div autre qu'immeuble					453,75	2 570,45	453,75	2 570,45		2 116,70

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70846	Mise à dispo persel aux GFP rattach						29 453,75		29 453,75		29 453,75
7084	Sous Total compte 7084						29 453,75		29 453,75		29 453,75
70876	Aut prod rembst frais par GFP rattach						1 769,90		1 769,90		1 769,90
7087	Sous Total compte 7087						1 769,90		1 769,90		1 769,90
708	Sous Total compte 708			4 833,04	57 327,37	4 833,04	57 327,37		57 327,37		52 494,33
70	Sous Total compte 70			374 125,96	2 745 371,19	374 125,96	2 745 371,19		2 745 371,19		2 371 245,23
722	Immobilisations corporelles				52 017,28		52 017,28		52 017,28		52 017,28
72	Sous Total compte 72				52 017,28		52 017,28		52 017,28		52 017,28
73111	Taxes foncières et d'habitation				19 852 317,00		19 852 317,00		19 852 317,00		19 852 317,00
7311	Sous Total compte 7311				19 852 317,00		19 852 317,00		19 852 317,00		19 852 317,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil				85 501,00		85 501,00		85 501,00		85 501,00
731	Sous Total compte 731				19 937 818,00		19 937 818,00		19 937 818,00		19 937 818,00
73211	Attribution de compensation				4 099 159,00		4 099 159,00		4 099 159,00		4 099 159,00



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73212	Dotation de solidarité communautaire						141 128,00		141 128,00		141 128,00
7321	Sous Total compte 7321						4 240 287,00		4 240 287,00		4 240 287,00
73222	Fonds de solidarité des communes IDF						995 657,00		995 657,00		995 657,00
7322	Sous Total compte 7322						995 657,00		995 657,00		995 657,00
732	Sous Total compte 732						5 235 944,00		5 235 944,00		5 235 944,00
7343	Taxe sur pylones électriques						25 430,00		25 430,00		25 430,00
734	Sous Total compte 734						25 430,00		25 430,00		25 430,00
7351	Taxe sur électricité						396 014,81		396 014,81		396 014,81
735	Sous Total compte 735						396 014,81		396 014,81		396 014,81
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure						8 304,48		8 304,48		8 304,48
736	Sous Total compte 736						8 304,48		8 304,48		8 304,48
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc						1 562 663,74		1 562 663,74		1 562 663,74
738	Sous Total compte 738						1 562 663,74		1 562 663,74		1 562 663,74



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
744	FCTVA						21 450,00		21 450,00		21 450,00
745	Dotations spéc au titre des instituteurs						2 808,00		2 808,00		2 808,00
7461	D.G.D						84,00		84,00		84,00
746	Sous Total compte 746						84,00		84,00		84,00
74718	Autres participations Etat						86 328,13		86 328,13		86 328,13
7471	Sous Total compte 7471						86 328,13		86 328,13		86 328,13
7478	Participations - autres organismes			966 921,99	2 773 050,22	966 921,99	2 773 050,22				1 806 128,23
747	Sous Total compte 747			966 921,99	2 859 378,35	966 921,99	2 859 378,35				1 892 456,36
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						62 396,00		62 396,00		62 396,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						981 118,00		981 118,00		981 118,00
7483	Sous Total compte 7483						1 043 514,00		1 043 514,00		1 043 514,00
7484	Dotations de recensement						5 472,00		5 472,00		5 472,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés						24 260,00		24 260,00		24 260,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
748	Sous Total compte 748						1 073 246,00		1 073 246,00		1 073 246,00
74	Sous Total compte 74					966 921,99	10 975 731,35	966 921,99	10 975 731,35		10 008 809,36
752	Revenus des immeubles			37 207,35	218 322,31			37 207,35	218 322,31		181 114,96
757	Redev versées par fermiers - concessions						187 936,90		187 936,90		187 936,90
7588	Autres produits divers de gestion couran			11 178,80	163 539,14	11 178,80		11 178,80	163 539,14		152 360,34
758	Sous Total compte 758			11 178,80	163 539,14	11 178,80		11 178,80	163 539,14		152 360,34
75	Sous Total compte 75			48 386,15	569 798,35	48 386,15		48 386,15	569 798,35		521 412,20
764	Revenus des VMP				8,75		8,75		8,75		8,75
76	Sous Total compte 76				8,75		8,75		8,75		8,75
7711	Dépôts et pénalités perçus				1 900,00				1 900,00		1 900,00
7714	Recouvrement sur créances non valeur				2 589,07				2 589,07		2 589,07
7718	Autres prod except sur opé gestion				35 793,58				35 793,58		35 793,58
771	Sous Total compte 771				40 282,65		40 282,65		40 282,65		40 282,65

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						7 791,75		7 791,75		7 791,75
777	Quote-part des subv d'invest						13 439,13		13 439,13		13 439,13
7788	transférée										
	Produits exceptionnels						33 825,26		33 825,26		33 825,26
778	divers										
	Sous Total						33 825,26		33 825,26		33 825,26
77	compte 778										
	Sous Total						95 338,79		95 338,79		95 338,79
7817	compte 77										
	Rep prov						12 590,75		12 590,75		12 590,75
	dépréciat										
	actifs circul										
781	Sous Total						12 590,75		12 590,75		12 590,75
78	compte 781										
	Sous Total						12 590,75		12 590,75		12 590,75
	compte 78										
	Total classe 7										
	Total général	265 601 401,77	265 601 401,77	154 697 956,60	152 481 110,49	5 521 078,10	41 617 031,49	5 521 078,10	41 617 031,49	4 131 669,00	40 227 622,39
						47 050 456,78	49 267 302,89	467 349 815,15	467 349 815,15	311 547 713,30	311 547 713,30

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 2020-12-31

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs	
861								0,00	
Portefeuille		22 917,50	22 917,50		22 917,50	22 917,50			
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU BAAC	0,00			0,00			0,00	0,00	
Stationnement Payant	26 289,00	97 722,00	124 011,00	0,00	42 070,00	42 070,00	81 941,00	0,00	
BILLETS CONSERVATOIRE	0,00	735,00	735,00	0,00	735,00	735,00	0,00	0,00	
REPAS DU 01/01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sous Total compte 861	26 289,00	121 374,50	147 663,50	0,00	65 722,50	65 722,50	81 941,00	0,00	
862							0,00	0,00	
Correspondant									
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU BAAC	2 300,00	11 190,00	13 490,00	0,00	13 490,00	13 490,00	0,00	0,00	
Stationnement Payant	41 918,00	42 070,00	83 988,00	0,00	45 484,00	45 484,00	38 504,00	0,00	
BILLETS CONSERVATOIRE	0,00	735,00	735,00	0,00	0,00	0,00	735,00	0,00	
REPAS DU 01/01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sous Total compte 862	44 218,00	53 995,00	98 213,00	0,00	58 974,00	58 974,00	39 239,00	0,00	
863							0,00	0,00	
Prise en charge titre et valeur									
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU BAAC	0,00	13 490,00	13 490,00	2 300,00	11 190,00	13 490,00	0,00	0,00	
Stationnement Payant	0,00	45 484,00	45 484,00	68 207,00	97 722,00	165 929,00	0,00	120 445,00	
BILLETS CONSERVATOIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	735,00	735,00	0,00	735,00	
REPAS DU 01/01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sous Total compte 863	0,00	58 974,00	58 974,00	70 507,00	109 647,00	180 154,00	0,00	121 180,00	
TOTAUX	70 507,00	234 343,50	304 850,50	70 507,00	234 343,50	304 850,50	121 180,00	121 180,00	

Page des signatures

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2020

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

DE JOANNIS Claudine (1007187820-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de VILLEMOMBLE VILLE - VILLE pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 25 MARS 2021 par l'organe délibérant.

A , le

A , le

A Villemomble, le 25 MARS 2021

Le Maire,

Conseiller départemental de la Seine-St-Denis



Jean-Michel BUREAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
France - Europe - France
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-huit, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/03	OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2020 [Nomenclature « Actes » : 7.1 Décisions budgétaires]
---------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121–29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU l'article L. 1612-12 du Code général des Collectivités Territoriales relatif à la transmission du compte de gestion et à l'arrêté des comptes par la Conseil Municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

VU la présentation effectuée en séance du Compte Administratif de la Ville de l'exercice 2020, ainsi que du Compte de Gestion de la Ville de l'exercice 2020 visé le 4 février 2021 par Madame la Responsable par intérim de la Trésorerie du Raincy,

VU le Compte Administratif de la Ville de l'exercice 2020, dressé par Monsieur BLUTEAU, Maire de Villemomble,

VU le Compte de gestion de l'exercice 2020 établi par Madame la Responsable par intérim de la Trésorerie du Raincy pour la Ville de Villemomble,

Après la présentation du Compte Administratif 2020 de la Ville, il est proposé d'élire, à main levée, le Président de séance,

Madame PAOLANTONACCI, à main levée, est élue Présidente de séance pour le vote du Compte Administratif de la Ville 2020, et Monsieur le Maire, ne prenant pas part au vote, quitte la salle,

DÉLIBÈRE

*à la majorité, par 24 voix pour (celles de Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 3 voix contre (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN),
Monsieur le Maire, sorti de la salle, ne prenant pas part au vote. ,*

Article 1 : DONNE ACTE à Monsieur BLUTEAU, Maire, de la présentation faite du Compte Administratif de la Ville de l'exercice 2020, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	6 423 802,39 €	37 567 669,98 €	43 991 472,37 €
Recettes	5 874 742,13 €	40 333 576,35 €	46 208 318,48 €
Résultat de l'exercice 2020	- 549 060,26 €	2 765 906,37 €	2 216 846,11 €
Résultat antérieur reporté	251 510,47 €	10 361 151,64 €	10 612 662,11 €
Part affectée à l'investissement exercice 2020		0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	- 297 549,79 €	13 127 058,01 €	12 829 508,22 €
Solde des restes à réaliser	- 2 502 325,13 €		
Résultat cumulé de l'exercice 2020	- 2 799 874,92€	13 127 058,01 €	10 327 183,09 €

Article 2 : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,

Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

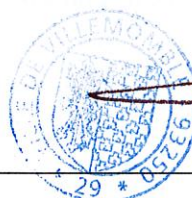
Reçu en Préfecture le : 09/04/2021

Notification le : /

Affichage le : 07/04/2021

Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L 2131.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Villemomble, le 09/04/2021

Le Maire,
Conseiller départemental
de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-huit, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/04	OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 [Nomenclature « Actes » : 7.1 Décisions Budgétaires]
---------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération n° CM250321/02 du Conseil Municipal du 25 mars 2021 approuvant le compte de gestion 2020 pour la Ville de Villemomble,

VU la délibération n° CM250321/03 du Conseil Municipal du 25 mars 2021 approuvant le compte administratif 2020 pour la Ville de Villemomble,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD),

Article 1 : CONSIDERANT les résultats 2020 comme suit :

Soit un excédent de la section de fonctionnement de 2 765 906,37 euros
Soit un déficit de la section d'investissement de - 549 060,26 euros

Résultats cumulés au 31/12/2020

Cumul de fonctionnement (excédent) : 13 127 058,01 euros
Cumul d'investissement (déficit) : - 297 549,79 euros

Restes à réaliser :

Dépenses 4 347 358,66 euros
Recettes 1 845 033,53 euros
Solde - 2 502 325,13 euros

Soit un besoin de financement pour la section d'investissement de :

Section d'investissement (déficit) : - 297 549,79 euros
Solde des restes à réaliser : - 2 502 325,13 euros

Besoin de financement - 2 799 874,92 euros

Article 2 : DECIDE de l'affectation suivante :

- Mise en réserve au compte 1068 (investissement) 2 799 874,92 euros
- D'affecter l'excédent de fonctionnement au compte 002 10 327 183,09 euros
- D'affecter le déficit d'investissement au compte 001 297 549,79 euros

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérécourse citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Égalité, Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoint au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-huit, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/05	OBJET : FIXATION DU TAUX DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES EN 2020 [Nomenclature « Actes » : 7.1 Décisions budgétaires]
---------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU la loi n° 80.10 du 10 janvier 1980 modifiée, aménageant la fiscalité directe locale,

VU les articles 1411, 1636 B sexies, 1636 B septies et 1640 C I à V du Code Général des Impôts,

VU l'article 59 de la loi NOTRe n° 2015-971 du 7 août 2015 transférant la Cotisation Foncière des Entreprises aux Etablissements Publics Territoriaux,

VU les dispositions de l'article 16-V de la loi du 28 décembre 2019 de finances pour 2020,

VU le Budget Primitif de l'exercice 2021,

VU le produit global attendu des trois taxes directes locales pour l'année 2021,

CONSIDÉRANT que selon les dispositions de l'article 1640 G du Code général des impôts, le taux de référence pour la taxe foncière sur les propriétés bâties relatif à l'année 2021 est égal à la somme du taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la commune. Le taux de TFPB du département pour l'année 2020 est de 16,29% et le taux communal de 15,66%,

CONSIDÉRANT que le taux de la taxe d'habitation, figé au taux de 22,56% appliqué en 2019, ne peut être modifié par le Conseil Municipal,

DÉLIBÈRE

à la majorité, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD),

Article 1 : FIXE ainsi qu'il suit le taux des deux taxes directes locales pour l'année 2021,

- Taxe sur le foncier bâti..... 31,95 %
- Taxe sur le foncier non bâti..... 51,32 %

Article 2 : PRECISE que le produit attendu est inscrit au Budget Primitif 2021 :

- Fonction 01 « Opérations non ventilables »
- Nature 73111 « Taxes foncières et d'habitation »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérécoeurs citoyens accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-neuf, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/06	OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE – EXERCICE 2021 [Nomenclature « Actes » : 7.1 Décisions budgétaires]
---------------	--

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU le projet de Budget Primitif 2021 de la Ville présenté par Monsieur le Maire,

VU le débat d'orientations budgétaires de la Ville en date du 11 février 2021,

DÉLIBÈRE

à la majorité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD),

Article 1 : **VOTE** le Budget Primitif de l'exercice 2021 (opérations réelles plus opérations d'ordre) arrêté tant en recettes qu'en dépenses à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
52 332 101,09 €	52 332 101,09 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
18 334 627,54 €	18 334 627,54 €

soit un total général de recettes et de dépenses égal à :

TOTAL	
DEPENSES	RECETTES
70 666 728,63 €	70 666 728,63 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérékurs citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,

Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Reçu en Préfecture le : 22/04/2021

Notification le : /

Affichage le : 22/04/2021

Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L 2131.1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Villemomble, le 22/04/2021



Le Maire,
Conseiller départemental
de la Seine-Saint-Denis

Jean-Michel BLUTEAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLEMOMBLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21930077900200

POSTE COMPTABLE : TP RAINCY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Ville de Villemomble (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021 tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et lors d'une année de renouvellement des organes délibérants, avant le 30 avril.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Achats de fournitures : Papeterie, mobilier...
- Autres charges de gestion courante : Électricité, téléphone, ...
- Prestations de services : Charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens et de personnes...
- Participations aux charges d'organismes extérieurs : Aide sociale, syndicats intercommunaux...
- Charges financières : Intérêts des emprunts et frais financiers
- Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

I. Caractéristiques démographiques et physiques de la Commune

La ville de Villemomble administre un territoire de 404 hectares pour une population de 30 152 habitants.

8 089 Villemombois ont moins de 20 ans, soit 26,83 % de la population.

La longueur de voirie est de 54 205 km.

La population ne cesse de croître. Entre 2010 (28 257 habitants) et 2021 (30 152 habitants), la croissance démographique a évolué de 5,70 %.

Le potentiel financier par habitant de 1 079,37 euros se situe en deçà de la strate (1 215,04 euros).

II. Priorité du budget

Le budget 2021 a été établi avec la volonté de :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.
- Mobiliser des subventions chaque fois que possible.
- Maintenir une politique d'investissement visant toujours l'amélioration du cadre de vie des Villemombois.

Principales réalisations prévues pour le budget 2021 :

- Doter le Police Municipale d'équipements complémentaires après l'acquisition de véhicules en 2020.
- Travaux de rénovation du Marché de l'Epoque
- Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Réfection de la voirie communale, sécurisation et entretien des bâtiments communaux.
- Travaux d'entretien et de d'amélioration dans les écoles, structures enfance et petite enfance, ainsi que dans les installations sportives
- Traitement phytosanitaire des arbres et nettoyage des trottoirs.
- Reconstitution de l'opération Villemomble Plage et renforcement des animations sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Le budget de fonctionnement s'élève à 52 332 101,09 €, soit + 4,32 % par rapport au budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative 2020.

■ Dépenses :

Chap.	Libellé	BP + BS + DM 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	9 364 250,00	9 495 388,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 280 465,00	22 901 389,00
014	Atténuations de produits	4 221 100,00	4 121 100,00
065	Autres charges de gestion courante	4 023 694,00	3 941 341,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		38 889 509,00	40 459 218,00
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	238 209,00	210 256,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	6 114,00	5 468,00
022	Dépenses imprévues	107 500,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 241 332,00	40 724 942,00
023	Virement à la section d'investissement	9 406 521,64	9 971 729,09
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 519 110,00	1 635 430,00
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 925 631,64	11 607 159,09
TOTAL		50 166 963,64	52 332 101,09

■ Recettes :

Chap.	Libellé	BP + BS + DM 2020	BP 2021
013	Atténuations de charges	62 430,00	57 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 594 180,00	3 938 785,00
73	Impôts et taxes	26 355 398,00	28 096 074,00
74	Dotations et participations	10 252 497,00	9 339 087,00
75	Autres produits de gestion courante	448 539,00	475 077,00
Total des recettes de gestion courante		39 713 044,00	41 906 623,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 500,00	82 001,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 739 544,00	41 988 624,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	66 268,00	16 294,00
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		66 268,00	16 294,00
002 Résultat reporté de N-1		10 361 151,64	10 327 183,09
TOTAL		50 166 963,64	52 332 101,09

Le budget d'investissement s'élève au total à 18 334 627,54 €, soit une augmentation de 4,75% par rapport au budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative 2020.

▪ **Dépenses :**

Chap.	Libellé	BP + BS + DM 2020	BP 2021
10	Stocks	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	1 442 041,51	1 483 606,97
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 019 337,73	11 285 644,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 410 981,76	4 665 032,35
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 872 361,00	17 434 283,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	154 190,00	152 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0	0,00
27	Autres immobilisations financières	0	4 500,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	35 000,09
Total des dépenses financières		174 190,00	201 500,09
45...	Total des opérations pour compte de tiers	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		17 051 551,00	17 640 783,75
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	66 268,00	16 294,00
041	Opérations patrimoniales	385 853,00	380 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		452 121,00	396 294,00
001	Résultat reporté de N-1	0,00	297 549,79
TOTAL		17 503 672,00	18 334 627,54

▪ **Recettes :**

Chap.	Libellé	BP + BS + DM 2020	BP 2021
010	Stocks	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 706 665,89	2 155 593,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 706 665,89	2 155 593,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 229 011,00	1 387 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	2 799 874,92
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 229 011,00	4 186 874,92
45...	Total des opérations pour compte de tiers	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 940 676,89	6 347 468,45
021	Virement de la section de fonctionnement	9 406 521,64	9 971 729,09
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 519 110,00	1 635 430,00
041	Opérations patrimoniales	385 853,00	380 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 311 484,64	11 987 159,09
001	Résultat reporté de N-1	251 510,47	0,00
TOTAL		17 503 672,00	18 334 627,54

IV. La fiscalité

L'entrée en vigueur de la réforme de la fiscalité apporte les modifications suivantes :

Le taux de la taxe d'habitation est figé au taux appliqué en 2019 soit 22,56% et ne peut être modifié par le Conseil Municipal.

L'article 1640 G du code général des impôts prévoit que le taux de référence pour la taxe foncière sur les propriétés bâties relatif à l'année 2021 est égal à la somme du taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la commune.

En conséquence le Conseil Municipal vote les taux suivants pour 2021

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,95 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,32 %

V. L'emprunt

L'encours de la dette s'élève à 912 917,10 euros au 1^{er} janvier 2021, avec un montant de capital à rembourser en 2021 de 137 000 euros. Il est exclusivement constitué d'emprunts CAF à taux zéro.

VI. Les principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/population

- 1 350,65 € - Moyenne de la strate : 1 393,00 €

Produit des impositions directes/population

- 557,01 € - Moyenne de la strate : 640,00 €

Recettes réelles de fonctionnement/population

- 1 392,57 € - Moyenne de la strate : 1 553,00 €

Dépenses d'équipement brut/population

- 434,03 € - Moyenne de la strate : 324,00 €

Encours de la dette/population

- 31,26 € - Moyenne de la strate : 1 032,00 €

DGF/population

- 232,78 € - Moyenne de la strate : 200,00 €

Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement

- 59,61 % - Moyenne de la strate : 54,63 %

Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement

- 96,32% - Moyenne de la strate : 97,52 %

Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement

- 31,17 % - Moyenne de la strate : 25,70 %

Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement

- 2,24 % - Moyenne de la strate : 67,32 %

VII. Les effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'évolution de 7,62 % des charges de personnel s'explique par des augmentations « mécaniques » qui s'imposent à la collectivité et qui sont liées aux évolutions de carrières des agents, ainsi qu'à la réforme statutaire qui génère à elle seule une augmentation de près de 200K€ dans le cadre de la mise en place du Compte Indemnitaire Annuel (CIA), ainsi que par des cotisations diverses en forte hausse (URSAFF, CNFPT, Centre de Gestion...) et du fait d'un nombre important de postes vacants en 2020 et qui sont pourvus et/ou comptabilisés en année pleine.

Emplois budgétaires

- Emplois permanents à temps complet : 415
- Emplois permanents à temps non complet : 202
- Total : 617

Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en équivalent temps plein

- Agents titulaires : 408,08
- Agents non titulaires : 188,12
- Total : 596,20

Pour conclure, la poursuite des projets se maintient, tout en sachant qu'il faut rester vigilant, en raison d'un contexte contraint et incertain des financements publics, notamment :

- Les incertitudes qui pèsent sur certaines dotations, qui représentent pourtant une part non négligeable dans les recettes de fonctionnement du budget communal (impact de la réforme de la DGF - Dotation Globale de Fonctionnement, de la suppression de la taxe d'habitation).
- Le financement de l'intercommunalité qui repose essentiellement sur le budget des communes membres.

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales		
1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
2	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
21	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
22	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
26	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
48	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
79	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
83	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
84	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
85	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
86	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
87	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
89	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		
90	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
96	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	X
97	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
98	C1 - Etat du personnel	X	
103	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
104	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
105	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
106	D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	X	

Code INSEE : 93077	BP 2021
---------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	30 152
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	103
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Grand Paris Grand Est	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	fiscal	financier	
26 188 606	32 656 361	865,60	1 079,37	1 215,04

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate - Source Direction générale des collectivités locales (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 350,65	1 393,00
2	Produit des impositions directes/population	557,01	640,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 392,57	1 533,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	434,03	394,00
5	Encours de la dette/population	31,26	1 032,00
6	DGF/population	232,78	200,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	59,61%	54,63%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	97,32%	97,52%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	31,17%	25,70%
10	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	2,24%	67,32%

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	52 332 101,09	42 004 918,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 10 327 183,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		52 332 101,09	52 332 101,09

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 689 719,09	16 489 594,01
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 347 358,66	1 845 033,53
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 297 549,79	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		18 334 627,54	18 334 627,54
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		70 666 728,63	70 666 728,63

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 364 250,00	0,00	9 495 388,00	9 495 388,00	9 495 388,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 280 465,00	0,00	22 901 389,00	22 901 389,00	22 901 389,00
014	Atténuations de produits	4 221 100,00	0,00	4 121 100,00	4 121 100,00	4 121 100,00
65	Autres charges de gestion courante	4 023 694,00	0,00	3 941 341,00	3 941 341,00	3 941 341,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		38 889 509,00	0,00	40 459 218,00	40 459 218,00	40 459 218,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	238 209,00	0,00	210 256,00	210 256,00	210 256,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	6 114,00		5 468,00	5 468,00	5 468,00
022	Dépenses imprévues	107 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 241 332,00	0,00	40 724 942,00	40 724 942,00	40 724 942,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	9 406 521,64		9 971 729,09	9 971 729,09	9 971 729,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 519 110,00		1 635 430,00	1 635 430,00	1 635 430,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 925 631,64		11 607 159,09	11 607 159,09	11 607 159,09
TOTAL		50 166 963,64	0,00	52 332 101,09	52 332 101,09	52 332 101,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 332 101,09
---	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	62 430,00	0,00	57 600,00	57 600,00	57 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 594 180,00	0,00	3 938 785,00	3 938 785,00	3 938 785,00
73	Impôts et taxes	26 355 398,00	0,00	28 096 074,00	28 096 074,00	28 096 074,00
74	Dotations et participations	10 252 497,00	0,00	9 339 087,00	9 339 087,00	9 339 087,00
75	Autres produits de gestion courante	448 539,00	0,00	475 077,00	475 077,00	475 077,00
Total des recettes de gestion courante		39 713 044,00	0,00	41 906 623,00	41 906 623,00	41 906 623,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 500,00	0,00	82 001,00	82 001,00	82 001,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 739 544,00	0,00	41 988 624,00	41 988 624,00	41 988 624,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	66 268,00		16 294,00	16 294,00	16 294,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		66 268,00		16 294,00	16 294,00	16 294,00
TOTAL		39 805 812,00	0,00	42 004 918,00	42 004 918,00	42 004 918,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 327 183,09
--	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 332 101,09
---	---------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 590 865,09	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	----------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES						A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 409 666,00	754 106,97	729 500,00	729 500,00	1 483 606,97
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 289 609,31	2 452 219,34	8 833 425,00	8 833 425,00	11 285 644,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 450 808,00	1 141 032,35	3 524 000,00	3 524 000,00	4 665 032,35
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 150 083,31	4 347 358,66	13 086 925,00	13 086 925,00	17 434 283,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	154 190,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		35 000,09	35 000,09	35 000,09
	Total des dépenses financières	174 190,00	0,00	201 500,09	201 500,09	201 500,09
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 329 273,31	4 347 358,66	13 293 425,09	13 293 425,09	17 640 783,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	66 268,00		16 294,00	16 294,00	16 294,00
041	Opérations patrimoniales (4)	385 853,00		380 000,00	380 000,00	380 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	452 121,00		396 294,00	396 294,00	396 294,00
	TOTAL	15 781 394,31	4 347 358,66	13 689 719,09	13 689 719,09	18 037 077,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	297 549,79
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 334 627,54
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	101 745,00	1 845 033,53	310 560,00	310 560,00	2 155 593,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	101 745,00	1 845 033,53	310 560,00	310 560,00	2 155 593,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 229 011,00	0,00	1 387 000,00	1 387 000,00	1 387 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	2 799 874,92	2 799 874,92	2 799 874,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 229 011,00	0,00	4 186 874,92	4 186 874,92	4 186 874,92
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 335 756,00	1 845 033,53	4 502 434,92	4 502 434,92	6 347 468,45
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	9 406 521,64		9 971 729,09	9 971 729,09	9 971 729,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 519 110,00		1 635 430,00	1 635 430,00	1 635 430,00
041	Opérations patrimoniales (4)	385 853,00		380 000,00	380 000,00	380 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 311 484,64		11 987 159,09	11 987 159,09	11 987 159,09

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	14 647 240,64	1 845 033,53	16 489 594,01	16 489 594,01	18 334 627,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 334 627,54
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

11 590 865,09

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 495 388,00		9 495 388,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 901 389,00		22 901 389,00
014	Atténuations de produits	4 121 100,00		4 121 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 941 341,00		3 941 341,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	210 256,00	0,00	210 256,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 468,00	1 635 430,00	1 640 898,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		9 971 729,09	9 971 729,09
Dépenses de fonctionnement – Total		40 724 942,00	11 607 159,09	52 332 101,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 332 101,09
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 294,00	16 294,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	152 000,00	0,00	152 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 483 606,97	0,00	1 483 606,97
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	11 285 644,34	0,00	11 285 644,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 665 032,35	380 000,00	5 045 032,35
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 500,00	0,00	4 500,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	5 000,00	0,00	5 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	35 000,09		35 000,09
Dépenses d'investissement – Total		17 640 783,75	396 294,00	18 037 077,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	297 549,79
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 334 627,54
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	57 600,00		57 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 938 785,00		3 938 785,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	28 096 074,00		28 096 074,00
74	Dotations et participations	9 339 087,00		9 339 087,00
75	Autres produits de gestion courante	475 077,00	0,00	475 077,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	82 001,00	16 294,00	98 295,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		41 988 624,00	16 294,00	42 004 918,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 327 183,09
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 332 101,09
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 387 000,00	0,00	1 387 000,00
13	Subventions d'investissement	2 155 593,53	0,00	2 155 593,53
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 635 430,00	1 635 430,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		9 971 729,09	9 971 729,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 547 593,53	11 987 159,09	15 534 752,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 799 874,92
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 334 627,54
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	9 364 250,00	9 495 388,00	9 495 388,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 384 283,54	2 043 751,00	2 043 751,00
60611	Eau et assainissement	232 504,89	250 784,00	250 784,00
60612	Energie - Electricité	1 651 596,91	1 490 448,00	1 490 448,00
60621	Combustibles	89 088,28	54 000,00	54 000,00
60622	Carburants	112 922,00	106 250,00	106 250,00
60623	Alimentation	209 688,72	183 535,00	183 535,00
60624	Produits de traitement	300,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	665 597,21	644 959,00	644 959,00
60631	Fournitures d'entretien	181 902,80	246 292,00	246 292,00
60632	Fournitures de petit équipement	241 617,76	197 788,00	197 788,00
60633	Fournitures de voirie	17 724,00	17 700,00	17 700,00
60636	Vêtements de travail	138 841,28	132 030,00	132 030,00
6064	Fournitures administratives	35 692,38	31 305,00	31 305,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	69 086,22	68 114,00	68 114,00
6067	Fournitures scolaires	132 971,47	131 650,00	131 650,00
6068	Autres matières et fournitures	70 151,72	77 450,00	77 450,00
611	Contrats de prestations de services	600 941,00	578 837,00	578 837,00
6132	Locations immobilières	56 723,35	31 780,00	31 780,00
6135	Locations mobilières	110 211,98	114 270,00	114 270,00
614	Charges locatives et de copropriété	38 510,00	31 500,00	31 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 383,04	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 357,60	500,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	422 953,00	317 000,00	317 000,00
61551	Entretien matériel roulant	57 151,40	51 693,00	51 693,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	65 292,57	56 963,00	56 963,00
6156	Maintenance	815 178,36	819 410,00	819 410,00
6161	Multirisques	119 080,00	113 180,00	113 180,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	150 000,00	120 000,00	120 000,00
617	Etudes et recherches	200 903,43	131 503,00	131 503,00
6182	Documentation générale et technique	22 038,00	29 438,00	29 438,00
6184	Versements à des organismes de formation	74 967,65	76 600,00	76 600,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 280,00	4 200,00	4 200,00
6188	Autres frais divers	353 930,14	291 933,00	291 933,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 279,85	0,00	0,00
6226	Honoraires	33 300,00	32 550,00	32 550,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	74 517,11	55 000,00	55 000,00
6231	Annonces et insertions	36 576,00	42 000,00	42 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	91 220,00	127 450,00	127 450,00
6236	Catalogues et imprimés	23 501,00	44 350,00	44 350,00
6237	Publications	27 250,00	54 500,00	54 500,00
6238	Divers	1 750,00	2 850,00	2 850,00
6241	Transports de biens	100,00	100,00	100,00
6244	Transports administratifs	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	123 415,89	146 083,00	146 083,00
6251	Voyages et déplacements	4 800,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	7 755,39	4 390,00	4 390,00
6257	Réceptions	6 610,00	20 150,00	20 150,00
6261	Frais d'affranchissement	84 595,22	68 390,00	68 390,00
6262	Frais de télécommunications	112 942,00	114 050,00	114 050,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	65 180,00	63 460,00	63 460,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	294,62	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 382,36	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	4 400,00	4 400,00
6288	Autres services extérieurs	131 071,86	116 400,00	116 400,00
63512	Taxes foncières	128 010,00	139 410,00	139 410,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 600,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 228,00	3 292,00	3 292,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 280 465,00	22 901 389,00	22 901 389,00
6218	Autre personnel extérieur	229 549,31	217 539,00	217 539,00
6331	Versement mobilité	333 262,01	363 648,00	363 648,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	63 300,17	66 358,00	66 358,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	184 945,39	212 349,00	212 349,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	37 765,37	39 815,00	39 815,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 884 906,09	7 849 375,00	7 849 375,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	442 095,50	428 383,00	428 383,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 589 371,87	1 956 578,00	1 956 578,00
64131	Rémunérations non tit.	4 809 632,16	5 384 896,00	5 384 896,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles.(3)	Vote (4)
6417	Rémunérations des apprentis	45'005,58	83 065,00	83 065,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 563 815,74	2 804 124,00	2 804 124,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2.779 494,93	3 084 330,00	3 084 330,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	200 629,72	216 826,00	216 826,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 460,42	70 000,00	70 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 664,76	1 580,00	1 580,00
64731	Allocations chômage versées directement	38 672,36	60 000,00	60 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 500,04	13 000,00	13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 338,80	15 364,00	15 364,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	20 000,00	20 000,00
6488	Autres charges	18 054,78	14 159,00	14 159,00
014	Atténuations de produits	4 221 100,00	4 121 100,00	4 121 100,00
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	25,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	10 547,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	4 121 100,00	4 121 100,00	4 121 100,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	89 428,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 023 694,00	3 941 341,00	3 941 341,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	85 822,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	83 854,00	83 854,00
6531	Indemnités	285 000,00	354 700,00	354 700,00
6532	Frais de mission	9 850,00	4 250,00	4 250,00
6533	Cotisations de retraite	26 328,38	22 800,00	22 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	19 297,32	18 800,00	18 800,00
6535	Formation	29 000,00	36 000,00	36 000,00
6536	Frais de représentation du maire	3 060,52	3 061,00	3 061,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	572,21	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 235,00	10 500,00	10 500,00
6542	Créances éteintes	9 765,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	666 000,00	670 000,00	670 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	195 000,00	170 000,00	170 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	213 953,00	230 508,00	230 508,00
657362	Subv. fonct. CCAS	916 000,00	950 000,00	950 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	30 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 523 308,00	1 376 368,00	1 376 368,00
65888	Autres	502,57	500,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		38 889 509,00	40 459 218,00	40 459 218,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	238 209,00	210 256,00	210 256,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6713	Secours et dots	54 431,60	52 550,00	52 550,00
6714	Bourses et prix	54 929,00	53 706,00	53 706,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	60 848,40	45 000,00	45 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	38 000,00	34 000,00	34 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	6 114,00	5 468,00	5 468,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 114,00	5 468,00	5 468,00
022	Dépenses imprévues (e)	107 500,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		39 241 332,00	40 724 942,00	40 724 942,00
023	Virement à la section d'investissement	9 406 521,64	9 971 729,09	9 971 729,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 519 110,00	1 635 430,00	1 635 430,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 519 110,00	1 635 430,00	1 635 430,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 925 631,64	11 607 159,09	11 607 159,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 925 631,64	11 607 159,09	11 607 159,09
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		50 166 963,64	52 332 101,09	52 332 101,09

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 332 101,09
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	62 430,00	57 600,00	57 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 000,00	37 000,00	37 000,00
6459	Remboursr charges SS et prévoyance	20 430,00	20 600,00	20 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 594 180,00	3 938 785,00	3 938 785,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	60 000,00	59 000,00	59 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	190 530,00	283 100,00	283 100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	73 863,00	121 200,00	121 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 100,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	162 880,00	252 206,00	252 206,00
70631	Redevances services à caractère sportif	44 766,00	80 000,00	80 000,00
7066	Redevances services à caractère social	756 725,00	1 000 915,00	1 000 915,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 236 236,00	2 054 214,00	2 054 214,00
70688	Autres prestations de services	20 800,00	18 500,00	18 500,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	16 480,00	38 800,00	38 800,00
7083	Locations diverses (autres qu'immuebles)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	24 800,00	15 400,00	15 400,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	2 150,00	2 150,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	9 800,00	9 800,00
73	Impôts et taxes	26 355 398,00	28 096 074,00	28 096 074,00
73111	Impôts directs locaux	19 766 869,00	20 916 000,00	20 916 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	2 000,00	2 000,00
73211	Attribution de compensation	4 099 159,00	4 099 159,00	4 099 159,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	141 128,00	141 128,00	141 128,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	995 657,00	995 657,00	995 657,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	24 280,00	25 430,00	25 430,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	330 000,00	400 000,00	400 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	8 305,00	16 700,00	16 700,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	990 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
74	Dotations et participations	10 252 497,00	9 339 087,00	9 339 087,00
7411	Dotation forfaitaire	6 511 654,00	6 511 654,00	6 511 654,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	507 111,00	507 111,00	507 111,00
744	FCTVA	21 450,00	46 000,00	46 000,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 808,00	2 808,00	2 808,00
7461	DGD	84,00	84,00	84,00
74718	Autres participations Etat	47 616,00	90 699,00	90 699,00
7478	Participat° Autres organismes	2 089 000,00	2 088 471,00	2 088 471,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	62 396,00	63 000,00	63 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	981 118,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 260,00	24 260,00	24 260,00
75	Autres produits de gestion courante	448 539,00	475 077,00	475 077,00
752	Revenus des immeubles	188 129,00	199 969,00	199 969,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	89 700,00	107 518,00	107 518,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	170 710,00	167 590,00	167 590,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		39 713 044,00	41 906 623,00	41 906 623,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	26 500,00	82 001,00	82 001,00
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	500,00	500,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	16 001,00	16 001,00
7788	Produits exceptionnels divers	25 000,00	65 000,00	65 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		39 739 544,00	41 988 624,00	41 988 624,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	66 268,00	16 294,00	16 294,00
722	Immobilisations corporelles	52 028,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	14 240,00	16 294,00	16 294,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		66 268,00	16 294,00	16 294,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 805 812,00	42 004 918,00	42 004 918,00

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			10 327 183,09
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			52 332 101,09

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 409 666,00	729 500,00	729 500,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	70 000,00	70 000,00	70 000,00
2031	Frais d'études	531 707,84	361 000,00	361 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	647 957,96	138 500,00	138 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	150 000,20	150 000,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 289 609,31	8 833 425,00	8 833 425,00
2111	Terrains nus	3 042 155,00	610 096,00	610 096,00
2112	Terrains de voirie	109 274,00	195 124,00	195 124,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	22 070,00	24 000,00	24 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 397 824,31	625 000,00	625 000,00
21318	Autres bâtiments publics	23 015,94	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 167 308,52	2 869 590,00	2 869 590,00
2138	Autres constructions	367 147,06	2 104 000,00	2 104 000,00
2152	Installations de voirie	264 993,60	1 199 129,00	1 199 129,00
21533	Réseaux câblés	9 000,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	138 514,00	292 070,00	292 070,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	20 100,00	16 653,00	16 653,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	62 716,08	7 380,00	7 380,00
2182	Matériel de transport	549 510,00	210 000,00	210 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	378 376,40	258 399,00	258 399,00
2184	Mobilier	128 691,01	147 078,00	147 078,00
2188	Autres immobilisations corporelles	608 913,39	274 906,00	274 906,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 450 808,00	3 524 000,00	3 524 000,00
2313	Constructions	2 818 300,00	1 999 500,00	1 999 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 632 508,00	1 444 500,00	1 444 500,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses d'équipement	15 150 083,31	13 086 925,00	13 086 925,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 000,00	10 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	154 190,00	152 000,00	152 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	139 190,00	137 000,00	137 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 500,00	4 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	4 500,00	4 500,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	35 000,09	35 000,09
	Total des dépenses financières	174 190,00	201 500,09	201 500,09
454101	Travaux pour compte de tiers (6)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	15 329 273,31	13 293 425,09	13 293 425,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	66 268,00	16 294,00	16 294,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	14 240,00	16 294,00	16 294,00
13911	Etat et établissements nationaux	6 810,00	6 806,00	6 806,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	2 676,40	2 685,00	2 685,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupés	4 753,60	6 803,00	6 803,00
	Charges transférées (9)	52 028,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	640,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	41 695,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	312,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 455,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 969,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 957,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	385 853,00	380 000,00	380 000,00
2135	Installations générales, agencements	2 592,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	864,00	0,00	0,00
2313	Constructions	381 533,00	380 000,00	380 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	864,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		452 121,00	396 294,00	396 294,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 781 394,31	13 689 719,09	13 689 719,09

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	4 347 358,66
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	297 549,79
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 334 627,54
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	101 745,00	310 560,00	310 560,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	56 214,00	56 214,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	661,00	68 946,00	68 946,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	-144 500,00	31 500,00	31 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	-38 061,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	88 120,00	42 400,00	42 400,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	3 255,00	11 500,00	11 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	192 270,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		101 745,00	310 560,00	310 560,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 229 011,00	4 186 874,92	4 186 874,92
10222	FCTVA	2 952 111,00	687 000,00	687 000,00
10226	Taxe d'aménagement	276 900,00	700 000,00	700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	2 799 874,92	2 799 874,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 229 011,00	4 186 874,92	4 186 874,92
454201	Travaux pour compte de tiers (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 335 756,00	4 502 434,92	4 502 434,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 406 521,64	9 971 729,09	9 971 729,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 519 110,00	1 635 430,00	1 635 430,00
28031	Frais d'études	21 407,09	12 429,00	12 429,00
28033	Frais d'insertion	4 050,00	3 157,00	3 157,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	6 420,00	0,00	0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	20 000,00	6 666,00	6 666,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	41 992,52	38 000,00	38 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28051	Concessions et droits similaires	86 340,00	38 431,00	38 431,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	3 600,00	3 600,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	38 210,00	38 427,00	38 427,00
28128	Autres aménagements de terrains	160 835,33	173 728,00	173 728,00
28132	Immeubles de rapport	103 250,00	103 245,00	103 245,00
28135	Installations générales, agencements, ..	354 776,66	442 681,00	442 681,00
28138	Autres constructions	20 980,00	22 368,00	22 368,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	52 030,00	52 025,00	52 025,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 020,00	9 017,00	9 017,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 560,00	9 558,00	9 558,00
281534	Réseaux d'électrification	2 320,00	2 313,00	2 313,00
281538	Autres réseaux	47 250,00	47 244,00	47 244,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	14 540,00	18 614,00	18 614,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	13 801,42	16 916,00	16 916,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 123,65	21 807,00	21 807,00
28182	Matériel de transport	142 992,51	157 855,00	157 855,00
28183	Matériel de bureau et informatique	126 400,00	142 828,00	142 828,00
28184	Mobilier	69 918,38	101 150,00	101 150,00
28188	Autres immo. corporelles	148 892,44	171 371,00	171 371,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 925 631,64	11 607 159,09	11 607 159,09

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	385 853,00	380 000,00	380 000,00
2031	Frais d'études	81 425,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 428,00	80 000,00	80 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 311 484,64	11 987 159,09	11 987 159,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 647 240,64	16 489 594,01	16 489 594,01

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 845 033,53
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 334 627,54
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)											A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	40 000	1 815 740	1 034 570	1 845 473	292 220	1 307 996	6 150	179 774	0	5 872 302	899 200	13 293 425
- Equipements municipaux (2)		1 668 740	1 034 570	1 845 473	292 220	1 307 996	6 150	179 774	0	5 872 302	879 700	13 086 925
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	40 000											40 000
Dépenses d'ordre	396 294											396 294
Total dépenses de l'exercice	436 294	1 815 740	1 034 570	1 845 473	292 220	1 307 996	6 150	179 774	0	5 872 302	899 200	13 689 719
RAR N-1 et reports	297 550	1 210 678	386 810	252 791	330 945	958 924	3 344	131 385	0	970 780	101 700	4 644 908
Total cumulé dépenses d'investissement	733 844	3 026 418	1 421 380	2 098 264	623 165	2 266 920	9 494	311 159	0	6 843 082	1 000 900	18 334 628
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	15 479 034	856 214	0	63 000	0	76 946	0	14 400	0	0	0	16 489 594
RAR N-1 et reports	0	192 561	0	462 562	0	388 540	0	801 370	0	0	0	1 845 034
Total cumulé recettes d'investissement	15 479 034	1 048 775	0	525 562	0	465 486	0	815 770	0	0	0	18 334 628

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	15 843 727	9 626 493	2 182 373	7 146 423	2 268 008	6 832 897	1 120 598	3 776 774	2 000	3 102 766	430 042	52 332 101
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	15 843 727	9 626 493	2 182 373	7 146 423	2 268 008	6 832 897	1 120 598	3 776 774	2 000	3 102 766	430 042	52 332 101
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	35 357 878	460 597	0	1 339 462	295 436	1 558 994	44 402	2 358 858	7 650	393 300	188 341	42 004 918
RAR N-1 et reports	10 327 183	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 327 183
Total cumulé recettes de fonctionnement	45 685 061	460 597	0	1 339 462	295 436	1 558 994	44 402	2 358 858	7 650	393 300	188 341	52 332 101

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses Investissement		436 294	3 026 418	1 421 380	2 098 264	623 165	2 266 920	9 494	311 159	0	6 843 082	1 000 900	18 037 078
Dépenses réelles		40 000	3 026 418	1 421 380	2 098 264	623 165	2 266 920	9 494	311 159	0	6 843 082	1 000 900	17 640 784
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	137 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	152 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	796 333	116 208	139 065	39 411	92 716	2 768	13 842	0	79 800	203 464	1 483 607
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	1 360 103	645 172	1 930 832	297 308	2 144 120	6 726	59 529	0	4 585 022	256 833	11 285 644
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	722 983	660 000	28 367	286 446	30 084	0	237 787	0	2 178 261	521 104	4 665 032
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500	4 500
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
454101	Travaux pour compte de tiers	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
Dépenses d'ordre		396 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	396 294
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 294
041	Opérations patrimoniales	380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 000

RECETTES

Total recettes Investissement		15 479 034	1 048 775	0	525 562	0	465 486	0	815 770	0	0	0	18 334 628
Recettes réelles		3 491 875	1 048 775	0	525 562	0	465 486	0	815 770	0	0	0	6 347 468
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 486 875	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 186 875
13	Subventions d'investissement	0	348 775	0	525 562	0	465 486	0	815 770	0	0	0	2 155 594

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7. Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
454201	Travaux pour compte de tiers	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
Recettes d'ordre		11 987 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 987 159
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 971 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 971 729
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 635 430	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 635 430
041	Opérations patrimoniales	380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 000

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
Total dépenses de fonctionnement		15 843 727	9 626 493	2 182 373	7 146 423	2 268 008	6 832 897	1 120 598	3 776 774	2 000	3 102 766	430 042	52 332 101
Dépenses réelles		4 236 568	9 626 493	2 182 373	7 146 423	2 268 008	6 832 897	1 120 598	3 776 774	2 000	3 102 766	430 042	40 724 942
011	Charges à caractère général	0	3 030 797	186 450	2 273 046	430 998	1 789 521	77 300	331 498	2 000	1 190 355	183 423	9 495 388
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 737 700	1 307 923	4 620 163	1 666 675	4 219 622	0	3 354 276	0	1 885 411	109 619	22 901 389
014	Atténuations de produits	4 121 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 121 100
022	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	0	744 446	688 000	222 508	164 335	823 754	1 043 298	91 000	0	27 000	137 000	3 941 341
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	60 000	113 550	0	30 706	6 000	0	0	0	0	0	0	210 256
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 468	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 468
Dépenses d'ordre		11 607 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 607 159
023	Virement à la section d'investissement	9 971 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 971 729
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 635 430	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 635 430

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains; environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		35 357 878	460 597	0	1 339 462	295 436	1 558 994	44 402	2 358 858	7 650	393 300	188 341	42 004 918
Recettes réelles		35 341 584	460 597	0	1 339 462	295 436	1 558 994	44 402	2 358 858	7 650	393 300	188 341	41 988 624
013	Atténuations de charges	0	57 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 600
70	Produits des services, du domaine, vente	0	153 350	0	1 316 746	255 706	1 025 290	0	793 893	0	393 300	500	3 938 785
73	Impôts et taxes	28 096 074	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 096 074
74	Dotations et participations	7 157 109	90 699	0	2 808	0	516 604	6 902	1 564 965	0	0	0	9 339 087
75	Autres produits de gestion courante	11 400	153 948	0	19 908	39 730	17 100	37 500	0	7 650	0	187 841	475 077
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	77 001	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 001
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		16 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 294
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 294
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		15 843 727,09	9 601 943,00	0,00	24 550,00	0,00	25 470 220,09
Dépenses de l'exercice		15 843 727,09	9 601 943,00	0,00	24 550,00	0,00	25 470 220,09
011	Charges à caractère général	0,00	3 006 247,00	0,00	24 550,00	0,00	3 030 797,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	5 737 700,00	0,00	0,00	0,00	5 737 700,00
014	Atténuations de produits	4 121 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 121 100,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	9 971 729,09	0,00	0,00	0,00	0,00	9 971 729,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 635 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635 430,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	744 446,00	0,00	0,00	0,00	744 446,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	113 550,00	0,00	0,00	0,00	173 550,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 468,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 468,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		45 685 061,09	460 597,00	0,00	0,00	0,00	46 145 658,09
Recettes de l'exercice		35 357 878,00	460 597,00	0,00	0,00	0,00	35 818 475,00
013	Atténuations de charges	0,00	57 600,00	0,00	0,00	0,00	57 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 294,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	153 350,00	0,00	0,00	0,00	153 350,00
73	Impôts et taxes	28 096 074,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 096 074,00
74	Dotations et participations	7 157 109,00	90 699,00	0,00	0,00	0,00	7 247 808,00
75	Autres produits de gestion courante	11 400,00	153 948,00	0,00	0,00	0,00	165 348,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	77 001,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	82 001,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		10 327 183,09	0,00	0,00	0,00	0,00	10 327 183,09
SOLDE (2)		29 841 334,00	-9 141 346,00	0,00	-24 550,00	0,00	20 675 438,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	7 605 874,00	703 633,00	204 184,00	378 301,00	490 186,00	86 250,00	133 515,00	0,00	24 550,00
	Dépenses de l'exercice	7 605 874,00	703 633,00	204 184,00	378 301,00	490 186,00	86 250,00	133 515,00	0,00	24 550,00
011	Charges à caractère général	2 262 716,00	29 900,00	7 077,00	164 330,00	485 186,00	3 115,00	53 923,00	0,00	24 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 012 908,00	234 122,00	197 107,00	213 971,00	0,00	0,00	79 592,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	226 700,00	439 611,00	0,00	0,00	5 000,00	73 135,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	103 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	288 698,00	0,00	90 699,00	0,00	20 800,00	0,00	60 400,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	288 698,00	0,00	90 699,00	0,00	20 800,00	0,00	60 400,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	57 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	73 550,00	0,00	0,00	0,00	20 800,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	90 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	152 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-7 317 176,00	-703 633,00	-113 485,00	-378 301,00	-469 386,00	-86 250,00	-73 115,00	0,00	-24 550,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité Intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	2 139 373,00	43 000,00	0,00	2 182 373,00
	Dépenses de l'exercice	2 139 373,00	43 000,00	0,00	2 182 373,00
011	Charges à caractère général	143 450,00	43 000,00	0,00	186 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 307 923,00	0,00	0,00	1 307 923,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	688 000,00	0,00	0,00	688 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 139 373,00	-43 000,00	0,00	-2 182 373,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, Incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	506 916,00	0,00	922 457,00	710 000,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	506 916,00	0,00	922 457,00	710 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	20 800,00	0,00	82 650,00	40 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	486 116,00	0,00	821 807,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	18 000,00	670 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-506 916,00	0,00	-922 457,00	-710 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	484 096,00	4 252 665,00	0,00	0,00	0,00	2 409 662,00	0,00	7 146 423,00
	Dépenses de l'exercice	484 096,00	4 252 665,00	0,00	0,00	0,00	2 409 662,00	0,00	7 146 423,00
011	Charges à caractère général	85 035,00	883 428,00	0,00	0,00	0,00	1 304 583,00	0,00	2 273 046,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	396 061,00	3 119 023,00	0,00	0,00	0,00	1 105 079,00	0,00	4 620 163,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	219 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 508,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	30 706,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 706,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	22 716,00	0,00	0,00	0,00	1 316 746,00	0,00	1 339 462,00
	Recettes de l'exercice	0,00	22 716,00	0,00	0,00	0,00	1 316 746,00	0,00	1 339 462,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 316 746,00	0,00	1 316 746,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 808,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	19 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 908,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-484 096,00	-4 229 949,00	0,00	0,00	0,00	-1 092 916,00	0,00	-5 806 981,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	2 199 129,00	1 834 028,00	219 508,00	2 193 900,00	0,00	0,00	50 028,00	165 734,00
	Dépenses de l'exercice	2 199 129,00	1 834 028,00	219 508,00	2 193 900,00	0,00	0,00	50 028,00	165 734,00
011	Charges à caractère général	296 958,00	586 470,00	0,00	1 222 122,00	0,00	0,00	10 767,00	71 694,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 889 619,00	1 229 404,00	0,00	971 778,00	0,00	0,00	39 261,00	94 040,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	219 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	12 552,00	18 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	13 608,00	9 108,00	0,00	1 139 345,00	0,00	0,00	0,00	177 401,00
	Recettes de l'exercice	13 608,00	9 108,00	0,00	1 139 345,00	0,00	0,00	0,00	177 401,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	1 139 345,00	0,00	0,00	0,00	177 401,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 800,00	9 108,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 185 521,00	-1 824 920,00	-219 508,00	-1 054 555,00	0,00	0,00	-50 028,00	11 687,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		154 985,00	1 084 042,00	908 585,00	120 396,00	0,00	2 268 008,00
Dépenses de l'exercice		154 985,00	1 084 042,00	908 585,00	120 396,00	0,00	2 268 008,00
011	Charges à caractère général	0,00	183 698,00	246 825,00	475,00	0,00	430 998,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	892 644,00	660 110,00	113 921,00	0,00	1 666 675,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	154 985,00	7 700,00	1 650,00	0,00	0,00	164 335,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	239 206,00	47 300,00	8 930,00	0,00	295 436,00
Recettes de l'exercice		0,00	239 206,00	47 300,00	8 930,00	0,00	295 436,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	239 206,00	16 500,00	0,00	0,00	255 706,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	30 800,00	8 930,00	0,00	39 730,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-154 985,00	-844 836,00	-861 285,00	-111 466,00	0,00	-1 972 572,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		912 244,00	0,00	171 798,00	0,00	857 567,00	0,00	8 000,00	43 018,00
Dépenses de l'exercice		912 244,00	0,00	171 798,00	0,00	857 567,00	0,00	8 000,00	43 018,00
011	Charges à caractère général	84 150,00	0,00	99 548,00	0,00	195 807,00	0,00	8 000,00	43 018,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	825 394,00	0,00	67 250,00	0,00	660 110,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 700,00	0,00	5 000,00	0,00	1 650,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		239 206,00	0,00	0,00	0,00	47 300,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		239 206,00	0,00	0,00	0,00	47 300,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	239 206,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	30 800,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-673 038,00	0,00	-171 798,00	0,00	-810 267,00	0,00	-8 000,00	-43 018,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES					IV
ELEMENTS DU BILAN					
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT					A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		1 188 755,00	2 028 312,00	3 615 830,00	0,00	6 832 897,00
Dépenses de l'exercice		1 188 755,00	2 028 312,00	3 615 830,00	0,00	6 832 897,00
011	Charges à caractère général	70 860,00	762 246,00	956 415,00	0,00	1 789 521,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	294 445,00	1 266 066,00	2 659 111,00	0,00	4 219 622,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	823 450,00	0,00	304,00	0,00	823 754,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	92 100,00	1 466 894,00	0,00	1 558 994,00
Recettes de l'exercice		0,00	92 100,00	1 466 894,00	0,00	1 558 994,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	80 000,00	945 290,00	0,00	1 025 290,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	516 604,00	0,00	516 604,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	12 100,00	5 000,00	0,00	17 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 188 755,00	-1 936 212,00	-2 148 936,00	0,00	-5 273 903,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		1 101 992,00	45 536,00	825 644,00	55 140,00	0,00	0,00	2 771 155,00	844 675,00
Dépenses de l'exercice		1 101 992,00	45 536,00	825 644,00	55 140,00	0,00	0,00	2 771 155,00	844 675,00
011	Charges à caractère général	410 240,00	45 536,00	251 330,00	55 140,00	0,00	0,00	520 628,00	435 787,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	691 752,00	0,00	574 314,00	0,00	0,00	0,00	2 250 527,00	408 584,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser -- reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		8 800,00	3 300,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	1 253 572,00	213 322,00
Recettes de l'exercice		8 800,00	3 300,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	1 253 572,00	213 322,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	737 468,00	207 822,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 104,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	8 800,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser -- reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 093 192,00	-42 236,00	-745 644,00	-55 140,00	0,00	0,00	-1 517 583,00	-631 353,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		101 800,00	1 018 798,00	0,00	1 120 598,00
Dépenses de l'exercice		101 800,00	1 018 798,00	0,00	1 120 598,00
011	Charges à caractère général	11 800,00	65 500,00	0,00	77 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00	953 298,00	0,00	1 043 298,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	44 402,00	0,00	44 402,00
Recettes de l'exercice		0,00	44 402,00	0,00	44 402,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	6 902,00	0,00	6 902,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	37 500,00	0,00	37 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-101 800,00	-974 396,00	0,00	-1 076 196,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	101 800,00	0,00	1 015 500,00	2 216,00	1 082,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	101 800,00	0,00	1 015 500,00	2 216,00	1 082,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	11 800,00	0,00	65 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	90 000,00	0,00	950 000,00	2 216,00	1 082,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	16 050,00	0,00	0,00	0,00	28 352,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	16 050,00	0,00	0,00	0,00	28 352,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 902,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 450,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	16 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-101 800,00	0,00	-999 450,00	-2 216,00	-1 082,00	0,00	28 352,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	127 032,00	0,00	0,00	3 649 742,00	0,00	3 776 774,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	127 032,00	0,00	0,00	3 649 742,00	0,00	3 776 774,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 470,00	0,00	0,00	328 028,00	0,00	331 498,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	32 562,00	0,00	0,00	3 321 714,00	0,00	3 354 276,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 358 858,00	0,00	2 358 858,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	2 358 858,00	0,00	2 358 858,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	793 893,00	0,00	793 893,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 564 965,00	0,00	1 564 965,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	-0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-127 032,00	0,00	0,00	-1 290 884,00	0,00	-1 417 916,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	7 650,00	0,00	0,00	0,00	7 650,00
Recettes de l'exercice		0,00	7 650,00	0,00	0,00	0,00	7 650,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 650,00	0,00	0,00	0,00	7 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	5 650,00	0,00	0,00	0,00	5 650,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	1 015 609,00	2 087 157,00	0,00	0,00	3 102 766,00
	Dépenses de l'exercice	1 015 609,00	2 087 157,00	0,00	0,00	3 102 766,00
011	Charges à caractère général	210 900,00	979 455,00	0,00	0,00	1 190 355,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	804 709,00	1 080 702,00	0,00	0,00	1 885 411,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	393 300,00	0,00	0,00	393 300,00
	Recettes de l'exercice	0,00	393 300,00	0,00	0,00	393 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	393 300,00	0,00	0,00	393 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 015 609,00	-1 693 857,00	0,00	0,00	-2 709 466,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		200,00	0,00	0,00	765 682,00	210 700,00	39 027,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	200,00	0,00	0,00	765 682,00	210 700,00	39 027,00	0,00
011	Charges à caractère général	200,00	0,00	0,00	0,00	210 700,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	765 682,00	0,00	39 027,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-200,00	0,00	0,00	-765 682,00	-210 700,00	-39 027,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	355 554,00	283 100,00	391 804,00	1 000 070,00	56 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	355 554,00	283 100,00	391 804,00	1 000 070,00	56 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	24 700,00	283 100,00	274 900,00	345 126,00	51 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	324 854,00	0,00	100 904,00	654 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	0,00	16 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	393 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	393 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	393 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-355 554,00	-283 100,00	1 496,00	-1 000 070,00	-56 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Folres et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux Industries	93 Aides à l'énergie, Indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	417 132,00	12 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 042,00
	Dépenses de l'exercice	417 132,00	12 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 042,00
011	Charges à caractère général	170 513,00	12 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 423,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	109 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 619,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	113 881,00	74 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 341,00
	Recettes de l'exercice	113 881,00	74 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 341,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux Industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
75	Autres produits de gestion courante	113 381,00	74 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 841,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-303 251,00	61 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-241 701,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		733 843,88	3 026 418,34	0,00	0,00	0,00	3 760 262,22
Dépenses de l'exercice		436 294,09	1 815 740,00	0,00	0,00	0,00	2 252 034,09
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	35 000,09	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 294,00
041	Opérations patrimoniales	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	248 500,00	0,00	0,00	0,00	248 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	720 240,00	0,00	0,00	0,00	720 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
454101	Travaux pour compte de tiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser – reports		297 549,79	1 210 678,34	0,00	0,00	0,00	1 508 228,13
RECETTES (2)		15 479 034,01	1 048 775,31	0,00	0,00	0,00	16 527 809,32
Recettes de l'exercice		15 479 034,01	856 214,00	0,00	0,00	0,00	16 335 248,01
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 971 729,09	0,00	0,00	0,00	0,00	9 971 729,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 635 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635 430,00
041	Opérations patrimoniales	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 486 874,92	700 000,00	0,00	0,00	0,00	4 186 874,92
13	Subventions d'investissement	0,00	156 214,00	0,00	0,00	0,00	156 214,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
454201	Travaux pour compte de tiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	192 561,31	0,00	0,00	0,00	192 561,31
SOLDE (2)		14 745 190,13	-1 977 643,03	0,00	0,00	0,00	12 767 547,10

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DÉPENSES (2)		2 988 630,35	0,00	3 716,16	22 099,98	6 506,40	1 581,73	3 883,72	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 790 290,00	0,00	1 600,00	21 700,00	0,00	1 150,00	1 000,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	228 500,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	714 790,00	0,00	1 600,00	1 700,00	0,00	1 150,00	1 000,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454101	Travaux pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 198 340,35	0,00	2 116,16	399,98	6 506,40	431,73	2 883,72	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 046 743,02	0,00	0,00	0,00	0,00	2 032,29	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		856 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	156 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454201	Travaux pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		190 529,02	0,00	0,00	0,00	0,00	2 032,29	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 941 887,33	0,00	-3 716,16	-22 099,98	-6 506,40	450,56	-3 883,72	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité Intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		1 421 379,78	0,00	0,00	1 421 379,78
Dépenses de l'exercice		1 034 570,00	0,00	0,00	1 034 570,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	324 570,00	0,00	0,00	324 570,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	660 000,00	0,00	0,00	660 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		386 809,78	0,00	0,00	386 809,78
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	11 Sécurité Intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 421 379,78	0,00	0,00	-1 421 379,78

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		12 630,00	0,00	1 001 975,88	406 773,90	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	775 000,00	259 570,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	65 000,00	259 570,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	660 000,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		12 630,00	0,00	226 975,88	147 203,90	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-12 630,00	0,00	-1 001 975,88	-406 773,90	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN								A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT								

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	178 123,70	1 737 584,09	0,00	0,00	0,00	182 556,27	0,00	2 098 264,06
	Dépenses de l'exercice	162 664,00	1 528 559,00	0,00	0,00	0,00	154 250,00	0,00	1 845 473,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	162 664,00	1 428 559,00	0,00	0,00	0,00	154 250,00	0,00	1 745 473,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	15 459,70	209 025,09	0,00	0,00	0,00	28 306,27	0,00	252 791,06
	RECETTES (2)	0,00	525 561,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 561,83
	Recettes de l'exercice	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	462 561,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 561,83
SOLDE (2)		-178 123,70	-1 212 022,26	0,00	0,00	0,00	-182 556,27	0,00	-1 572 702,23

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles materielles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		947 901,66	789 682,43	0,00	182 556,27	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		825 999,00	702 560,00	0,00	154 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	725 999,00	702 560,00	0,00	154 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		121 902,66	87 122,43	0,00	28 306,27	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		91 210,82	434 351,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		28 210,82	434 351,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-856 690,84	-355 331,42	0,00	-182 556,27	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	192 999,76	424 397,37	5 768,30	0,00	623 165,43
	Dépenses de l'exercice	0,00	57 700,00	232 520,00	2 000,00	0,00	292 220,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	57 700,00	157 520,00	2 000,00	0,00	217 220,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	135 299,76	191 877,37	3 768,30	0,00	330 945,43
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-192 999,76	-424 397,37	-5 768,30	0,00	-623 165,43

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médialthèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		144 365,16	0,00	48 634,60	0,00	71 130,58	0,00	0,00	353 266,79
Dépenses de l'exercice		37 900,00	0,00	19 800,00	0,00	57 870,00	0,00	0,00	174 650,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 900,00	0,00	19 800,00	0,00	57 870,00	0,00	0,00	99 650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		106 465,16	0,00	28 834,60	0,00	13 260,58	0,00	0,00	178 616,79
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-144 365,16	0,00	-48 634,60	0,00	-71 130,58	0,00	0,00	-353 266,79

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		10 110,24	2 034 023,35	222 786,57	0,00	2 266 920,16
Dépenses de l'exercice		7 545,00	1 119 760,00	180 691,00	0,00	1 307 996,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 545,00	1 119 760,00	130 691,00	0,00	1 257 996,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		2 565,24	914 263,35	42 095,57	0,00	958 924,16
RECETTES (2)		0,00	184 248,93	281 237,00	0,00	465 485,93
Recettes de l'exercice		0,00	76 946,00	0,00	0,00	76 946,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	76 946,00	0,00	0,00	76 946,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	107 302,93	281 237,00	0,00	388 539,93
	SOLDE (2)	-10 110,24	-1 849 774,42	58 450,43	0,00	-1 801 434,23

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	1 271 914,81	153 911,95	121 273,90	486 922,69	0,00	0,00	76 135,04	146 651,53
	Dépenses de l'exercice	556 705,00	130 250,00	108 500,00	324 305,00	0,00	0,00	67 527,00	113 164,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	556 705,00	130 250,00	108 500,00	324 305,00	0,00	0,00	67 527,00	63 164,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	715 209,81	23 661,95	12 773,90	162 617,69	0,00	0,00	8 608,04	33 487,53
	RECETTES (2)	48 946,00	117 329,69	0,00	17 973,24	0,00	277 200,00	4 037,00	0,00
	Recettes de l'exercice	48 946,00	16 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	48 946,00	16 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	101 329,69	0,00	5 973,24	0,00	277 200,00	4 037,00	0,00
SOLDE (2)		-1 222 968,81	-36 582,26	-121 273,90	-468 949,45	0,00	277 200,00	-72 098,04	-146 651,53

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT				A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		4 494,45	5 000,00	0,00	9 494,45
Dépenses de l'exercice		1 150,00	5 000,00	0,00	6 150,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 150,00	5 000,00	0,00	6 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		3 344,45	0,00	0,00	3 344,45
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-4 494,45	-5 000,00	0,00	-9 494,45

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	4 494,45	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 150,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 150,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	3 344,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-4 494,45	0,00	-5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	5 803,13	0,00	0,00	305 355,58	0,00	311 158,71
	Dépenses de l'exercice	0,00	2 000,00	0,00	0,00	177 774,00	0,00	179 774,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	38 274,00	0,00	40 274,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	139 500,00	0,00	139 500,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	3 803,13	0,00	0,00	127 581,58	0,00	131 384,71
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	815 770,46	0,00	815 770,46
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virèment de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées.	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00	0,00	14 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	801 370,46	0,00	801 370,46
SOLDE (2)		0,00	-5 803,13	0,00	0,00	510 414,88	0,00	504 611,75

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		1 241 665,38	5 601 416,99	0,00	0,00	6 843 082,37
Dépenses de l'exercice		1 166 129,00	4 706 173,00	0,00	0,00	5 872 302,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 166 129,00	3 183 673,00	0,00	0,00	4 349 802,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 444 500,00	0,00	0,00	1 444 500,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		75 536,38	895 243,99	0,00	0,00	970 780,37
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 241 665,38	-5 601 416,99	0,00	0,00	-6 843 082,37

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 241 665,38	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	1 166 129,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 166 129,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	75 536,38	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 241 665,38	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	70 000,00	71 877,83	2 227 513,61	310 358,71	2 921 666,84	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	Dépenses de l'exercice	70 000,00	62 653,00	1 482 500,00	177 800,00	2 913 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	62 653,00	30 000,00	177 800,00	2 913 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 444 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	9 224,83	745 013,61	132 558,71	8 446,84	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-70 000,00	-71 877,83	-2 227 513,61	-310 358,71	-2 921 666,84	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Folres et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, Indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publiques	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		416 334,77	584 565,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 900,36
Dépenses de l'exercice		379 200,00	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	899 200,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	-0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	188 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	171 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Folres et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux Industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publiques	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Restes à réaliser – reports	37 134,77	64 565,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 700,36
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-416 334,77	-584 565,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 000 900,36

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 391 879,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 391 879,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
09-072	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	08/01/2010		05/06/2011	22 709,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
10-282	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	10/02/2011		05/06/2013	46 514,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
12-059	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	13/06/2012		05/06/2014	120 000,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
12-166	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	28/02/2013		05/06/2014	84 481,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
13-098J	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	28/11/2013		05/06/2015	109 175,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
14-302	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	30/03/2015		05/06/2017	43 000,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
17-104J	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	02/01/2018		05/06/2019	396 000,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
17-330	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	02/01/2018		05/06/2019	120 000,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
17-331	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	02/01/2018		05/06/2019	450 000,00	F		0,000	0,000	euros	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 391 879,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorié d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		912 917,10					136 917,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		912 917,10					136 917,00	0,00	0,00	0,00
09-072	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10.282	N	0,00	A-1	9 302,80	1,00	F		0,000	4 651,40	0,00	0,00	0,00
12-059	N	0,00	A-1	36 000,00	2,00	F		0,000	12 000,00	0,00	0,00	0,00
12.166	N	0,00	A-1	25 344,30	2,00	F		0,000	8 448,10	0,00	0,00	0,00
13-098J	N	0,00	A-1	43 670,00	3,00	F		0,000	10 917,50	0,00	0,00	0,00
14-302	N	0,00	A-1	25 800,00	5,00	F		0,000	4 300,00	0,00	0,00	0,00
17-104J	N	0,00	A-1	316 800,00	7,00	F		0,000	39 600,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'Intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'Intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
17-330	N	0,00	A-1	96 000,00	7,00	F		0,000	12 000,00	0,00	0,00	0,00
17-331	N	0,00	A-1	360 000,00	7,00	F		0,000	45 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		912 917,10					136 917,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>floor</i>)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	912 917,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swap</i> ion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 200 €	30/06/2017

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en année)
Amortissement linéaire	Immobilisations incorporelles	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	2 ans
	Frais d'études (non suivis de réalisation)	2 ans
	Frais de recherche et de développement	2 ans
	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	2 ans
	Subventions d'équipement versées finançant des biens mobiliers, matériels ou études	5 ans
	Subventions d'équipement versées finançant des biens immobiliers ou des installations	15 ans
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 ans
	Autres immobilisations corporelles	5 ans
	Immobilisations corporelles	
	Terrains de gisement (mines et carrières)	Durée du contrat d'exploitation
	Plantation d'arbres et d'arbustes	20 ans
	Autres agencements et aménagements de terrains	30 ans
	Immeubles de rapport	20 ans
	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 ans
	Autres constructions	15 ans
	Construction sur sol d'autrui	Durée du bail
	Réseaux de voirie	Non amortissable
	Installations de voirie	Non amortissable
	Réseaux d'adduction d'eau	30 ans
	Réseaux câblés	30 ans
	Réseaux d'électrification	30 ans
	Autres réseaux	30 ans
	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8 ans
	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	8 ans
	Matériel roulant de voirie	8 ans
	Autre matériel et outillage de voirie	8 ans
	Autres installations, matériel et outillage technique	15 ans
	Matériel de transport (- de 3,5T)	5 ans
	Matériel de transport (+ de 3,5T)	8 ans
	Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
	Mobilier	10 ans
	Cheptel	5 ans
	Autres immobilisations corporelles	10 ans
	Pour les subventions d'équipements transférables reçues, le montant de l'amortissement est égal au montant de la subvention rapportée à la durée de l'amortissement du bien subventionné	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour dépréciation	5 468,00		52 494,00	57 962,00	0,00	57 962,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 468,00		52 494,00	57 962,00	0,00	57 962,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		198 294,09	198 294,09
16. Emprunts et dettes assimilées (A)		137 000,00	137 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	137 000,00	137 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		61 294,09	61 294,09
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	16 294,00	16 294,00
020	Dépenses imprévues	35 000,09	35 000,09

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	198 294,09	4 347 358,66	297 549,79	4 843 202,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 994 159,09	III 12 994 159,09
Ressources propres externes de l'année (a)		1 387 000,00	1 387 000,00
10222	FCTVA	687 000,00	687 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	700 000,00	700 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		11 607 159,09	11 607 159,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	12 429,00	12 429,00
28033	Frais d'insertion	3 157,00	3 157,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	6 666,00	6 666,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	38 000,00	38 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	2 000,00	2 000,00
28051	Concessions et droits similaires	38 431,00	38 431,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 600,00	3 600,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	38 427,00	38 427,00
28128	Autres aménagements de terrains	173 728,00	173 728,00
28132	Immeubles de rapport	103 245,00	103 245,00
28135	Installations générales, agencements, ..	442 681,00	442 681,00
28138	Autres constructions	22 368,00	22 368,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	52 025,00	52 025,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 017,00	9 017,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 558,00	9 558,00
281534	Réseaux d'électrification	2 313,00	2 313,00
281538	Autres réseaux	47 244,00	47 244,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	18 614,00	18 614,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	16 916,00	16 916,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	21 807,00	21 807,00
28182	Matériel de transport	157 855,00	157 855,00
28183	Matériel de bureau et informatique	142 828,00	142 828,00
28184	Mobilier	101 150,00	101 150,00
28188	Autres immo. corporelles	171 371,00	171 371,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 971 729,09	9 971 729,09

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 994 159,09	1 845 033,53	0,00	2 799 874,92	17 639 067,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 843 202,54
Ressources propres disponibles	IV 17 639 067,54
Solde	V = IV - II (6) 12 795 865,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : Travaux pour compte de tiers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	16 426,80	0,00	5 000,00	5 000,00
4541 Travaux pour compte de tiers (5)	16 426,80	0,00	5 000,00	5 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	16 426,80	0,00	5 000,00	5 000,00
RECETTES (b)	16 426,80	0,00	5 000,00	5 000,00
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 426,80	0,00	5 000,00	5 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 426,80	0,00	5 000,00	5 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Période citée des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					38 193 871,79	28 598 957,49											212 457,39	1 108 560,80
OPH	2016	P	20 RUE FRANCOIS MAURIAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	280 000,00	275 687,36	37,00	A	V	Livret A	1,860	V	Livret A	1,860	A-1	euros	5 208,00	4 312,64
OPH	2016	P	20 rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	500 000,00	494 997,48	47,00	A	V	Livret A	1,860	V	Livret A	1,860	A-1	euros	9 300,00	5 002,52
OPH 115	2016	P	20 rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	370 000,00	364 301,15	37,00	A	V	Livret A	1,860	V	Livret A	1,860	A-1	euros	6 882,00	5 698,85
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	PROCESSION 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	185 000,00	179 703,84	38,00	A	V	Livret A	1,860	V	Livret A	1,860	A-1	euros	3 392,48	2 687,46
OPH VILLEMOMBLE	2010	P	51 av Leclerc	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	21 416,00	17 666,28	31,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	100,14	540,27
OPH VILLEMOMBLE	2011	P	51 av Leclerc	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	256 326,00	229 008,26	40,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	3 149,63	4 297,47
OPH VILLEMOMBLE	2009	P	51 av Leclerc	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	108 537,00	90 318,92	30,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	1 262,10	2 429,23
OPH VILLEMOMBLE	2011	P	125 bd Aulnay	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 083 029,00	961 066,22	40,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	13 217,87	18 034,98
OPH VILLEMOMBLE	2011	P	125 bld Aulnay	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 488 488,00	1 253 211,11	30,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	17 373,39	33 706,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Période citée des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH VILLEMOMBLE	2011	P	121 bld Aulnay	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	668 764,00	607 317,32	42,00	A	V	Livret A	1,850	V	Livret A	1,850	A-1	euros	11 417,53	9 846,51
OPH VILLEMOMBLE	2009	P	51 av Leclerc	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	52 432,00	45 835,31	40,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	256,59	1 017,51
OPH VILLEMOMBLE	2014	P	9 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 917 000,00	1 566 385,99	20,00	A	V	Livret A	0,500	V	Livret A	0,500	A-1	euros	8 192,07	72 188,18
OPH VILLEMOMBLE	2014	P	9 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 472 000,00	2 894 391,79	20,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	40 710,67	121 213,75
OPH VILLEMOMBLE	2014	P	9 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	2 553 000,00	1 331 158,03	5,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	21 394,80	253 642,18
OPH VILLEMOMBLE	2014	P	9 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 270 000,00	662 189,86	5,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	10 642,93	126 175,31
OPH Villemomble	2013	P	174 Grande Rue	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	317 750,00	279 646,51	33,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	1 580,43	7 705,03
OPHLM VILLEMOMBLE	1993	P	11 Docteur Calmette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 582 766,19	538 423,15	7,00	A	V	Livret A	2,050	V	Livret A	2,050	A-1	euros	12 603,13	76 363,40
OPHLM VILLEMOMBLE	1991	P	32 à 36 Grande Rue	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 277 653,67	841 777,73	5,00	A	V	Livret A	2,050	V	Livret A	2,050	A-1	euros	20 684,36	167 215,38
OPHLM VILLEMOMBLE	1991	P	11 Docteur Calmette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 765 490,73	964 958,69	5,00	A	V	Livret A	2,050	V	Livret A	2,050	A-1	euros	23 711,19	191 404,74
OPHLM VILLEMOMBLE	2013	P	174 Grande Rue	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	272 270,00	247 153,49	43,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	1 387,28	5 078,91
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	PROCESSION-RH-72 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	1 735 000,00	1 735 000,00	26,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	PROCESSION-RH-72 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	54 000,00	54 000,00	26,00	A	V	Livret A	0,500	V	Livret A	0,500	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	PROCESSION-RH-72 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	1 008 000,00	1 008 000,00	26,00	A	F		0,500	V		0,500	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	Rue d'Avron	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	474 000,00	474 000,00	42,00	A	V	Livret A	0,300	V	Livret A	0,300	A-1	euros	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	Rue d'Avron	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	536 000,00	536 000,00	62,00	A	V	Livret A	0,880	V	Livret A	0,880	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	Rue d'Avron	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 453 000,00	1 453 000,00	42,00	A	V	Livret A	1,100	V	Livret A	1,100	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	Rue d'Avron	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 280 000,00	1 280 000,00	62,00	A	V	Livret A	0,880	V	Livret A	0,880	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	ACQUISITION VEFA PLA I GUERIN CARRIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	459 000,00	459 000,00	41,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	ACQUISITION VEFA PLA I FONCIER GUERIN CARRIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	434 000,00	434 000,00	61,00	A	V	Livret A	1,300	V	Livret A	1,300	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	ACQUISITION VEFA PLS GUERIN CARRIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	410 000,00	410 000,00	41,00	A	V	Livret A	1,860	V	Livret A	1,860	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	ACQUISITION VEFA PLS FONCIER GUERIN CARRIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	393 000,00	393 000,00	41,00	A	V	Livret A	1,300	V	Livret A	1,300	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	ACQUISITION VEFA PLUS GUERIN CARRIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	1 090 000,00	1 090 000,00	41,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2018	P	ACQUISITION VEFA PLUS FONCIER GUERIN CARRIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	930 000,00	930 000,00	61,00	A	V	Livret A	1,300	V	Livret A	1,300	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	10 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	702 000,00	702 000,00	26,00	A	F		1,470	F		1,470	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	10 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 026 459,00	2 026 459,00	27,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	10 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 579 500,00	1 579 500,00	27,00	A	V	Livret A	0,500	V	Livret A	0,500	A-1	euros	0,00	0,00
OPH DE VILLEMOMBLE	2019	P	10 rue Bénoni Eustache	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	190 000,00	190 000,00	12,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					31 638 846,35	26 576 770,56										363 108,48	921 375,31	
3 F IMMOBILIERE	2009	P	Rue des trois Frères	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	138 473,88	9 919,43	1,00	A	V	Livret A	1,950	V	Livret A	1,950	A-1	euros	383,16	9 729,69
3F IMMOBILIERE	2013	P	78 bld d Aulnay - PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	231 531,00	193 223,77	36,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	1 089,34	4 836,68
3F IMMOBILIERE	2013	P	78 bld d Aulnay PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	189 874,00	161 976,95	46,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	907,84	3 084,77
3F IMMOBILIERE	2013	P	78 bld d Aulnay PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	493 395,00	417 612,36	36,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	6 768,57	8 948,07
3F IMMOBILIERE	2013	P	78 bld d Aulnay PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	335 294,00	289 954,11	46,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	3 976,34	4 516,69
3F IMMOBILIERE	2015	P	Igls av Lagache Cours des marchandises	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	399 000,00	373 172,24	47,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	2 099,62	8 576,14
3F IMMOBILIERE	2015	P	Igls av Lagache Cours des marchandises	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	2 944 000,00	2 736 155,65	37,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	37 875,12	69 400,07
3F IMMOBILIERE	2015	P	Igls av Lagache Cours des marchandises	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 865 000,00	1 759 597,48	47,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	24 229,25	35 161,56
3F IMMOBILIERE	2015	P	Igls av Lagache Cours des marchandises	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	770 000,00	708 958,94	37,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	4 010,79	20 275,87
IMMOBILIERE 3F	2014	P	Opération rue Marc Vieville	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 500 000,00	2 490 920,36	14,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	35 941,66	171 417,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Période citée des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANTIN RESIDENCES	1998	P	178 Grande Rue	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	762 245,09	151 073,75	4,00	A	V	Livret A	1,270	V	Livret A	1,270	A-1	euros	2 404,31	38 242,48
ANTIN RESIDENCES	1997	P	178 Grande Rue	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	933 998,42	182 764,92	4,00	A	V	Livret A	1,270	V	Livret A	1,270	A-1	euros	2 908,99	46 289,78
ANTIN RESIDENCES	1997	P	178 Grande Rue	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	517 240,00	101 224,67	4,00	A	V	Livret A	1,270	V	Livret A	1,270	A-1	euros	1 610,88	26 623,79
DOMOFRANCE	2013	P	15-19 av Rosny PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	637 526,00	594 411,34	37,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	3 346,74	14 450,45
DOMOFRANCE	2013	P	15-19 av Rosny PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	440 207,00	417 061,10	47,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	2 336,50	7 767,66
DOMOFRANCE	2013	P	15-19 av Rosny PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	932 879,00	884 228,79	37,00	A	V	Livret A	1,860	V	Livret A	1,860	A-1	euros	16 763,86	16 616,50
DOMOFRANCE	2013	P	15-19 av Rosny PLS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	927 647,00	892 793,56	47,00	A	V	Livret A	1,860	V	Livret A	1,860	A-1	euros	16 826,05	11 832,56
DOMOFRANCE	2013	P	15-19 av Rosny PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 763 419,00	1 661 439,53	37,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	22 894,51	34 460,00
DOMOFRANCE	2013	P	15-19 av Rosny PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 175 687,00	1 125 161,63	47,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	16 420,10	17 068,13
ERILIA	2010	P	Rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	412 615,00	365 886,39	42,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	2 053,76	7 524,31
ERILIA	2010	P	Rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	799 842,00	680 312,11	33,00	A	V	Livret A	0,550	V	Livret A	0,550	A-1	euros	3 844,87	16 754,56
ERILIA	2010	P	Rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 372 083,00	1 244 654,88	43,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	17 089,78	21 255,01
ERILIA	2010	P	Rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 624 654,00	3 157 641,88	33,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	43 648,27	75 563,24
ICF HABITAT LA SABLIERE	2018	P	LES MARNAUDES 218 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	2 971 739,00	2 622 893,81	13,00	A	V	Livret A	1,350	V	Livret A	1,350	A-1	euros	37 786,69	176 120,50
ICF HABITAT LA SABLIERE	2018	P	LES MARNAUDES - 5 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	440 153,00	417 767,43	28,00	A	V	Livret A	1,880	V	Livret A	1,880	A-1	euros	7 980,58	11 295,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (3)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
VILOGIA	2019	P	Rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	884 766,42	826 115,21	32,00	A	V	Livret A	1,650	V	Livret A	1,650	A-1	euros	13 952,36	19 483,74
VILOGIA	2019	P	Rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	918 054,96	889 425,28	42,00	A	V	Livret A	1,700	V	Livret A	1,700	A-1	euros	15 365,63	14 435,00
VILOGIA	2019	P	Rue François Mauriac	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 277 522,58	1 220 423,01	32,00	A	V	Livret A	1,650	V	Livret A	1,650	A-1	euros	20 611,91	28 783,39
TOTAL GENERAL					69 832 718,14	66 176 728,05											676 563,87	2 029 936,11

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	137 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	2 605 499,98
Recettes réelles de fonctionnement	41 988 724,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	6,21%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP2 RECONSTRUCTION CRECHE SAINT-CHARLES ET CREATION NOUVELLE CRECHE	3 174 681,70	15 639,29	3 190 320,99	3 050 820,99	139 500,00	0,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES						IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						C1	
C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collaborateur de cabinet	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		79,00	0,00	79,00	58,00	21,00	79,00
Adjoint administratif	C	20,00	0,00	20,00	15,00	5,00	20,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif stagiaire	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	12,00	0,00	12,00	5,00	7,00	12,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	0,00	9,00	9,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		260,00	2,00	262,00	213,00	49,00	262,00
Adjoint technique	C	123,00	0,00	123,00	79,00	44,00	123,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	48,00	1,00	49,00	49,00	0,00	49,00
Adjoint technique stagiaire	C	28,00	0,00	28,00	28,00	0,00	28,00
Agent de maîtrise	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise principal	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Directeur des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	7,00	1,00	8,00	4,00	4,00	8,00
Technicien principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		45,00	0,00	45,00	28,00	17,00	45,00
ASEM principal 1ère classe	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
ASEM principal 2ème classe	C	17,00	0,00	17,00	5,00	12,00	17,00
Educateur de jeunes enfants	A	11,00	0,00	11,00	6,00	5,00	11,00
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		41,00	0,00	41,00	25,00	16,00	41,00
Auxiliaire de puériculture ppal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Auxiliaire de puériculture ppal 2ème classe	C	27,00	0,00	27,00	11,00	16,00	27,00
Infirmiers en soins généraux de classe supérieure	A	1,00	0,00	1,00			

VILLEMOMBLE- Ville de Villemomble - BP 2021

Infirmiers en soins généraux hors classe	A	1,00	0,00	1,00			
Puéricultrice de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		10,00	1,00	11,00	6,00	5,00	11,00
Educateur	B	6,00	1,00	7,00	2,00	5,00	7,00
Educateur principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		38,00	7,00	45,00	18,00	27,00	45,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant Ens Artistique ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant Ens Artistique ppal 2ème classe	B	7,00	3,00	10,00	0,00	10,00	10,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Professeur Ens Artistique classe normale	A	15,00	3,00	18,00	1,00	17,00	18,00
Professeur Ens Artistique hors classe normale	A	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE ANIMATION (i)		59,00	0,00	59,00	49,00	10,00	59,00
Adjoint d animation	C	31,00	0,00	31,00	23,00	8,00	31,00
Adjoint d animation principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d animation principal 2ème classe	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint d animation stagiaire	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		70,00	0,00	70,00	15,00	55,00	70,00
Assistante maternelle	C	55,00	0,00	55,00	0,00	55,00	55,00
Brigadier-chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Gardien-brigadier stagiaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		607,00	10,00	617,00	415,00	202,00	617,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				20 000,00		
ASEM principal 2ème classe	C	S	356,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
ASEM principal 2ème classe	C	S	376,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjoint administratif	C	ADM	354,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint d animation	C	ANIM	354,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	354,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur	B	ANIM	372,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur principal 2ème classe	B	ANIM	399,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant Ens Artistique ppal 2ème classe	B	CULT	389,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant Ens Artistique ppal 2ème classe	B	CULT	399,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant Ens Artistique ppal 2ème classe	B	CULT	415,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant Ens Artistique ppal 2ème classe	B	CULT	444,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant Ens Artistique ppal 2ème classe	B	CULT	389,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant Ens Artistique ppal 2ème classe	B	CULT	399,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Assistante maternelle	C	OTR	0,00	20 000,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	653,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	469,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	444,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	444,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire de puériculture ppal 2ème classe	C	MS	356,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire de puériculture ppal 2ème classe	C	MS	356,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Auxiliaire de puériculture ppal 2ème classe	C	MS	362,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet	A	OTR	909,00	0,00	110	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur	B	SP	379,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur	B	SP	372,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur	B	SP	372,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Educateur de jeunes enfants	A	S	444,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur de jeunes enfants	A	S	444,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	518,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur Ens Artistique classe normale	A	CULT	450,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur Ens Artistique classe normale	A	CULT	488,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur Ens Artistique classe normale	A	CULT	488,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Professeur Ens Artistique classe normale	A	CULT	519,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Professeur Ens Artistique classe normale	A	CULT	558,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Professeur Ens Artistique classe normale	A	CULT	488,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteur	B	ADM	372,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	379,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	415,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	431,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	431,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	431,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	379,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	372,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d animation	C	ANIM	354,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	354,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL				20 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyennée est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à L'Hôtel de Ville
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Garantie d'emprunt	OPH DE VILLEMOMBLE	Office Public De l'Habitat	Organisme public	28 598 957,49
Garantie d'emprunt	3 F IMMOBILIERE	SA D'HLM	Organisme privé	9 141 491,29
Garantie d'emprunt	ANTIN RESIDENCES	SA D'HLM	Organisme privé	435 063,34
Garantie d'emprunt	ICF HABITAT LA SABLIERE	SA D'HLM	Organisme privé	3 040 661,24
Garantie d'emprunt	ERILIA	SA D'HLM	Organisme privé	5 448 495,26
Garantie d'emprunt	DOMOFRANCE	SA D'HLM	Organisme privé	5 575 095,95
Garantie d'emprunt	VILOGIA	SA D'HLM	Organisme privé	2 935 963,48

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

C3-1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
EPT Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est	1er Janv 2016	Fonds de compensation des charges transférées	170 000 €
SIPPEREC Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication	26-févr-1926	Cotisation électricité	6 000 €
		Cotisation télécom	5 000 €
		Cotisation F. Coppée	3 500 €
		Cotisation centrale d'achat	10 000 €
SIFUREP Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne	24-avr-2003	Cotisation	1 600 €
		Cotisation centrale d'achat	950 €
		Participation additionnelle	0 €
SIGEIF Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité	25-oct-1993	Cotisation	6 000 €
Autres organismes de regroupement			

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3-2 - LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

CATEGORIE ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE LA DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE	TVA OUI/NON
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	1986	loi du 6/12/1986	SPA	NON

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases prévisionnelles	Variation des bases/ (N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux /N-1 (%)	Produit prévisionnel voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit /N-1
Taxe d'habitation	1 860 000	0,00	22,56	0,00	419 616	0,00
Taxe foncière sur les propriétés bâties	64 005 000	0,00	31,95	0,00	20 449 598	0,00
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	93 350	0,00	51,32	0,00	47 907	0,00
TOTAL	65 958 350	0,00			20 917 121	0,00

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-neuf, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/07	OBJET : APPROBATION DE LA « CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES » A INTERVENIR ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET LA COMMUNE DE VILLEMOMBLE ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LADITE CONVENTION [Nomenclature « Actes » : 7.1 Décisions budgétaires]
---------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU la délibération n° 15 du 11 février 2021 approuvant les avenants ci-après, de Prestation de service Etablissement d'accueil du jeune enfant EAJE (PSU), Bonus Territoire Globale (CTG) passés avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis :

- N° 20-186 pour la crèche collective Saint-Charles
- N° 20-187 pour la crèche collective Pom'Cannelle
- N° 20-188 pour le Multi-Accueil Cadet Rousselle
- N° 20-189 pour la structure le Jardin d'Enfants
- N° 20-190 pour le Multi-Accueil Les Minipouss
- N° 19-191 pour le Multi-Accueil Les Lucioles

VU la délibération n° 12 du 28 juin 2018 approuvant les conventions d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Accueils de Loisirs Sans Hébergement (PSO) passées avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis,

CONSIDERANT que la convention territoriale globale de services aux familles complète et remplace la convention enfance et jeunesse (Cej),

CONSIDERANT qu'il convient d'entériner les modalités de la convention précitée,

CONSIDERANT que la poursuite du partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales est conditionnée à la signature de cette convention,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal d'autoriser la signature de ladite convention,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE les termes de la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles, annexée à la présente, à conclure entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la ville de Villemomble, ayant pour objet de définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que les modalités de mise en œuvre,

Article 2 : DIT que la présente convention prend effet à compter du 01/01/2020 et jusqu'au 31 décembre 2024,

Article 3 : DIT que les recettes en résultant seront inscrites aux budgets des exercices concernés,

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la présente convention ainsi que toutes les pièces y afférentes,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,

Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES

Entre

La Caisse d'Allocations
Familiales (Caf)
de la Seine-Saint-Denis



La commune de
Villemomble



LA PRESENTE CONVENTION EST SIGNEE ENTRE

Entre :

- La Caisse des Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis représentée par le Président de son Conseil d'administration, Monsieur Philippe SCARFOGLIERO et par son Directeur Général, Monsieur Pascal DELAPLACE, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

et

- La commune de Villemomble, représentée par son maire, Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal en date du 25 mars 2021 ;

Ci-après dénommé « la commune » ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :



3

HB

Sommaire

Article préliminaire : Préambule	7
Article 1 : Objet de la convention territoriale globale	9
Article 2 : Les champs d'intervention de la Caf	10
Article 3 : Les champs d'intervention de la commune de Villemomble	10
Article 4 : Les objectifs partagés au regard des besoins	10
Article 5 : Engagements des partenaires	12
Article 6 : Modalités de collaboration	12
Article 7 : Echanges de données	13
Article 8 : Communication	13
Article 9 : Evaluation	4
Article 10 : Durée de la convention	14
Article 11 : Exécution formelle de la convention	14
Article 12 : La fin de la convention	14
Article 13 : Les recours	15
Article 14 : Confidentialité	15
Annexe 1 : Diagnostic partagé	16
Annexe 2 : Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale	20
Annexe 3 : Plan d'actions	22
Annexe 4 : Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la Ctg	25
Annexe 5 : Décision de la Commission d'action sociale de la Caf du 18 mars 2021	26
Annexe 6 : Décision du Conseil municipal de Villemomble du 25 mars 2021	27



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité

sociale ;Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la décision de la Commission d'action sociale de la Caf de la Seine-Saint-Denis en date du 18 Mars 2021 figurant en annexe 5 de la présente convention ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Villemomble en date du 25 mars 2021 figurant en annexe 6 de la présente convention.

Article préliminaire : Préambule

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.



Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux.

A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

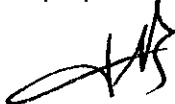
Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

En mutualisant la connaissance des besoins des allocataires et de leur situation, les analyses partagées à l'échelon départemental permettent de situer le territoire de la façon suivante :

La commune de Villemomble et la Caf, dans le cadre du diagnostic territorial partagé présenté en annexe 1, ont retenu les éléments suivants pour prioriser les champs d'intervention communs :

En 2019, la population de Villemomble au recensement était de 29 964 habitants, soit une augmentation de 0,87% par rapport à 2017, ce qui fait de cette municipalité la 24^{ème} ville du département.

La population Villemombloise se caractérise également par sa jeunesse, puisque



39,60 % de la population est âgée de moins de 30 ans (soit 3,2 points de moins qu'en Seine-Saint-Denis) et 26,9% de moins de 20 ans (soit 2,1 points de moins qu'au niveau départemental).

La proportion de ménages avec enfant(s), est quasi équivalente de celle observée sur le département (62,9 % contre 63,8%). Parmi l'ensemble des familles, près de 19,6% sont des familles monoparentales, contre 23,1% en Seine-Saint-Denis, ce qui témoigne d'une fragilité de la structure familiale. La proportion de familles nombreuses est également inférieure à celle observée dans le département (12% contre 16,8 % en Seine-Saint-Denis).

16 427 personnes bénéficient directement ou indirectement d'une allocation versée par la Caf, soit 55% de la population Villemombloise (taux inférieur de 8 points par rapport au département). Parmi les allocataires, 24,7% sont dépendants des allocations à 50% contre 30,9% au niveau départemental. De même, la proportion de familles allocataires à bas revenus est inférieure à celle observée dans le département (17,5 % contre 26,3 %).

La commune de Villemomble met en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés.

Celles-ci concernent notamment les champs d'action de la Caf en direction des familles avec une offre d'accueil des jeunes enfants structurée autour de 6 EAJE, une offre d'accueil péri et extrascolaire avec 13 implantations ALSH maternels et primaires, une politique jeunesse appuyée par différentes offres portées par le centre social, une politique de soutien à la parentalité portée par 2 Contrats locaux d'Accompagnement à la Scolarité et 1 action Réseau d'Écoute d'Accueil et d'Accompagnement des Parents (Reaap).

La Convention territoriale globale viendra ainsi compléter et enrichir l'action municipale dans le domaine du développement social du territoire.

Dans l'objectif d'optimiser l'offre existante et/ou de développer une offre nouvelle et de favoriser un *continuum* d'interventions sur les territoires, les parties conviennent que les objectifs communs de développement et de coordination des actions et services concernent les thématiques :

- la Petite Enfance,
- l'Enfance et la Jeunesse,
- la Parentalité,
- l'Accès aux droits.



C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf de la Seine- Saint-Denis et la commune de Villemomble souhaitent conclure une Convention territoriale globale (Ctg) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

Article 1 - Objet de la convention territoriale globale

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou communauté de communes (figurant en Annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2) ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Annexe 3).

Article 2 - Les champs d'intervention de la Caf

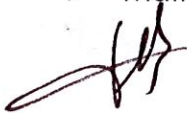
Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles, sur la commune de Villemomble concernent les axes suivants :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle.

Article 3 - Les champs d'intervention de la commune

La commune Villemomble met en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés. Celles-ci concernent :

- Pour la Petite Enfance :
 - Maintien de l'offre, adaptation et développement de l'offre existante
 - Maintien et amélioration de l'information aux familles



- Offrir un lieu d'échange, de convivialité et de professionnalisation
- Diagnostic sur le taux d'occupation
- Pour l'Enfance et la Jeunesse :
 - Maintien et développement de l'offre existante
 - Améliorer et privilégier la proximité géographique avec les familles
 - S'adapter aux besoins croissants
 - Développer l'offre en direction des adolescents
 - Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap
- Pour la Parentalité :
 - Développement et maintien de l'offre d'accompagnement et de soutien à la parentalité
 - Coordination des actions parentalités sur le territoire
 - Développement de l'offre d'accompagnement et de soutien à la parentalité

Article 4 - Les objectifs partagés au regard des besoins

Les champs d'intervention conjoints sont :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :
- Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;
 - Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
 - Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.



- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :
 - Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
 - Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
 - Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.

Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé sont par thématique :

Thématique n° 1 : Petite enfance

A l'aune des évolutions démographiques que connaît Villemomble, il s'agit de pouvoir optimiser l'offre existante en matière d'accueil collective et de développer l'accueil individuel à l'appui de la création d'un RAM sur la ville.

Thématique n° 2 : Enfance

Au regard des besoins identifiés, la ville souhaite plus particulièrement se centrer sur l'optimisation de l'offre existante en favorisant notamment l'inclusion d'enfants porteurs de handicap ou en développant le lien avec la communauté scolaire tout en tenant compte de chaque spécificité. La ville s'engage également à maintenir et à améliorer la proximité géographique de son offre d'accueils. La ville et le CCAS souhaitent également favoriser les conditions de la complémentarité en matière d'offre d'accueils.

Thématique n° 3 : Jeunesse

Avec plus de 39,6% de sa population âgée de moins de 30 ans, la jeunesse fait figure d'enjeu prioritaire pour la commune de Villemomble. La réalisation d'un diagnostic sur les besoins et les attentes de la jeunesse semble alors pertinent. L'objectif sera de développer l'offre en direction des jeunes villemomblois par la création d'une antenne dédiée aux adolescents. La ville et le CCAS souhaitent également pour la jeunesse favoriser les conditions de la complémentarité en matière d'offre d'accueils.

Thématique n° 4 : Parentalité

Les caractéristiques des ménages avec enfants sur la ville de Villemomble renforcent le besoin de soutien à la parentalité, notamment en direction des publics les plus fragilisés. Ainsi, il s'agit de développer l'offre parentalité sur la ville par la création notamment d'un Lieu d'accueil parents/enfants (LAEP), par l'accompagnement du centre social à l'obtention de l'agrément Animation collective familles (ACF) ou par la réponse à l'appel à projet du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). La ville et le CCAS s'engage également à échanger davantage sur les différentes activités liées à la parentalité pouvant être proposées.



Thématique n° 5 : Accès aux droits

L'accès aux droits et l'accompagnement des publics fragiles, constitue un enjeu majeur de la Ctg. Cette thématique sera traitée durant la période conventionnelle.

Les Annexes 2 et 3 à la présente convention précisent les moyens mobilisés **par chacun des partenaires** dans le cadre des champs d'intervention conjoint.

Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

Article 5 - Engagements des partenaires

La Caf de Seine-Saint-Denis et la commune de Villemomble s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

A l'issue du Contrat enfance et jeunesse passé avec la collectivité signataire, la Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de N-1¹ à ce titre et à les répartir directement entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire Ctg ».

De son côté, la collectivité s'engage à poursuivre son soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de sa contribution pour les équipements et services listés en Annexe

2. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

Article 6 - Modalités de collaboration

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

¹ Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)



Ce comité est composé, à parité, de représentants de la Caf et de la commune de Villemomble.

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la commune de Villemomble ; Le secrétariat permanent est assuré par la Caf et la collectivité.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Ctg, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 4 de la présente convention.

Article 7 - Echanges de données

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste de traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.



Article 8 - Communication

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

Article 9 - Evaluation

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la Ctg, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan, constituant l'annexe 4 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

Article 10 - Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} Janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2024. La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

Les parties à la présente convention conviennent que la CTG prend en compte la réalisation d'actions sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, et au plus tôt à compter du 1^{er} janvier 2020.

Article 11 - Exécution formelle de la convention

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.



15

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

Article 12 : La fin de la convention

Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 13 : Les recours

Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.



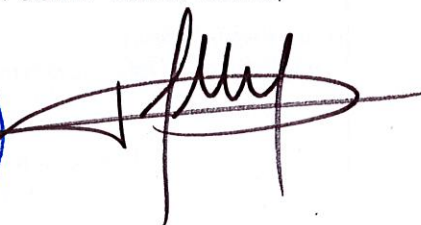
Article 14: Confidentialité

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait à Bobigny, le...../...../2021

En autant d'exemplaires originaux que de signataires

Cette convention comporte pages paraphées par les parties et les six annexes énumérées dans le sommaire.

La Caf de la Seine-Saint-Denis		La commune de Villemomble
Le Directeur Général	Le Président du Conseil d'administration	Le Maire Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,   Jean-Michel BLUTEAU

ANNEXE 1 – Diagnostic partagé



Ville VILLEMOMBLE
EPT Grand Paris / Grand Est
Maire Jean Michel Bluteau
Politique 1 QPV
de la ville 1 quartier ANRU



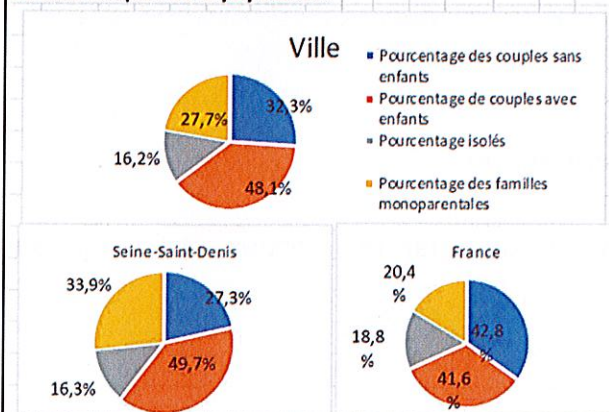
Population

29 964 habitants 0,87 par rapport à 2017
8% en QPV

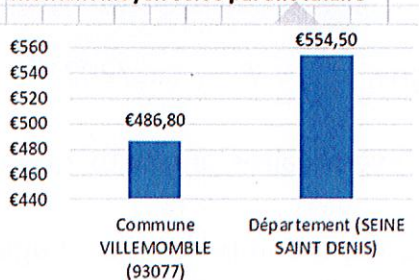
Allocataires

6 132 allocataires
55% de la population couverte par une allocation

Caractéristiques de la population



Montant moyen versé par allocataire



Bénéficiaires des prestations

Seine-Saint-Denis 20% 19% 52%

VILLEMOMBLE 32% 15% 48%

■ Part allocataires avec AF seule dans la population allocataire

■ Bénéficiaires d'une aide au logement seule

■ Bénéficiaires de plusieurs prestations

Population étrangère

14,7% Ville 24,2% Département 6,9% France

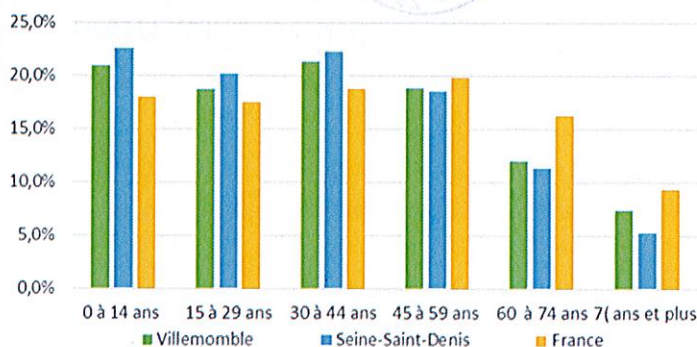
Taux de pauvreté

18,0% Ville 27,9% Département 14,5% France

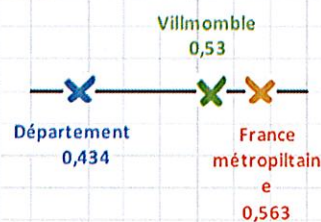
Foyers fiscaux imposés

61,0% Ville 47,9% Département 52,1% France

Répartition de la population selon les tranches d'âges



IDH 2



Equipements

6 Eaje(dont 1 MC PAJE)

13 Alsh

1 Centre social

Potentiel financier par habitant



1 067 €



1 245,80 €

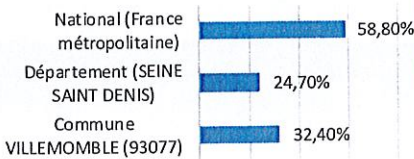
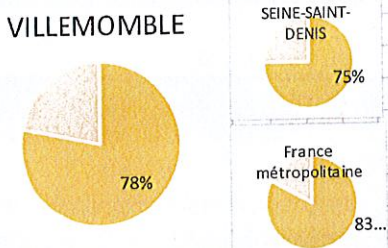


713,64 €

Transformations urbaines

x ANRU / NPNRU

x Programmes immobiliers

Petite Enfance / Parentalité	1,6 %	Taux de natalité		
	3 647	Familles allocataires avec enfants, dont :		
	• 18,9%	moins de 3 ans	• 28,5%	avec adolescents
			• 30,1%	monoparentales
Familles bénéficiaires d'une prestation liée à la garde d'enfant			Familles en emploi	
				
	299	enfants Cmg		
	137	enfants PreParE		
32,4%	ville	24,7%	département	58,8% France
Accueil collectif (enfants de moins de 3 ans)			Accueil individuel (enfants de moins de 3 ans)	
Offre		Occupation	Offre	
276 places d'accueil (251 régulier, 25 occasionnel)		44,6% Taux réel	249 places d'accueil	
16,4% taux de couverture		53,9% Taux financier	15,3% % d'ass mat	
0,0% % enfants scolarisés (TPS)		2 inscrits/place	au chômage	
9,63 Coût horaire moyen			16,9% taux de couverture - ass mat pour 1 Etp Ram	
Commentaires :				
Optimisation du taux d'accueil au sein des structures collectives. La ville a répondu à l'appel à projet .Diagnostic à proposer: Chaque structure collective a un règlement intérieur différent (impact sur facturation, congés...)Travail sur la réponse à des contrats plus "atypiques". Evolution dès à présent avec un premier travail qui a été engagé.				
Enjeux				
☐ Optimisation des places en accueil collectif				
☐ Création d'un RAM				
Offre parentalité				
Actions réalisées		Structures porteuses, nombre d'enfants accueillis...		
0 Laep		2013-2014 LAEP dans le CS		
2 Clas		CS Alain Mimoun 24 enfants; Espace Multi associatif des Marnaudes 57 enfants		
1 Reaap		2021 reprise de l'action par le CS		
0 Médiation familiale				
0 Espace de rencontre		Un projet de création en cours (Ceraf solidarité - début 2021)		
1 Des Livres à Soi		Depuis décembre 2019 dans le CS		
Parcours attentionnées				
Offres	Nombre de famille à contactées	% familles rencontrées/ Familles contactées	% familles suivies familles rencontrées	
Séparation	63	21	9	
Futurs parents	5	1	0,25	
Monoparents RSA	30	15	5	
Ajpp	2	-	-	
Commentaires :				
Dans le cadre du renouvellement du projet social avec le CS, proposer de faire évoluer vers un agrément ACF et la création d'un LAEP sur le territoire pour travailler l'aspect parentalité.				
déces enfants: 5 familles à contacter 5 familles recues 2familles suivie				
déces conjoint : 5 familles à contacter 5 familles reçues 1 suivie				
Ateliers parents/enfants et groupes d'échanges de parents sur le QPV. Etendre le dispositif et avoir une réflexion sur les leviers Caf				
Extension potentielle CLAS dans le CS				
Projet de création de 2 CS				
Enjeux Parentalité				
☐ Création d'un LAEP sur le territoire				
☐ Travailler sur un agrément ACF avec le centre social				

Enfance / Jeunesse	27%	de moins de 20 ans	1,39	Indice de jeunesse
	7 380	Enfants des allocataires, dont :		
	• 4%	3-5 ans	• 7%	6-10 ans
	• 7%	11-15 ans	• 4%	16-18 ans
	17,60%	Boursiers	0,80%	Retard en sixième de 2 ans ou plus
Continuité éducative				
☒ Pedit	☒ Plan mercredi	☐ Cité éducative	☐ PRE	
☐ Conseil municipal des enfants	☒ Séjours vacances enfant			
Accueils de loisirs (places agréées)				
Fréquentation	ALsh maternel		Alsh primaire	
Accueil le matin	oui		oui	
Accueil soir	oui		oui	
Accueil extra vacances	oui		oui	
Accueil péri mercredi	oui		oui	
Nombre d'enfants inscrits périscolaires / nombre d'enfants scolarisés	27%	316 inscrits le mercredi en moyen	21%	391 inscrits le mercredi en moyenne
Commentaires :				
Les 13 accueils de loisirs s'inscrivent dans une démarche éducative et bénéficient d'un agrément DDCE. Le personnel est qualifié selon la réglementation en vigueur. La ville recrute en moyenne 90 encadrants dont environ 42 permanents. Une passerelle entre l'étude dirigée et l'accueil périscolaire du soir est instaurée depuis septembre 2019.				
Enjeux Enfance				
☐ Privilégier la proximité pour les familles avec une implantation par école maternelle et élémentaire.				
☐ Développer le lien avec la communauté scolaire, en tenant compte de chaque spécificité.				
☐ Favoriser l'intégration des enfants porteurs de handicaps, en recrutant des encadrants dédié à chaque enfant concerné.				
Citoyenneté / autonomie des jeunes				
☐ Pij / Bij				
☐ Bourse aux projets	Population des 15 ans et + sans diplôme			
☐ Conseil municipal de la jeunesse	14,3%	Ville	21,2%	Département
☒ Mission locale	16,3%		France	
☐ Prévention spécialisée	Taux de chômage des jeunes			
☐ Junior association	9,5%	Ville	12,6%	Département
☐ Vacances / Projets solidaires	11,2%		France	
☐ PS Jeune	445	Allocataires âgés de moins de 25 ans		
Alsh extra-scolaire adolescents	dont : • 18,4% Parents d'au moins un enfant			
Mercredi				
Samedi				
Vacances scolaires	1 202	enfants des allocataires âgés de moins de 16 à 25 ans		
Nombre d'enfants inscrits / nombre d'enfants scolarisés	dont : • 86,5% scolarisés			
☒ Promeneurs du Net				
☐ Foyer Jeunes Travailleurs				
Commentaires :				
Au sein du CS : ville vie vacances, activité en direction des 11 à 15 ans (à creuser via le projet pédagogique)				
Absence d'ALSH Ado sauf dans CS				
Séjours ados participatifs				
PS Jeune échanger avec le CS				
Séjours jeunesse (7402)				
Enjeux Jeunesse				
☐ Accompagnement pour la création d'ALSH Ado				
☐				

Prestations	Ville		En Seine-Saint-Denis	
	487 €	versés aux allocataires (montant moyen)	555 €	versés aux allocataires (montant moyen)
	1 993 M€	versés aux partenaires (montant total)	165 814 M€	versés aux partenaires (montant total)
Allocataires			Partenaires	
Prestations		Action sociale		
Famille / Enfance 81% % Bénéficiaires 16 297 M€ Montant		Vacances loisirs 39 485 €		Petite enfance 1 362 M€
Logement 50% % Bénéficiaires 7 262 M€ Montant		Insertion/Solidarité 8 350 €		6 Eaje 28 Alsh mater. Primaires
Solidarité / Monoparentalité 66% % Bénéficiaires 13 796 M€ Montant		Equipement du logement 15 146,30 €		Enfance / Jeunesse 582 M€
		Jeunesse (Bafa / Logement) 91 €		0 Alsh ados 0 Laep
				Parentalité 8 M€
				Animation de la vie sociale 41 M€
Modes de contacts des allocataires				
Accueil physique ☒ % allocataire au moins une visite ☒ rendez-vous • ☒ EMS		Accueil téléphonique ☒ % d'allocataires au moins un appel ☒ % d'allocataires au moins un mail		
Jusqu'ici la ville n'avait pas souhaité s'inscrire dans la démarche de la Médiation Sociale Partagée Le Centre social dispose d'une salle informatique Les éléments de langage en langue française : participation de la Caf Partenariat avec Villemomble Insertion : ateliers collectif sur Caf.fr				
Recours aux téléservices				
Taux de dématérialisation des téléprocédures				
Contacts		Réfèrent Direction Nom Prénom - Télépone - Mail		
Pour accompagner les allocataires		Pour accompagner vos projets		
Manager de territoire Nom Prénom Anne Wazin Mail anne.wazin@cafrosny.cnafmail.fr		Manager du Département du Développement du service aux familles Nom Prénom Kheira Benhamouda Mail kheira.benhamouda@cafrosny.cnafmail.fr		
Conseiller en projet territorial Nom Prénom Myriam ben David Mail myriam.szpeker@cafrosny.cnafmail.fr		Conseiller technique Enfance / Jeunesse Nom Prénom Aurélie Flaux Mail aurelie.flaux@cafrosny.cnafmail.fr		
Travailleurs sociaux Nom Prénom Salia Naima Nom Prénom Anne Verslycken		Conseiller technique Parentalité/AVS Nom Prénom Amélie Aoukachi Mail amelie.aoukachi@cafrosny.cnafmail.fr		


Allocations Familiales
Caf
 de la Seine-Saint-Denis


afaq
ISO 9001
 Qualité
 AFNOR CERTIFICATION
 Offre de service aux allocataires et aux partenaires

ANNEXE 2 – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale

(Une liste des équipements et services par signataire dans le respect des compétences détenues)

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE			
Type de structure	Nom de la structure	Adresse	Gestionnaire
EAJE			
Jardin d'enfants	JARDIN D'ENFANTS VILLEMOMBLE	57 Boulevard du Général de Gaulle 93250 Villemomble	Ville de Villemomble
Crèche collective	CC St Charles	14 ter Rue Saint Charles 93250 Villemomble	Ville de Villemomble
Multi-accueil	MA Cadet Rousselle	10 rue Bénoni Eustache 93250 Villemomble	Ville de Villemomble
Crèche collective	CC Pom'Cannelle	15 Impasse des chênes verts 93250 Villemomble	Ville de Villemomble
Crèche Collective	CC Les Lucioles	14 rue Saint-Charles 93250 Villemomble	Ville de Villemomble
ALSH			
ALSH Périscolaire	CLMI Péri ville de Villemomble	13bis Rue d'Avron, 93250 Villemomble	Ville de Villemomble
ALSH Extrascolaire	CLMI Extra ville Villemomble	13bis Rue d'Avron, 93250 Villemomble	Ville de Villemomble
ALSH Extrascolaire	CLMI EXTRA Ccas Villemomble	13bis Rue d'Avron, 93250 Villemomble	CCAS Villemomble

ANNEXE 3 – Plan d’actions 2020-2024 - Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés - Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés



Thématique : **Petite enfance**

Enjeu :

Maintien de l’offre, adaptation et développement de l’offre existante

Objectifs :

1. Maintenir et améliorer l’information aux familles et faciliter la mise en relation entre l’offre et la demande
2. Offrir un lieu d’échange, de convivialité et de professionnalisation
3. Réaliser un diagnostic sur le taux d’occupation

Besoins potentiels

Accompagnement des professionnels de l’accueil individuel et promotion de l’offre d’accueil individuel

Constats

Manque de lieu d’accueil pour les assistantes maternelles (Ram)

Nécessité d’approfondir les raisons des résultats du taux d’occupation. Identifier les motifs de l’écart entre la fréquentation constatée sur le terrain des FAIF et la

1/ Maintenir et améliorer l’information aux familles et faciliter la mise en relation entre l’offre et la demande accueil individuel et collectif)

- Créer un Ram
- Prévoir un guichet d’information au sein du RAM
- Point infos familles petite enfance tous les mois (présentation de l’offre accueil, les structures, les modalités d’inscription et les principes d’attribution)
- Organiser l’articulation avec les services de la PMI

2/ Offrir un lieu d’échange, de convivialité et de professionnalisation

- Organiser des temps d’accueils réservés aux professionnels de l’accueil individuel et aux enfants qui leur sont confiés
- Mettre en place des horaires adaptés et compatibles avec l’activité professionnelle
- Orienter et encourager les professionnelles vers des actions de formation
- Permettre l’échange sur les pratiques professionnelles et acquérir de nouvelles compétences autour de thématiques



Thématiques transversales

Évaluation

Indicateurs de résultats

- Création Ram
- Réalisation d’un diagnostic sur le taux d’occupation

Responsables d’actions

Indicateurs d’impacts





Thématique : **Enfance/Jeunesse**

Enjeu : **Maintenir et développer l'offre existante**

Objectifs :

- 1/ Améliorer et privilégier la proximité géographique avec les familles
- 2/ S'adapter aux besoins croissants
- 3/ Développer l'offre en direction des adolescents

Besoins potentiels

Programmes immobiliers

Potentiellement 4 ouvertures de classes

Constats

Augmentation des demandes d'accueil des enfants porteurs de handicap

Thématiques transversales

Handicap

Responsables d'actions

Caf : Aurélie Flaux



1/ Améliorer et privilégier la proximité géographique avec les familles

- Maintenir l'accueil périscolaire dans chaque école
- Tmps de rencontre et lien avec la communauté scolaire

2/ Adapter l'offre d'accueil aux besoins croissants

- Adapter la capacité d'accueil en fonction des besoins des familles
- Favoriser les conditions pour la complémentarité de l'offre d'accueil entre la ville et le centre social

3/ Développer l'offre en direction des adolescents

- Créer un lieu de ressource pour la jeunesse (antenne dédiée aux adolescents)
- Répondre à l'appel à projets PS Jeunes
- Réaliser un diagnostic sur les besoins de la jeunesse

Évaluation

Indicateurs de résultats

- Réponse à l'appel à projet PS Jeunes (CS)
- Réponse à l'appel à projet Publics et territoires

Indicateurs d'impacts

- Nombre d'adolescents touchés par les actions jeunesse
- Nombre d'implantations ASLH et répartition



Thématique : **Parentalité**

Enjeu :

Développement et maintien de l'offre d'accompagnement et de soutien à la parentalité

Objectifs :

1/ Coordination des actions parentalité sur le territoire

2/ Développement de l'offre d'accompagnement et de soutien à la parentalité

Besoins potentiels

Besoin de lieux de soutien à la fonction parentale

Besoin de lieux à destination des parents pour

souffler, échanger, passer du temps avec leurs enfants hors de la maison

Coordination des actions parentalités et

interconnaissance afin de proposer une complémentarité de l'offre

Constats

- Hormis CLAS pas de lieux agréés CAF pour le

Thématiques transversales

Handicap / Prévention santé

Responsables d'actions

Caf : Amélie Aoukachi

Ville : Julie Taillard et caroline Roy



1/ Coordination des actions parentalités sur le territoire

- Mise en place de temps d'échanges sur les actions parentalité sur le territoire (CS ; Ville ; Associations)
- Complémentarité des actions proposées

2/ Développement de l'offre d'accompagnement et de soutien à la parentalité

- Création d'un Lieu d'accueil enfants-Parents
- Réponse à l'appel à projet REAAP
- Evolution de l'agrément du CS A. Mimoun vers un agrément ACF



Évaluation

Indicateurs de résultats

- Identification du rayonnement des actions
- Implication des familles dans les projets (ACF et Soutien à la parentalité)

Indicateurs d'impacts

- Nombre de familles reçues au LAEP

ANNEXE 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la Ctg

• Le comité de pilotage

- Rôle :
- suivi et pilotage de la convention,
 - mesure de l'avancement des actions
 - programmation des actions suivantes

Fréquence des rencontres : au moins une fois durant la période conventionnelle

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE	
Commune de Villemomble	Caf de la Seine-Saint-Denis
Maire (ou son représentant)	Président du conseil d'administration (ou son représentant)
Les élus concernés par les thématiques de la CTG	Directeur général (ou son représentant)
Directeur général des services (ou son représentant)	Pilotes de la CTG
Pilotes de la CTG	Chargé de coopération de la CTG
Chargé de coopération de la CTG	

• Le comité technique

- Rôle :
- mise en œuvre et déploiement des actions
 - proposition de nouvelles actions
 - évaluation des actions conduites

Fréquence des rencontres : sur demande en fonction de l'actualité

COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE	
Commune de Villemomble	Caf de la Seine-Saint-Denis
Directeur général des services (ou son représentant)	Directeur général (ou son représentant)
Pilotes de la CTG	Pilotes de la CTG
Chargé de coopération de la CTG	Chargé de coopération de la CTG
Responsables d'actions	Responsables d'actions

**Décision de la Commission d'action sociale
de la Caf de la Seine-Saint-Denis en date du 18 mars 2021**



**Décision de la COMMISSION D'ACTION SOCIALE
Du 18 mars 2021**

Jeudi 18 mars 2021, à 9h30, la Commission d'action sociale s'est réunie, sous la présidence de Monsieur Maurice MENDES-DA-COSTA, Président de la Commission d'action sociale, en format réunion Teams.

Administrateurs titulaires :

Représentants des assurés sociaux :

Pour le groupe CFE-CGC : Madame Rita PANETTA

Pour le groupe CFTC : Madame Françoise JOLIVET

Représentant de l'UDAF : Monsieur Maurice MENDES-DA-COSTA

Pour le groupe U2P : Monsieur John MOSSOT

Pour le groupe CGT : Madame Hortensia SEVEON

Pour le groupe des Personnes Qualifiées : Madame Anne RAYNAL

Délégation de pouvoir :

Pour le groupe CPME : Madame Françoise MARCEAUX donne délégation de pouvoir à Monsieur John MOSSOT du groupe U2P

Participaient également à la réunion :

Monsieur Pascal DELAPLACE – Directeur Général

Monsieur Adrien ROBERT - 1er Fondé de pouvoir

Madame Aminata MAÏGA - Directrice des Prestations et du Service à l'Allocataire

Monsieur Romain GARDELLE – Sous-directeur en charge du développement territorial

Étaient excusés :

Pour la CGT-FO : Monsieur Khalid KHAYI

Pour le groupe MEDEF : Monsieur Jérôme GERACI

Pour le groupe MEDEF : Monsieur Pascal GIGONZAC

Pour le groupe CPME : Madame Françoise MARCEAUX

Pour le groupe U2P : Monsieur Akim BOUGHAZI

Convention territoriale globale de service aux familles avec la commune de Villemomble



A l'unanimité, les administrateurs de la CAS :

- Valident le projet de convention territoriale globale de service aux familles entre la Caf de la Seine-Saint-Denis et la commune de Villemomble,
- Donnent délégation au Président du Conseil d'administration et au Directeur Général de la Caf de signer la CTG avec la ville de Villemomble.



ANNEXE 6

**Décision du conseil municipal de la commune
de Villemomble en date du 25 Mars 2021**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEBVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-neuf, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/08	OBJET : SUBVENTION ATTRIBUEE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE VILLEMOMBLE AU TITRE DE 2021 [Nomenclature « Actes » : 7.6 Contributions budgétaires]
----------------------	--

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU la demande présentée par le Centre Communal d'Action Sociale,

VU le budget prévisionnel présenté par le Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2021,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de verser une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble, au titre de l'année 2021,

DELIBERE

à la majorité, par 19 voix pour (celles de Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mmes VERBEQUE, PRIEUR-GUICHAOUA, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, HADAD, Mme LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 5 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN) et 2 abstentions (celles de MM. MINETTO, RICHARD),

M. BLUTEAU, Mmes LECOEUR, VENACTER, PAGEGIE, M. BIYOUKAR, Mme CÉDÉCIAS, M. CALMÉJANE, Mme POCHON, membres du Conseil d'Administration, ne prenant pas part au vote,

M. PRINCE étant sorti de la salle,

Article 1 : DECIDE d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2021, une subvention de 950 000,00 € (NEUF CENT CINQUANTE MILLE EUROS) et ce, pour faire face à ses besoins généraux,

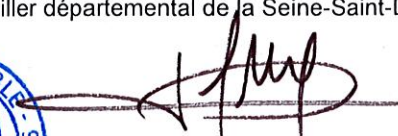
Article 2 : DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur le crédit inscrit au Budget Primitif de l'exercice 2021 :

- Fonction 520 « Services communs d'interventions sociales »
- Nature 657362 « Subventions de fonctionnement aux organismes publics - CCAS et Caisse des Ecoles »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérécoeurs citoyens accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

VILLE DE VILLEMOMBLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEBVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-neuf, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/09	OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDE VILLE/CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LADITE CONVENTION [Nomenclature « Actes » : 7.1 Décisions budgétaires]
---------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L. 2113-6 et suivants,

CONSIDERANT la politique de rapprochement engagée entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les services municipaux, afin notamment de réaliser des économies d'échelle,

CONSIDERANT la nécessité d'approfondir ce dispositif en l'élargissant à tous types de marchés publics et ainsi l'inscrire durablement dans la politique globale de mutualisation entre la Ville de Villemomble et le CCAS,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

M. BLUTEAU, Mmes LECOEUR, VENACTER, PAGEGIE, M. BIYOUKAR, Mme CÉDÉCIAS, M. CALMÉJANE, Mme POCHON, membres du Conseil d'Administration, ne prenant pas part au vote,

M. PRINCE étant sorti de la salle,

Article 1 : APPROUVE la convention de constitutive de groupement de commande Ville/ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mutualisation de marchés publics entre la Ville de Villemomble et le Centre Communal d'Action Sociale.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Entre les soussignés :

La Ville de Villemomble, représentée par Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville en exécution d'une délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2021,

ci-après dénommée «la Ville de Villemomble»

et

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villemomble, représentée par agissant au nom et pour le compte du CCAS en exécution d'une délibération du Conseil d'Administration en date du,

ci-après dénommé «le C.C.A.S.»

d'autre part,

EXPOSE

La Ville de Villemomble et son C.C.A.S se sont engagés dans un processus de rapprochement qui prévoit que la Ville apportera son concours au C.C.A.S dans différents domaines d'activités.

En matière de commande publique, et afin de réaliser des économies d'échelle, les parties conviennent, après approbation de leur assemblée délibérante, de s'associer pour grouper, chaque fois que cela sera possible, leurs achats.

Ils décident donc de constituer, conformément aux dispositions des articles L. 2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique, un groupement de commandes ci-après intitulé «le groupement», dont la présente convention précise les modalités de fonctionnement.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 -Objet

La convention a pour objet la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et le C.C.A.S. pour tous les types de marchés publics (services, fournitures et travaux).

Article 2 -Coordonnateur du groupement de commandes

La Ville de Villemomble est coordonnateur du groupement de commandes. Le siège du coordonnateur est situé 13bis rue d'Avron, 93250 Villemomble.

Article 3 -Obligations du coordonnateur

Le coordonnateur sera chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble de la procédure de mise en concurrence.

A ce titre, le coordonnateur gère l'ensemble de la procédure de consultation publique jusqu'à notification du marché au Titulaire.

Il devra notamment :

- Définir l'organisation administrative et technique de la procédure de consultation,
- Définir et recenser les besoins dans les conditions qu'il fixera,
- Elaborer le dossier de consultation (rédaction de l'ensemble des pièces) en lien avec le C.C.A.S,
- Rédiger et envoyer les avis d'appel public à la concurrence et les avis d'attribution,
- Assurer la diffusion des dossiers de consultation et la réception des offres,
- Assurer les obligations liées à la dématérialisation des procédures,
- Analyser les offres et rédiger le rapport en lien avec le C.C.A.S,
- Convoquer les membres de la Commission d'Appel d'Offres,
- Assurer le secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres,
- Rédiger les procès-verbaux de la Commission d'Appel d'Offres et le rapport de présentation,

- Informer les candidats non retenus du rejet de leur offre ou de leur candidature,
- Signer le marché pour le compte du groupement avec le Titulaire
- Transmettre le marché au contrôle de légalité, accompagné du rapport de présentation,
- Procéder à la notification du marché au Titulaire pour le compte du groupement,
- Adresser une copie des pièces contractuelles au C.C.A.S.

Les offres des candidats non retenus sont archivées par le coordonnateur pendant une durée de cinq ans.

Article 4 -Obligations des membres du groupement

Chaque membre du groupement s'engage à :

- Communiquer au coordonnateur une évaluation quantitative et qualitative de ses besoins en vue de la passation des marchés publics,
- Respecter les demandes du coordonnateur en s'engageant à y répondre dans le délai imparti,
- Participer si besoin, en collaboration avec le coordonnateur, à la définition des prescriptions administratives et techniques (élaboration des cahiers des clauses administratives particulières, cahiers des clauses techniques particulières, règlement de consultation),
- Respecter les clauses du contrat signé par le coordonnateur,
- Inscrire le montant de l'opération qui le concerne dans le budget de sa collectivité/son établissement public ou toute entité publique autre et à assurer l'exécution comptable du ou des marchés qui le concernent,
- Participer au bilan de l'exécution des marchés,
- Informer le coordonnateur du groupement de tout litige né à l'occasion de l'exécution de ses marchés. Le règlement des litiges nés à l'occasion de l'exécution des marchés relève de la responsabilité de chacun des membres du groupement.

Article 5 -Fonctionnement du groupement

La mission du coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération, de même que toutes les fonctions exercées dans le cadre de cette convention.

Le coordonnateur prend à sa charge les dépenses engagées dans le cadre de la procédure (publicité, reproduction de documents...).

Article 6 -Nouvelle adhésion

Toute collectivité territoriale, tout syndicat intercommunal ou tout établissement public souhaitant adhérer au groupement, doit adresser sa candidature au coordonnateur.

La candidature est examinée par les membres du groupement qui décident d'un commun accord d'accepter ou non la nouvelle adhésion.

L'adhésion ne devient définitive qu'après approbation par l'Assemblée Délibérante de chacun des membres du groupement et signature de l'avenant à la convention constitutive par l'ensemble des membres.

Article 7 -Commission d'appel d'offre du groupement

La C.A.O. compétente sera celle du coordonnateur.

Le comptable du coordonnateur et le représentant de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi sont invités aux réunions de la commission d'appel d'offres.

Article 8 -Durée

La présente convention prendra effet à la date de sa signature par les parties. Elle est conclue pour une durée de 6 ans.

Article 9 -Modification de la convention

Toute modification de la convention doit être approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement.

Elle ne prend effet que lorsque l'ensemble des membres a approuvé les modifications.

Article 10 - Modalités de retrait du groupement

Chaque membre du groupement conserve la faculté de se retirer du groupement à tout moment au-delà de la première année.

Ce retrait fait l'objet d'une délibération de l'Assemblée Délibérante du membre concerné. Il est notifié au coordonnateur du groupement au moins trois mois avant le retrait effectif.

Toutefois, le retrait du groupement ne peut intervenir dès lors qu'une procédure a été engagée, à savoir après que l'avis d'appel à la concurrence a été envoyé à la publication, sauf décision contraire et unanime de l'ensemble des membres du groupement.

Le retrait de l'un des membres, autre que le coordonnateur, n'entraîne pas la résiliation de la présente convention.

Article 11 - Capacité à agir en justice

Le représentant du coordonnateur peut agir en justice au nom et pour le compte des membres du groupement pour les procédures dont il a la charge.

Il informe et consulte sur sa démarche et son évolution.

À compter de l'exécution, en cas de litige avec le titulaire, chaque membre du groupement sera chargé d'exercer sa propre action en justice.

Il appartiendra dans ce dernier cas, à chaque membre du groupement, d'informer le coordonnateur des éventuels litiges et des suites qui leur sont données.

En cas de condamnation du coordonnateur au versement de dommages et intérêts par une décision devenue définitive, le coordonnateur se réserve la possibilité de diviser la charge financière par le nombre de membres concernés par la consultation ou le marché litigieux.

Pour ce faire un titre de recettes sera émis par le coordonnateur.

Article 11 - Litiges

Les parties cocontractantes conviennent de mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent pour résoudre de façon amiable tout litige qui pourrait survenir dans l'appréciation de l'interprétation de cette convention.

Si toutefois un différend ne pouvait faire l'objet d'une conciliation entre les parties, il serait soumis aux tribunaux de Villemomble compétents.

Fait à Villemomble, le

Pour la Ville de Villemomble

Pour le CCAS



Le Maire

Conseiller départemental
de la Seine-Saint-Denis

Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEBVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-neuf, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/10	OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS FIXE AU 1^{ER} JANVIER 2021 ET CREATION DE POSTES ENTRAINANT LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS [Nomenclature « Actes » : 4.4.3 Autres]
---------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2019 portant fixation de l'effectif des emplois permanents au 1^{er} janvier 2020,

VU ensemble les délibérations des 6 février 2020, du 21 juin 2020, du 15 juillet 2020, du 21 septembre 2020, du 10 novembre 2020, 17 décembre 2020 et du 11 février 2021 portant modification du tableau des effectifs,

CONSIDÉRANT qu'après divers mouvements et promotions de grade, 51 emplois se trouvent vacants et qu'il n'est pas utile de les garder au tableau des effectifs,

VU l'avis du Comité Technique en date du 19 mars 2021, relatif à la suppression de ces 51 postes,

CONSIDÉRANT la nécessité de réajuster le tableau des effectifs fixé au 1^{er} janvier 2021 suite à l'évolution de carrière des agents et à la réorganisation des services,

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

- la suppression des 51 emplois suivants :
 - 1 emploi au grade d'adjoint administratif à temps non complet (27h30)
 - 2 emplois au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
 - 3 emplois au grade de rédacteur
 - 1 emploi au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe
 - 1 emploi au grade d'attaché principal
 - 1 emploi au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - 2 emplois au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - 2 emplois au grade d'agent de maîtrise
 - 1 emploi au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
 - 2 emplois au grade d'ingénieur
 - 4 emplois au grade d'ASEM principal de 2^{ème} classe
 - 3 emplois au grade d'éducateur de jeunes enfants
 - 3 emplois au grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe
 - 1 emploi au grade de puéricultrice de classe normale
 - 1 emploi au grade de puéricultrice de classe supérieure
 - 1 emploi au grade d'infirmière en soins généraux de classe normale
 - 1 emploi au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe
 - 2 emplois au grade d'assistant de conservation
 - 1 emploi au grade de conservateur de bibliothèque
 - 3 emplois au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à TNC (4h30 – 10h30 -18h)
 - 1 emploi au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe
 - 3 emplois au grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale à TNC (2 h – 2h30 – 3h)
 - 1 emploi au grade de professeur d'enseignement artistique hors classe
 - 1 emploi au grade d'éducateur des APS
 - 1 emploi au grade de conseiller des APS
 - 3 emplois au grade d'adjoint d'animation
 - 1 emploi au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
 - 1 emploi au grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe
 - 2 emplois au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe
 - 1 emploi au grade de chef de police municipale principal de 2^{ème} classe.

D'adopter le tableau des effectifs arrêté au 1^{er} janvier 2021 selon le détail en annexe.

De créer l'emploi suivant :

- 1 emploi permanent à temps complet « Intervenant social » au grade d'assistant socio-éducatif (*)
- 1 emploi permanent à temps complet « Directeur de l'urbanisme » au grade d'ingénieur principal,
- 1 emploi permanent à temps complet « Responsable Pôle Enfance » au grade d'animateur principal de 1^{ère} classe au service Enfance (*),

(*) En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée maximale d'un an au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

La rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

DÉLIBÈRE

à la majorité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).

Article 1 : DÉCIDE d'adopter le tableau des emplois ainsi fixé au 1^{er} janvier 2021 selon le tableau annexé.

Article 2 : DÉCIDE de modifier le tableau des effectifs fixé au 1^{er} janvier 2021 selon le détail suivant :

Grade	Libellé du poste	Durée Hebdomadaire Emploi à TNC	Modification	Nouvel effectif en nombre de postes
Assistant socio-éducatif	Intervenant social		+ 1	1
Ingénieur principal	Directeur de l'urbanisme		+ 1	2
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Responsable Pôle Enfance		+ 1	2

Article 3 : DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au Budget communal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLOIS PERMANENTS

annexé à la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2021

DENOMINATION DES EMPLOIS	Effectif au 01/01/2020	Créations d'emplois	Suppressions d'emplois	Nouvel effectif au 01/01/2021	ETP au 01/01/2021
RECAPITULATIF EMPLOIS PERMANENTS					
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	75	17	-8	84	84
EMPLOIS CONTRACTUELS - Collaborateur de cabinet	2			2	2
EMPLOIS FONCTIONNELS	3			3	3
EMPLOIS PERMANENTS	70	17	-8	79	79
FILIÈRE TECHNIQUE	247	23	-8	262	261,18
EMPLOI FONCTIONNEL	1			1	1
EMPLOIS PERMANENTS	246	23	-8	261	259,18
FILIÈRE SOCIALE	99	8	-7	100	100
EMPLOIS CONTRACTUELS - Assistantes maternelles	55			55	55
EMPLOIS PERMANENTS	44	8	-7	45	45
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	42	5	-6	41	41
FILIÈRE CULTURELLE	49	8	-12	45	31,22
FILIÈRE SPORTIVE	12	1	-2	11	10,8
FILIÈRE ANIMATION	57	9	-7	59	59
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE	0	16	-1	15	15
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS	581	87	-51	617	602,20
RECAPITULATIF EMPLOIS NON PERMANENTS					
ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ	55			74	
ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ	1				
Apprenti				5	
total emplois non permanents	56	0	0	79	

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLOIS PERMANENTS

annexé à la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2021

DENOMINATION DES EMPLOIS	Effectif au 01/01/2020	Créations d'emplois	Suppressions d'emplois	Nouvel effectif au 01/01/2021	ETP
FILIÈRE SPORTIVE					
EMPLOIS PERMANENTS					
CONSEILLER PRINCIPAL	1		-1	0	0
EDUCATEUR PAL DE 1ERE CLASSE DES APS	2	1		3	3
EDUCATEUR PAL DE 2EME CLASSE DES APS	1			1	1
EDUCATEUR DES APS à TNC	1			1	0,8
EDUCATEUR DES APS	7		-1	6	6
total filière sportive	12	1	-2	11	10,8
FILIÈRE ANIMATION					
ANIMATEUR PAL DE 1ère CLASSE	0	1		1	1
ANIMATEUR PAL DE 2ème CLASSE	3		-2	1	1
ANIMATEUR	4	1		5	5
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	6		-1	5	5
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	8	7	-1	14	14
ADJOINT D'ANIMATION	36		-3	33	33
total filière animation	57	9	-7	59	59
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE					
CHEF DE SERVICE DE PM PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	0	1	-1	0	0
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	0	1		1	1
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	0	3		3	3
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	0	11		11	11
total filière Police Municipale	0	16	-1	15	15

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLOIS PERMANENTS

annexé à la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2021

DENOMINATION DES EMPLOIS	Effectif au 01/01/2020	Créations d'emplois	Suppressions d'emplois	Nouvel effectif au 01/01/2021	ETP au 01/01/2021
FILIÈRE SOCIALE					
EMPLOIS CONTRACTUELS					
ASSISTANT MATERNEL	55			55	55
EMPLOIS PERMANENTS					
EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	0	2		2	2
EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS	13	1	-3	11	11
AGENT SPEC. PAL DE 1ERE CLASSE DES ECOLES MATERNELLES	13	2		15	15
AGENT SPEC. PAL DE 2EME CLASSE DES ECOLES MATERNELLES	18	3	-4	17	17
Sous-total	44	8	-7	45	45
total filière sociale	99	8	-7	100	100
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE					
EMPLOIS PERMANENTS					
INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE	0	1	-1	0	0
INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPÉRIEURE	0	1		1	1
INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE	1			1	1
PUERICULTRICE HORS CLASSE	1	1		2	2
PUÉRICULTRICE DE CLASSE SUPÉRIEURE	1		-1	0	0
PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	2		-1	1	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 1E CLASSE	7	2		9	9
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	30		-3	27	27
total filière médico-sociale	42	5	-6	41	41
FILIÈRE CULTURELLE					
EMPLOIS PERMANENTS					
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE	2		-1	1	1
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE TNC	0	1		1	0,88
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE CL. NORMALE	3	1		4	4
PROFESSEUR D'ENS. ARTISTIQUE DE CL. NORMALE TNC	17		-3	14	5,79
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PAL 1E CLASSE	1			1	1
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PAL 2E CLASSE	2	1	-1	2	2
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PAL 2E CLASSE TNC	10	2	-3	9	3,55
BIBLIOTHECAIRE	1	1		2	2
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHÈQUE	1		-1	0	0
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1			1	1
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	0	1		1	1
ASSISTANT DE CONSERVATION	4		-2	2	2
ADJOINT PRINCIPAL DU PATRIMOINE 1ERE CLASSE	2			2	2
ADJOINT PRINCIPAL DU PATRIMOINE 2EME CLASSE	4		-1	3	3
ADJOINT DU PATRIMOINE	1	1		2	2
total filière culturelle	49	8	-12	45	31,22

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLOIS PERMANENTS

annexé à la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2021

DENOMINATION DES EMPLOIS	Effectif au 01/01/2020	Créations d'emplois	Suppressions d'emplois	Nouvel effectif au 01/01/2021	ETP
FILIÈRE TECHNIQUE					
EMPLOIS FONCTIONNELS					
DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	1			1	1
sous total emplois fonctionnels	1			1	1
EMPLOIS PERMANENTS					
INGENIEUR PRINCIPAL	1			1	1
INGENIEUR	3	2	-2	3	3
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	2	1		3	3
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	2		-1	1	1
TECHNICIEN	5	2		7	7
TECHNICIEN A TEMPS NON COMPLET 17 h	1			1	0,48
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	11	1		12	12
AGENT DE MAITRISE	11	1	-2	10	10
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	22	3	-2	23	23
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	49		-1	48	48
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE à TNC 24,5 h/hebdo	1			1	0,7
ADJOINT TECHNIQUE	138	13		151	151
sous total emplois permanents	246	23	-8	261	260,18
total filière technique	247	23	-8	262	261,18

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLOIS PERMANENTS

annexé à la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2021

DENOMINATION DES EMPLOIS	Effectif au 01/01/2020	Créations d'emplois	Suppressions d'emplois	Nouvel effectif au 01/01/2021	ETP
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
EMPLOIS CONTRACTUELS					
COLLABORATEUR DE CABINET	2			2	2
EMPLOIS FONCTIONNELS					
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1			1	1
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	2			2	2
sous total emplois fonctionnels et contractuels	5	0	0	5	5
EMPLOIS PERMANENTS					
ATTACHE HORS CLASSE	1			1	1
ATTACHE PRINCIPAL	2	1	-1	2	2
ATTACHE	7	5		12	12
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	4			4	4
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	7		-1	6	6
 REDACTEUR	 7	 5	 -3	 9	 9
 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	 12	 1		 13	 13
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	10		-2	8	8
 ADJOINT ADMINISTRATIF	 19	 5		 24	 24
 ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET	 1		 -1	 0	 0
sous total emplois permanents	70	17	-8	79	79
total filière administrative	75	17	-8	84	84

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBÈQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEBVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-neuf, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/11	OBJET : DELIBERATION RELATIVE AU MAINTIEN OU NON DE MADAME ANNE LECOEUR DANS SES FONCTIONS D'ADJOINTE AU MAIRE (Nomenclature « Actes » : 5.4 Délégation de fonctions)
----------------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2122-18,

VU l'arrêté n° 2021/75 du 2 mars 2021 portant abrogation de la délégation de fonction et de signature de Madame Anne LECOEUR, 7^{ème} Adjointe au Maire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de se prononcer sur le maintien ou contre le maintien de Madame LECOEUR dans ses fonctions d'Adjointe au Maire,

DÉLIBÈRE

Article 1 : PROCÈDE, au **scrutin secret**, au vote sur le maintien ou non de Madame LECOEUR dans ses fonctions d'Adjointe au Maire,

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	3 (« Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes »)
Nombre de votants (enveloppes déposées)	32
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code électoral)	0
Nombre de bulletins blancs	6
Nombre de suffrages exprimés.....	26

❖ **Résultats du dépouillement** :

- bulletin marqué « OUI » (au maintien de Madame LECOEUR dans ses fonctions d'Adjointe au Maire) : 1
- bulletins marqués « NON » (au maintien de Madame LECOEUR dans ses fonctions d'Adjointe au Maire) : 25

Article 2 : DECIDE de ne pas maintenir Madame Anne LECOEUR dans ses fonctions d'Adjointe au Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérékurs citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
VILLE DE VILLEMOMBLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars, à quatorze heures et deux minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme LECOEUR Anne (à partir de 16h29), MM. MAHMOUD Riad, MALLET Eric, GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Adjoint au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert (jusqu'à 20h49), Mme LEFEBVRE Concetta, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mmes LEFEVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

Absents, représentés : Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, par M. MALLET, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE Concetta (à partir de 20h50), Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BLUTEAU, Mme GALEY Louise, Conseillère Municipale, par M. BIYOUKAR, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEVRE Laura, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU.

Absente : Mme LECOEUR Anne, Adjointe au Maire (jusqu'à 16h28).

Secrétaire de séance : M. BIYOUKAR.

Les conseillers présents, au nombre de vingt-huit, représentant le tiers des membres en exercice (en application du paragraphe IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, par dérogation à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

N°CM250321/12	OBJET : VŒU DU GROUPE POLITIQUE « RASSEMBLEMENT DE GAUCHE ET DES ECOLOGISTES » (REVISION DE LA COMPOSITION DES CONSEILS DE QUARTIER) [Nomenclature « Actes » : 9.4 Motions et vœux.]
---------------	--

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil Municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU le mail reçu en mairie le 22 mars 2021, par lequel les élus du groupe « Rassemblement de la gauche et des écologistes » ont soumis la proposition suivante de vœu aux membres du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance du 25 mars 2021 [texte repris strictement à l'identique] :

« Vu le dernier alinéa de l'article L2121-29 du CGCT,

Vœu pour la révision de la composition des conseils de quartier de Villemomble

Considérant que la ville de Villemomble expérimente pour la première fois un outil de démocratie participative avec des citoyens par le biais de conseils de quartier,

Considérant qu'en pleine construction du règlement intérieur de ces conseils de quartier, il est encore temps, voire judicieux, d'y apporter des corrections,

Considérant que dans ce premier temps la majorité municipale n'a pas jugé opportun d'écarter les élus municipaux de la majorité comme de l'opposition de la participation au tirage au sort des élus des conseils de quartier,

Considérant que cet état de fait a choqué les Villemomblois dans les 3 réunions d'installation de conseils de quartier et qu'ils ont tous évoqué la révision de ce point,

Considérant que les arguments invoqués font peser sur la composition des conseils de quartier une suspicion d'insincérité de la démarche municipale dans ce premier essai de démocratie participative et citoyenne,

Considérant que la satisfaction à la première demande des conseillers citoyens prouvera que, si leur voix est consultative, elle a néanmoins de la portée,

Le conseil municipal décide que les élus actuels de la majorité comme de l'opposition qui font actuellement partie des conseils de quartier retrouvent immédiatement un statut d'auditeur et qu'ils ne participeront jamais aux votes du conseil de quartier. A ce titre ils pourront même se déplacer des conseils de quartier de leur domicile, un représentant de chaque groupe municipal, désigné par son groupe, pouvant venir assister à chaque conseil de quartier à titre d'auditeur,

Il est alors souhaitable de constituer une liste supplémentaire avec les citoyens écartés par le tirage au sort afin de reconstituer un panel avec la place libérée par les élus. ».

DÉLIBÈRE

~ Sortie de Mme LECOEUR ~

Ledit vœu est rejeté, par 25 voix contre (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), 3 voix pour (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Jean-Michel BLUTEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300779-20210325-cm250321_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 07/04/2021

Rendu exécutoire le 08/04/2021

Publié le 07/04/2021